Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

GENTILLY-2

«C'EST DE L'IMPROVISATION OU DE L'INCOMPÉTENCE»

Lévesque réclame la démission de Vandal, pdg d'Hydro-Québec 3-5

PHOTO : LA PRESSE

PHOTO : ÉMILIE O'CONNOR

Shawinigan veut harmoniser ses noms de rues

2

Un froid glacial, mais pas historique

6

PHOTO : SYLVAIN MAYER

DRAVEURS

La glace est brisée

Une première rencontre entre les Cataractes et Réal Breton

38

Semaine
8 13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151

3082881-P
TROISVERT
Possibilité de visites avec RENDEZ-VOUS
PROMOTIONS DISPONIBLES
www.troisvert.com
Pour vos besoins en logement
Bail d'un an 2 mois gratuits
ou
Bail de deux ans 150$/mois de rabais
ou
Déménagement payé
Câble inclus
Stationnement inclus
Informez-vous à propos des autres promotions disponibles.
Appartements refaits à neuf de 1 1/2 à 5 1/2
Appelez dès maintenant 819 379-9429

L'HUMOUR DE
Stéphane Laporte

«Il fait tellement froid que les poules claquent des dents.» - Jean Perron

SOMMAIRE

Arts et culture	20-21
Divertissements	22-23
Économie	15 à 18
Gens d'ici	24
Loterie	4
Météo	23
Nécrologie	27 à 31
Opinions	12
Petites annonces	25-26
Sports	33 à 39

INSOLITE

Pour une bouchée de moins, Subway traîné devant un tribunal

New York — Deux Américains ont porté plainte hier contre Subway car ils estiment que la chaîne de restauration rapide leur enlève le pain de la bouche en vendant des sandwiches deux centimètres plus petits que ce qui est annoncé sur le menu.

À la carte de cette sandwicherie américaine figure l'emblématique *Footlong*, un sandwich d'un pied, soit 30,48 centimètres. Mais un Australien à l'œil bien aiguisé a révélé il y a quelques jours qu'en réalité le sandwich ne mesurait que 28 centimètres.

Indignés, deux habitants du New Jersey, ont porté plainte dans leur État, affirmant que Subway avait délibérément raccourci ses sandwiches.

«Ce n'est pas la fin du monde si les consommateurs ont un sandwich de 28 centimètres au lieu de 30 comme promis, mais c'est le fait de promettre une chose et d'en recevoir une autre».

Ils expliquent ainsi que McDonalds avait bien été clair sur l'appelation de son «Quarter Pound», un sandwich qui pèse un quart de livre, avant la cuisson. Or «Subway ne fournit pas ce genre d'indication», accusent-ils.•

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières G9A 3Y2

ABONNEMENT
Téléphone: (819) **376-2000**
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

RÉDACTION
Téléphone: (819) **693-5464**
Télécopieur: (819) 376-0946
information@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
Téléphone: (819) **693-5478**
Télécopieur: (819) 691-4356
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
Téléphone: (819) **378-8363**
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
Téléphone: (819) **378-8363**
Télécopieur: (819) 376-8625
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Michel Angers veut harmoniser les noms de rues à Shawinigan

Un comité mis en place cette année pour réaliser ce projet en 2014

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO : ÉMILIE O'CONNOR

Le maire Angers estime qu'il est maintenant temps d'harmoniser les noms de rues à Shawinigan.

Shawinigan — Continuellement balayé sous le tapis depuis la fusion municipale, le projet d'harmoniser les noms de rues des sept secteurs de la ville de Shawinigan devrait finalement se réaliser en 2014. Le maire, Michel Angers, a annoncé hier midi qu'un comité serait mis en place cette année pour se pencher sur cette délicate question.

«Nous sommes une des rares villes au Québec à ne pas avoir encore fait le tour du jardin de ce côté», a-t-il lancé devant une centaine de membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan.

«Trois-Rivières s'est rapidement mise à la tâche en harmonisant sa toponymie. Nous avons du travail à faire. On pense que les citoyens sont mûrs pour aller de l'avant.»

Avec la controverse sur les défusions, l'ex-mairesse Lise Landry n'avait jamais osé ouvrir cette boîte de Pandore.

En 2006, le conseil municipal estimait qu'une facture de 300 000 $ ne valait pas la peine d'être investie pour éliminer les quelque 200 doublons qui parsèment la ville. Par exemple, on retrouve une 23e Avenue dans les secteurs Lac-à-la-Tortue, Shawinigan et Grand-Mère.

Le couvercle avait donc été mis sur la marmite et il n'avait plus jamais été retiré sous le règne de Mme Landry.

Au printemps 2011, la conseillère du district du Rocher et présidente de la Commission de la toponymie, Lucie DeBons, estimait que le sujet divisait encore trop le conseil pour aller de l'avant.

Moins de deux ans plus tard, M. Angers annonce que la Ville réglera ce dossier délicat une fois pour toutes. Il se base notamment sur le sondage réalisé l'automne dernier, dans le cadre du 10e anniversaire de Shawinigan, pour estimer que le temps est venu d'harmoniser les odonymes. Il rappelle que lors de cette consultation, 88 % des répondants avaient exprimé une opinion positive de leur ville et 89 % ressentaient un fort sentiment d'appartenance à l'endroit de Shawinigan.

«Les gens nous ont dit que les citoyens sont mûrs pour aller de l'avant, faire autre chose que d'y réfléchir et passer à l'acte», souligne-t-il.

«Un comité de travail se mettra en place en 2013 pour nous assurer que Shawinigan deviendra une ville unifiée, tout en gardant le sentiment d'appartenance pour nos secteurs.»

MICHEL ANGERS DEVANT LES MEMBRES DE LA CCIS

Shawinigan veut réduire les fuites commerciales

– page 15

«Je vais encore à Sainte-Flore, même si c'est fusionné à Grand-Mère depuis 40 ans», ajoute-t-il. «Ça ne dénature pas le village. Mais en même temps, il faut tous regarder dans la même direction.»

Dans l'esprit du maire, il ne fait aucun doute que l'harmonisation des noms de rues doit se faire un jour ou l'autre. Inutile de se cacher la tête dans le sable plus longtemps.

«Le sentiment d'appartenance se développe de plus en plus», observe-t-il. «Quand on est une ville, que ce soit pour les lettres à la poste ou le GPS, il faut être une seule entité légale. Il faut donc harmoniser, faire comme toutes les autres villes du Québec.»•

HARMONISATION DE LA TOPONYMIE À TROIS-RIVIÈRES

Une ville plus claire et plus sécuritaire

Vincent **Gauthier**
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — À Trois-Rivières, le projet d'harmonisation de la toponymie des rues avait rapidement été mis en branle à la suite de la fusion municipale de 2002. Dès l'automne 2004, la Ville procédait à la modification des noms de 350 voies de communications sur son territoire.

Un peu plus de huit ans plus tard, le directeur des communications à la Ville de Trois-Rivières, François Roy, estime qu'il s'agissait de beaucoup plus qu'un simple travail de remodelage toponymique mais bien d'une étape essentielle pour rendre la ville encore plus claire et plus sécuritaire. «Ce n'était vraiment pas pratique et surtout pas évident pour les services d'urgence lorsqu'ils devaient se rendre à un endroit rapidement. Ça pouvait devenir dangereux», souligne-t-il.

À titre d'exemple, M. Roy se souvient notamment du chemin Sainte-Marguerite qui était scindé à différents endroits et se poursuivait notamment en parallèle du boulevard Jean-XXIII. Avec les changements apportés, on a ainsi vu apparaître le chemin Walter-Dupont et la rue des Bostonnais dans le secteur Trois-Rivières-Ouest.

À l'époque une importante équipe de travail avait été mobilisée pour ce projet d'harmonisation de la toponymie. Les secteurs de l'urbanisme, de l'informatique, des services techniques, des travaux publics et des communications avaient été mis à contribution.

«C'est un grand ménage qui s'est fait. Il y avait des noms de rues à certains endroits qui n'avaient pas été officialisés. À d'autres places, il y en avait qui étaient mal écrits. À l'ère de l'informatique, ça devient important que toutes les rues soient clairement identifiées, car ça peut causer des problèmes», souligne M. Roy, qui avait activement participé à ce projet de toponymie.

Par ailleurs, le travail des employés de la Ville de Trois-Rivières avait été reconnu en mars 2005 alors que l'Office de la langue française du Québec lui avait décerné un Mérite du français dans la catégorie «Promotion d'une langue de qualité».•

GENTILLY-2

Lévesque réclame la démission de Vandal

Le maire prépare une charge en règle devant la commission parlementaire

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières— Après avoir souhaité que le gouvernement Marois soit renversé, voilà que le maire Yves Lévesque réclame la démission du président-directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, pour sa gestion du dossier de Gentilly-2.

En début de journée hier, le premier magistrat a déclaré aux médias que dans le privé, des têtes rouleraient avec ce genre de décisions.

«Il y aurait des bleus sur la table, et dans l'entreprise privée, il y aurait des têtes qui sauteraient, c'est sûr et certain», a-t-il lancé plus d'une fois.

Invité à préciser sa pensée, le maire a parlé de dirigeants en général, mais il a mentionné spécifiquement Thierry Vandal. Et il a même ajouté que sa démission serait «absolument» justifiée.

Mais en fin de journée, il a tenté de nuancer ses propos, sans pouvoir les nier, en disant que c'est au terme d'une enquête que des têtes pourraient rouler.

C'est que le maire Lévesque ne prise guère la volte-face de la société d'État sur Gentilly-2. «Il n'y a pas une entreprise privée qui accepterait d'avoir des dirigeants qui, en six mois, changent d'idée après avoir dépensé autant d'argent, soit 1,9 milliard de dollars. C'est de l'improvisation ou de l'incompétence. Des gens doivent répondre à ces questions-là», a-t-il affirmé.

Une sortie qui donne le ton à son intervention prévue la semaine prochaine en commission parlementaire.

«La commission parlementaire, c'est de la poudre aux yeux. Ça prend une enquête pour savoir de quelle façon ça a été géré. Et si c'est comme ça qu'on gère à Hydro-Québec, j'aurais peur pour les autres projets», confie-t-il.

Ce qui ne l'empêchera pas de vouloir démontrer l'impact socio-économique de la fermeture de Gentilly-2 sur sa ville et de demander comment le gouvernement et Hydro-Québec peuvent justifier pareille décision.

D'abord, il voudra obtenir des réponses à l'estimation des coûts de la réfection établie à 4,3 milliards de dollars par la société d'État.

PHOTO : LA PRESSE

Le président-directeur général d'Hydro-Québec, Thierry Vandal.

PHOTO : FRANÇOIS GERVAIS

Le maire Yves Lévesque.

«Comment expliquer une évaluation supérieure de plus de 1,8 milliard de dollars à ce qui a été réalisé dans quatre projets identiques et ce, avec en plus un retour d'expérience considérable qui éviterait de faire les mêmes erreurs et permettrait d'en réduire les coûts?», posera-t-il comme question mardi prochain.

Celui-ci fera allusion, entre autres, aux 2,5 millions de dollars de Point Lepreau et 4,5 milliards de dollars pour les deux unités de Bruce A.

> *«Il n'y a pas une entreprise privée qui accepterait d'avoir des dirigeants qui, en six mois, changent d'idée après avoir dépensé autant d'argent, soit 1,9 milliard de dollars»*

«Comment peut justifier d'abandonner le projet le plus rentable d'Hydro-Québec (même avec un investissement de 4,3 milliards de dollars) pour un coût de production de 8,3 cents du kWh pour compléter la réfection?», peut-on lire dans le mémoire.

Alors que les projets éoliens, de biomasse et de centrales hydrauliques sont à plus de 13 cents du kWh, «comment peut-on affirmer que le coût de production de 8,3 cents du kWh n'est pas justifié au plan financier pour Hydro-Québec?», soulèvera-t-il comme interrogation.

Et comment expliquer, selon lui, que l'évaluation et la décision du gouvernement ne tiennent pas compte des retombées économiques directes et indirectes de plus de 100 millions de dollars par an, pendant les 30 prochaines années provenant de l'exploitation de Gentilly-2, «qui sont largement plus élevées que celles des projets éoliens et de biomasse?».

«Comment peut-on justifier une décision d'une telle importance économique pour l'avenir du Québec sur la base d'une prévision de revenu d'Hydro-Québec de 4 cents du kWh pour les quatre prochaines années alors qu'il y a quatre ans, les prévisions utilisées par Hydro-Québec étaient de plus de 8 cents du kWh? Ne doit-on pas au minimum être concerné par l'incertitude des prévisions utilisées par Hydro-Québec», retrouve-t-on dans la liste de questions.

Et le premier magistrat se demande comment peut-on justifier d'accepter une radiation d'actif de 1,8 milliard de dollars (70 % du profit déclaré par Hydro-Québec en 2011) engagé dans le projet de réfection de Gentilly-2 autorisé et débuté en 2008.

«Comment justifier d'augmenter la dette du Québec de plus de 1,3 milliard de dollars, soit six fois le budget annuel de la Ville de Trois-Rivières, et d'augmenter la dette d'Hydro-Québec de 500 millions de dollars pour radier un actif qui pourrait être rentabilisé?», martèlera le maire au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Par conséquent, le plan de diversification économique proposé par Québec lui apparaît insuffisant.

«Comment peut-on justifier qu'un fonds de 200 millions saura combler toutes les pertes économiques du Québec associées à l'augmentation de la dette de 1,3 milliard de dollars, à la perte de retombées de 400 millions de dollars pour la réfection de Gentilly-2 et de 100 millions de dollars par année pendant les 30 années d'exploitation de Gentilly-2 dans les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie?», poursuit-on dans le mémoire.

Le maire Lévesque veut faire stopper toute activité de démantèlement de la centrale
– page 5

«Comment justifier qu'on propose d'éliminer plus de 800 postes bien rémunérés dans un secteur de haute technologie et d'innovation technologique, une industrie mature qui a fait ses preuves et une source d'énergie, fiable, sûre, et un mode de production important de toutes les stratégies envisagées pour la production d'énergie à faible émission de gaz à effet de serre?», renchérit-on.

En conclusion, Yves Lévesque fera valoir les points suivants: souhait de la population régionale de poursuivre l'exploitation de la centrale nucléaire, autorisations gouvernementales obtenues pour la réfection et argumentation tout à fait irréaliste concernant l'expertise à développer dans le démantèlement de Gentilly-2.

«Il s'avère que la décision précipitée d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec n'a pas permis d'évaluer tous les coûts et impacts économiques de la décision de même que tous les scénarios pour réaliser la réfection et rentabiliser la poursuite de l'exploitation à meilleurs coûts», lancera-t-il comme dernier message.•

Avec la collaboration de Roland Paillé.

PROJET D'ENTENTE HORS COUR DANS LE DOSSIER DE STEVE DUBÉ ET ALAIN LAMARRE

La quittance serait «réciproque et finale»

MARTIN FRANCOEUR
martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO : ÉMILIE O'CONNOR

Si un projet de résolution est présenté au conseil le 4 février prochain, celui-ci sera adopté à la majorité des membres du conseil, peu importe la position que prendra le Groupe des sept.

Trois-Rivières — La Ville de Trois-Rivières n'a pas envisagé la possibilité de réclamer le montant qui serait versé aux demandeurs Steve Dubé et Alain Lamarre si jamais il devait y avoir des accusations criminelles qui déboucheraient sur un verdict de culpabilité. L'hypothèse est bien réelle et préoccupe certains conseillers municipaux.

«Le maire a beau dire que tout est terminé mais on apprend qu'il y a encore une possibilité que des accusations soient portées. Le dossier vient d'être soumis aux procureurs qui devront déterminer s'il y a matière à accusations. Si jamais c'est le cas, et je ne veux pas porter de jugement là-dessus, c'est évident qu'on doit tenir compte de cette hypothèse-là dans l'analyse qu'on fait de la proposition d'entente qui est sur la table», explique la conseillère du district de Marie-de-l'Incarnation, Sylvie Tardif.

Du côté de la Ville de Trois-Rivières, on s'en tient à dire que le projet d'entente hors cour prévoit que le montant qui serait versé dans le cadre de celle-ci – on parle présentement de 125 000 $ pour chaque demandeur – constituerait une «quittance réciproque et finale».

Selon le directeur des communications à la Ville, François Roy, il serait alors «impossible» pour la Ville de reprendre ses billes si jamais les deux hommes devaient faire l'objet d'accusations criminelles et qu'ils étaient reconnus coupables.

Ça, c'est selon le projet d'entente qui fait l'objet de discussions présentement. Parce que cela peut encore changer.

Même s'il ne s'agit que d'une hypothèse, le directeur des communications est d'avis que d'ici à ce que le projet de résolution concernant l'entente hors cour soit présenté au conseil, le 4 février, «il y aura une réflexion sérieuse à faire là-dessus». Et cette réflexion est hautement politique.

Des conseillers sont d'avis que la question devra en effet être abordée et qu'un mécanisme permettant à la Ville de récupérer les sommes pourrait être inclus au projet d'entente hors cour. Il n'est donc pas impossible que la version du projet d'entente qui circule actuellement ne soit pas celle qui sera définitivement proposée aux membres du conseil.

«De toute façon, l'offre formelle on ne l'a pas vue. On nous a présenté un document qui n'est en fait qu'un projet de résolution de la Corporation de l'Amphithéâtre», déplore Sylvie Tardif.

Le président de la Corporation de l'Amphithéâtre, Roger Picard, n'a pas voulu commenter cette situation. C'est lui qui, lundi après-midi, a présenté le projet d'entente, sous forme de résolution, aux membres du conseil.

Les conseillers du Groupe des sept, personnellement visés par la poursuite de 1,7 million $ déposé par Steve Dubé et Alain Lamarre, ne se sont pas prononcés sur ce projet d'entente hors cour, préférant demeurer prudents compte tenu des circonstances. Mais tout indique que si un projet de résolution – intact ou modifié – est présenté au conseil le 4 février prochain, celui-ci sera adopté à la majorité des membres du conseil, peu importe la position que prendra le Groupe des sept. L'entente signifierait donc l'abandon des procédures, moyennant le versement de 125 000 $ par demandeur. L'entente prévoit qu'il n'y aurait aucune admission de responsabilité de part et d'autre.

Enfin, il semble trop tôt pour déterminer si le montant qui serait versé aux demandeurs en indemnité dans le cadre d'une entente hors cour est imposable ou non. En droit, la règle générale veut que pour déterminer si les dommages versés constituent un revenu ou du capital, il faut analyser ce que le montant a pour but de remplacer ou ce qu'il a pour effet de remplacer. Il faudra donc inévitablement, pour déterminer si le montant est imposable ou non, préciser ce que vient remplacer ou compenser le montant en question.

À la Ville de Trois-Rivières, on indique qu'il n'y aurait pas de retenue à la source sur le montant qui serait versé aux demandeurs advenant la conclusion d'une entente à l'amiable.

«Nous on payerait la totalité du montant sans retenue. On ne sait pas si c'est imposable, on ne fait que donner le chèque si tel est le cas», conclut François Roy.•

RAPPEL DE LA SUBVENTION DE 610 000 $ AUX FÊTES DU 375e

Développement économique Canada ne répond plus

Martin **Francoeur**
martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO : ARCHIVES SYLVAIN MAYER

Le dossier de la subvention de 610 000 $ pour le 375e n'est toujours pas réglé.

Trois-Rivières — Développement économique Canada refuse de dire si elle maintient ou non la réclamation de 610 000 $ qu'elle avait adressée à la Ville de Trois-Rivières et au Comité des Fêtes du 375e en avril 2011.

L'organisme fédéral juge que le dossier est confidentiel et son directeur régional indique qu'aucun commentaire ne sera émis à ce sujet.

«C'est un dossier qui est entre les mains des autorités policières alors vous comprendrez qu'on n'émettra aucun commentaire», a simplement répondu Pierre Lacoursière, directeur régional pour la Mauricie chez Développement économique Canada.

L'agence fédérale refuse ainsi de dire si elle s'attend toujours à recevoir le montant qu'elle a réclamé à la Ville après avoir constaté une irrégularité dans la production de pièces justificatives pour le versement de la subvention. Il semble que le gouvernement fédéral n'ait toujours pas pris action pour se faire rembourser la somme. En vertu des règles du Code civil, il dispose de trois ans pour le faire, après quoi il y a prescription.

C'est le rappel de cette subvention qui, en avril 2011, avait entraîné la suspension avec solde de Steve Dubé et Alain Lamarre de leurs fonctions à la tête de la Corporation de l'Amphithéâtre de Trois-Rivières. Les deux hommes avaient été nommés à ces postes une fois leur contrat terminé aux Fêtes du 375e.•

LA GRIFFE
à Beaudoin

Jean-Marc **Beaudoin**

jean-marc.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca

Demande réaliste

On peut sursauter en prenant connaissance de l'intention de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières de réclamer que le fonds de diversification économique pour compenser la fermeture de Gentilly-2 soit de l'ordre de près d'un milliard $.

La Chambre juge que le fonds de 200 millions $ institué par l'actuel gouvernement sera nettement insuffisant pour réparer les pertes économiques qui vont découler de l'abandon de la centrale dans Ville de Bécancour et dans l'agglomération de Trois-Rivières.

Même si le gouvernement prétend que son fonds générera beaucoup d'investissements au cours des prochaines années, ce qui est possible, il est assez invraisemblable de croire que les hypothétiques entreprises qui viendront s'installer dans la région ou prendront de l'expansion, stimulées par ce fonds, puissent parvenir à remplacer ce qui a été perdu.

La blessure économique est vive et immédiate alors que le remède demeure incertain et pour peu qu'il soit efficace, son effet ne pourra se faire sentir qu'à long terme.

L'ordre de grandeur du fonds de compensation nécessaire avancé par la Chambre de commerce se justifie pleinement et de différentes façons.

La Chambre ne fait d'ailleurs que reprendre une position qu'elle avait déjà prise quand les premières rumeurs concernant la fermeture possible de la centrale ont circulé et que la première ministre Pauline Marois, alors chef de l'opposition, avait établi à 200 millions $ la compensation que consentirait un gouvernement péquiste. C'est fait.

Pour justifier ses attentes, Patrick Charlebois, le président de la Chambre de commerce rappelle que les retombées économiques annuelles d'une centrale en opération atteignaient déjà 130 millions $, en salaires versés et en achats de biens et de services locaux. Il suffit de multiplier par 40 années de seconde vie de la centrale pour avoir une idée de l'ampleur de la perte.

La Chambre appuie aussi son évaluation sur une étude d'Hydro-Québec réalisée en 2004 qui prévoyait des pertes économiques régionales nettes de 2,5 milliards $ advenant l'abandon de la centrale. On peut croire que la réactualisation des données de l'étude pousserait aussi vers les 4 milliards $ l'estimation de ces pertes.

Dans le mémoire qu'elle va soumettre la semaine prochaine en commission parlementaire, la Ville de Trois-Rivières frappera elle aussi sur ce clou pour faire prendre conscience du choc économique qui sera subi dans la région. Car il faut aussi prendre en compte les retombées qui auraient en plus découlé du chantier de réfection, qui est évalué à 2,5 milliards $ par la Ville, même si Hydro-Québec a étonnamment gonflé ce coût à 4,3 milliards $. On évalue à 2500 les emplois directs, indirects et induits qui auraient été créés durant les travaux de remise à niveau de la centrale.

Le gouvernement prétend que son fonds de diversification va générer 1 milliard $ en investissements et contribuer à la création de 2500 emplois, directs ou indirects. Il faut pour cela faire un grand acte de foi et savoir qu'en plus des 800 emplois directs qui seront abolis à la centrale, il y aura aussi 2500 autres emplois indirects ou induits qui vont progressivement disparaître. Les économistes s'entendent pour dire qu'un emploi industriel en grande entreprise génère dans son milieu au moins trois autres emplois. On subira l'effet inverse.

La Chambre s'inquiète enfin de ce que le Fonds de diversification pourrait ne pas être maintenu advenant l'élection éventuelle d'un autre gouvernement. Elle pourrait en premier lieu se questionner sur la pérennité réelle de l'actuel fonds.

C'est une enveloppe réservée à l'intérieur d'un fonds plus global de développement économique administré par Investissement Québec. Cet argent sera principalement investi sous forme de prêts, de garanties de prêts ou de prises de participation. Cela laisse entendre que l'argent dégagé reviendra par la suite dans le fonds. C'est vrai. Sauf qu'après cinq ans, il n'y aura plus rien de dédié à la région. Pour le bénéfice de la région, il n'y aura donc aucune permanence de ce fonds.

C'est vrai qu'il ne fallait pas faire comme on l'a fait avec le Fonds Laprade qui a été dispersé et dilapidé dans toutes sortes de projets. Par contre, on aurait pu prendre l'exemple des «petits fonds LaPrade», comme celui de Champlain, qui existe encore, plus d'un quart de siècle après sa constitution. Mais pour cela, il aurait fallu un fonds réel, pas virtuel.•

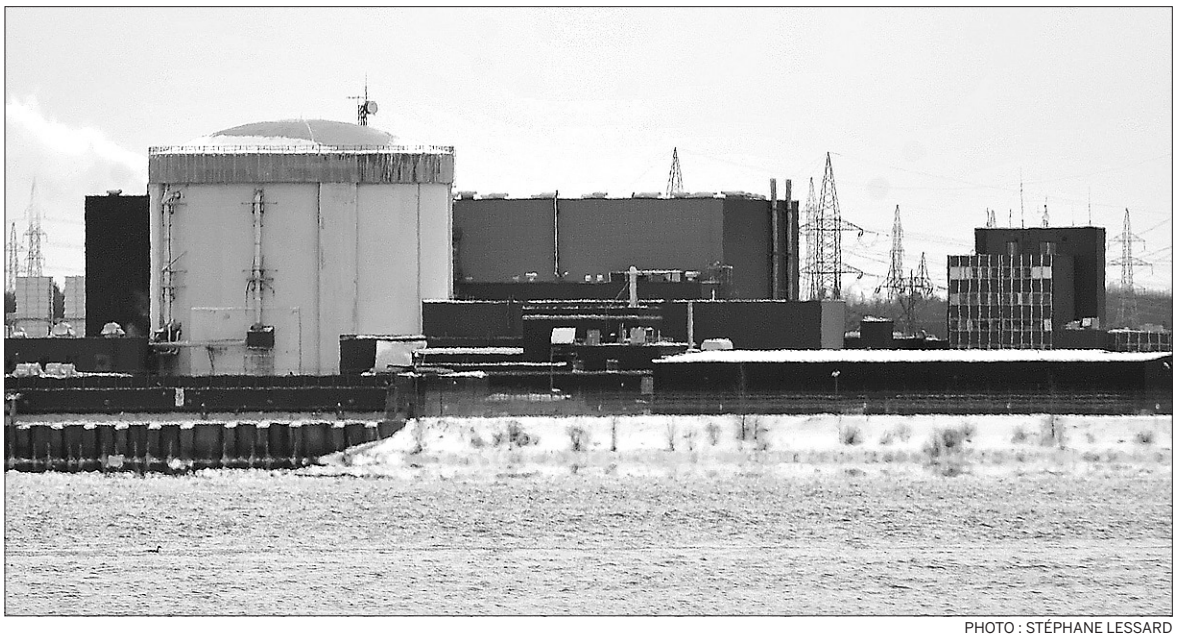

PHOTO : STÉPHANE LESSARD

Selon le maire Lévesque, les activités récurrentes de Gentilly-2 représentaient un impact annuel d'environ 75 millions de dollars uniquement pour sa ville.

CENTRALE GENTILLY-2

Lévesque veut faire stopper toute activité de démantèlement

Marc **Rochette**

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières— Parlant d'une catastrophe économique pour sa ville qui compte 70 % des travailleurs de Gentilly-2, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, s'en va à Québec mardi prochain pour exiger une réévaluation complète du dossier de fermeture de la centrale et faire stopper toute activité de démantèlement.

«Le déclassement privera les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie, et en grande partie la Ville de Trois-Rivières, des retombées économiques de plus de 100 millions de dollars par an pendant les 30 prochaines années, et de plus de 400 millions de dollars pour les activités de réfection interrompues», soulignera-t-il lors de la commission parlementaire, à la lumière du mémoire obtenu par *Le Nouvelliste*.

Selon lui, les activités récurrentes de Gentilly-2 représentaient un impact annuel d'environ 75 millions de dollars uniquement pour sa ville. Et c'est sans compter tous les millions et tous les emplois qui étaient rattachés au projet de remise à neuf de la centrale. Par exemple, des firmes telles que Johnston-Vermette et Ganotec auraient pu profiter de cette manne.

«La fermeture de la centrale vient amplifier le fléchissement de l'emploi déjà amorcé. Si on ajoute à cela l'incertitude permanente qui plane sur nos usines à papier, il sera difficile de poursuivre l'élan d'un essor économique amorcé lors des dernières années», plaidera-t-il.

À son avis, plus de 70 citoyens trifluviens ont perdu leur emploi avec la mise à pied des employés temporaires. Et il appréhende l'exode de centaines d'autres pour poursuivre leur carrière.

Par ailleurs, deux firmes d'ingénierie localisées à Trois-Rivières, Genivar et Dessau, ont décidé de se désengager dans ce secteur à la suite de l'annonce gouvernementale qui, prétend le maire, fera également mal aux maisons d'enseignement. Car celles-ci auront formé des ingénieurs et des techniciens qui ont fait carrière à Gentilly-2.

«La non-réalisation de la réfection de la centrale et son démantèlement ont déjà et auront des conséquences désastreuses pour la Ville de Trois-Rivières, la région de la Mauricie et le Centre-du-Québec», fera-t-il remarquer aux parlementaires.•

Chirurgies **laser** ou
Avec **implants intra-oculaires**

ENFIN VOYEZ de PRÈS et de LOIN!

Dr **Francis Roy**, chirurgien ophtalmologiste

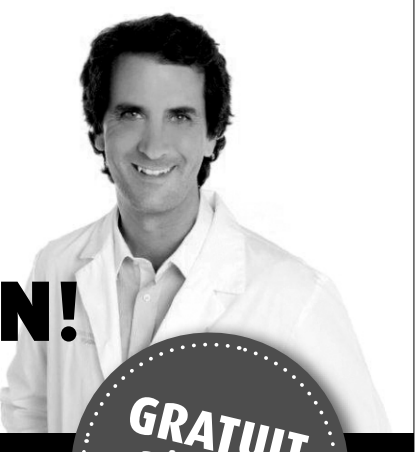

GRATUIT
RÉSERVEZ VOTRE PLACE!

Soirée d'information
MERCREDI 30 JANVIER À 19h
819 693.5757
www.voirclair.ca

Suivez-nous!

579, rue Laviolette, Trois-Rivières

CHIRURGI VISION

Un froid glacial, mais pas historique

Le mercure s'est promené entre -30°C et -40°C hier en Mauricie et au Centre-du-Québec

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — L'été est encore bien loin de cogner à nos portes mais la journée la plus glaciale de la saison hivernale 2012-2013 est probablement chose du passé pour la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Hier, le mercure a oscillé entre -27°C et -37°C dans la région et a même atteint une pointe ressentie jusqu'à -41°C avec le refroidissement éolien en Haute-Mauricie.

Les températures enregistrées se sont approchées des marques historiques à divers endroits dans la région sans toutefois les fracasser. À La Tuque, la température de 37,5°C est passée bien près du record de -38,4°C établi en 1954.

Pendant qu'à Trois-Rivières les citoyens ont dû se débrouiller avec une météo de -28°, atteignant -38°C avec le facteur éolien, sur la rive-sud, la station météorologique de Nicolet a obtenu des températures de -27°C, bonifiées à -37° avec le refroidissement éolien.

Évidemment, les conditions étaient passablement difficiles pour les travailleurs qui devaient œuvrer à l'extérieur. Sur les chantiers de construction, les vêtements chauds étaient de mise tout comme les pauses-café un peu plus fréquentes, question de se réchauffer adéquatement lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Parmi ces courageux, on en retrouvait une dizaine à l'angle de l'autoroute 55 et du boulevard

PHOTO: SYLVAIN MAYER

Avec des températures entre -30°C et -40°C, les conditions de travail étaient loin d'être évidentes à l'extérieur, notamment dans le domaine de la construction. Jason Côté était malgré tout à son poste hier sur le chantier de l'échangeur de l'autoroute 55 dans le secteur Saint-Grégoire.

des Acadiens dans le secteur Saint-Grégoire de Bécancour, qui étaient au boulot sur le site du futur échangeur. «Les gars ont le droit d'aller se réchauffer quand ils veulent. Quand ils sont gelés, ils sont gelés. Il n'y a pas de gêne à y avoir. Ensuite, ils reviennent travailler», a mentionné Pierre Côté, responsable du chantier pour l'entreprise Grandmont et Fils, tout en indiquant avoir déjà travaillé dans des conditions encore plus glaciales par le passé.

Malgré tout, la vague de froid qui dure depuis dimanche soir se poursuivra encore pour les quatre prochains jours avant de voir des normales plus saisonnières refaire surface dans la région à compter de lundi. D'ici là, les rafales de vent seront encore importantes et conserveront le mercure au moins à -20°C. «Les conditions seront venteuses jusqu'à dimanche tandis qu'on va avoir le retour d'un peu de neige en début de semaine prochaine», souligne André Cantin, météorologue chez Environnement Canada.

Pendant ce temps, du côté du Centre Le Havre, qui peut accueillir jusqu'à 22 sans-abri, on affiche complet à cette période-ci de l'année. Lorsque des personnes additionnelles viennent cogner à la porte, elles sont dirigées vers d'autres ressources pouvant offrir de l'hébergement adéquat, notamment en partenariat avec les Centres de santé et de services sociaux de Trois-Rivières et de l'Énergie.

Dans un autre ordre d'idée, malgré le froid glacial, les centres de détente reçoivent tout de même leur lot de clients qui osent s'aventurer dans les bains extérieurs. Le président et directeur général de KiNipi Spa et bains nordiques, René Giguère, souligne que l'expérience est tout aussi agréable dans des conditions aussi polaires.

«Les gens se dépêchent à enlever leur peignoir mais l'eau demeure à 104°F. Il faut se mettre une tuque mais il fait chaud quand même! Par contre, les gens ne restent pas assis autour du feu dehors après leur bain, ils viennent plutôt à l'intérieur», dit-il, tout en estimant recevoir de 40 à 50 personnes par jour dans les bains du KiNipi.

Températures du 23 janvier

Trois-Rivières	-28°C	-38°C
La Tuque	-37,5°C	-41°C
Nicolet	-27°C	-37°C

Les données de la première colonne représentent les températures réelles et celles de la seconde tiennent compte du facteur éolien.

Pointe record à Hydro-Québec

Du côté d'Hydro-Québec, une pointe historique a été enregistrée à 7 h hier matin avec une consommation de 38 910 mégawatts. La société d'État a fait savoir que le réseau s'était bien comporté. Encore une fois aujourd'hui, Hydro-Québec, qui s'attend à une pointe encore plus importante avoisinant les 39 500 MW, demande à la population de limiter sa consommation, particulièrement pendant la pointe de 7 h à 9 h. Parmi les mesures suggérées, on demande de réduire légèrement le chauffage, surtout dans les pièces inoccupées en plus de diminuer la consommation d'eau chaude et l'utilisation des électroménagers.

Quant aux téléphones de CAA Québec, ils n'ont pas dérougi de la journée, encore une fois, alors que plusieurs milliers d'appels ont été placés par des automobilistes pour obtenir du soutien routier.•

CONTROVERSE AU DOMAINE BEAUSÉJOUR

Angers n'aura pas à agir comme médiateur

Robert Pilotte refuse l'offre du maire

Guy **Veillette**
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Rempli de bonnes intentions, le maire de Shawinigan, Michel Angers, souhaitait dénouer l'intrigant dossier du Domaine Beauséjour en organisant une réunion avec les deux parties impliquées, demain après-midi. Il pourra finalement consacrer cette plage horaire à d'autres fins, puisque l'ex-propriétaire du site historique, Robert Pilotte, n'est pas intéressé par cette rencontre.

L'ex-animateur de radio et actuel président de l'Association libérale provinciale du comté de Saint-Maurice rencontrait M. Angers à l'hôtel de ville, hier après-midi. Il avait sollicité ce rendez-vous après

PHOTO : SYLVAIN MAYER

Robert Pilotte a clairement mentionné au maire Angers qu'il n'était pas intéressé à négocier.

avoir appris que l'acquéreur du Domaine Beauséjour, Stéphane Montmorency, avait pu rencontrer le maire mardi matin.

M. Angers s'offrait comme médiateur dans ce dossier. Rappelons qu'après avoir acheté ce domaine en décembre, M. Montmorency et sa conjointe ont constaté qu'il manquait des artefacts sur le site. Preuve à l'appui, M. Pilotte précise que ces objets ne se retrouvaient pas dans le contrat de vente. Il ne voit donc pas pourquoi il devrait les rendre.

M. Montmorency a interpellé les élus à ce sujet le 15 janvier, en assemblée publique. Le conseil municipal ne souhaite évidemment pas s'impliquer dans un litige civil, mais il demeure tout de même préoccupé par le sort réservé à un site qu'il a désigné patrimonial en 2009.

Dans ce contexte, le maire a donc suggéré à MM. Montmorency et Pilotte de se rencontrer pour trouver un terrain d'entente. L'actuel propriétaire devait soumettre cette offre à son avocat. Mais hier, M. Pilotte a clairement mentionné au maire qu'il n'était pas intéressé à négocier. «Il pense que la partie légale est la voie à suivre», constate M. Angers. «Moi, ma préoccupation est de m'assurer que le patrimoine soit préservé. Il m'a assuré que ça avait toujours fait partie de ses priorités.»

Le maire laissera donc les belligérants régler leur différend devant un juge. «Moi, j'ai fait ma tentative», commente-t-il. «J'ai tenté de jouer un rôle de médiateur. Il semble que chacun reste sur ses positions. Ma préoccupation demeure que tout le monde soit respectueux du patrimoine. Comme Ville, nous avons cité ce site et on veut s'assurer que le Domaine Beauséjour conserve son aspect patrimonial. J'espère que celui qui tranchera s'assurera que tout soit conforme à la politique que nous avions établie.»

Tout indique donc que ce dossier d'une inexplicable complexité continuera à s'embourber. «J'ai cru que j'aurais possiblement pu rapprocher les parties», confesse M. Angers. «Nous avons deux versions des choses et chacun croit avoir raison. Je n'ai pas à juger qui a tort et qui a raison. Je me suis soumis comme médiateur, mais il semble que le dossier soit complexe. J'aurai fait mon bout de chemin.»•

PYRRHOTITE ET PYRITE DANS LA RÉGION

Un phénomène connu de longue date

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Mégaprocès PYRRHOTITE

Trois-Rivières — Le scandale de la pyrrhotite a commencé à éclater en 2009 en Mauricie, mais le phénomène et les dégâts majeurs qu'il entraîne sont connus depuis bien plus longtemps, comme on a pu le constater hier, lors du procès sur la pyrrhotite. Malheureusement, le sujet semble avoir été mis sous une cloche de verre.

L'entrepreneur bien connu Paul Dargis a connu son tout premier cas de pyrite dans les fondations d'un client sur la rue Fafard, en 2001. Sa première réaction fut de contacter son fournisseur de béton qui était alors Maskimo. Personne ne semble comprendre alors ce qui se passe. Des prélèvements indiquent en effet que le taux de compression du béton est bon.

Désireux de ne plus vivre de problèmes de ce genre avec ses constructions, M. Dargis se tourne alors vers Construction Béton Boisvert pour son béton. Or, il ignorait alors que cette compagnie de béton allait éventuellement faire l'objet d'importantes poursuites dans la cause de la pyrrhotite qui se déroule présentement au palais de justice de Trois-Rivières.

C'est que cette compagnie était alors fort populaire auprès des entrepreneurs de la région, notamment à cause de ses prix compétitifs et M. Dargis ne pouvait se douter de ce qui l'attendait.

Entre-temps, désireux d'élucider le mystère de la fondation qui se fissurait, Paul Dargis prend sur lui d'aller rencontrer le professeur Arezki Tagnit-Hamou, un chercheur de l'Université de Sherbrooke spécialisé dans l'étude physico-chimique et microstructurale du ciment et du béton.

Ce dernier accepte d'étudier des carottes du béton défectueux. Il y trouve un faible contenu en pyrrhotite et pense que «la fissuration du béton est due à l'oxydation et l'expansion des granulats».

En 2003, un autre client contacte M. Dargis. Cette fois, c'est un perron coulé par Construction Yvan Boisvert, son tout nouveau fournisseur de béton, qui est fissuré.

Le représentant de Boisvert constate le problème et offre de reconstruire le perron. Mais jamais il ne parle de pyrrhotite ou de pyrite à M. Dargis.

Encore une fois, M. Dargis change de bétonnière. Il veut être certain de ne plus vivre de troubles. Mais c'est trop peu trop tard, le mal est fait. Pas moins de 67 de ses maisons sont actuellement inscrites au procès de la pyrrhotite. La maison qu'il a bâtie pour son père et celle qu'il a bâtie pour sa belle-sœur ont elles aussi des problèmes de pyrrhotite.

M. Dargis a témoigné à l'effet que des discussions ont eu lieu au sujet de ce phénomène de fissuration aux réunions de l'APCHQ en 2002 et en 2003. Mais dès 2004, dit-il, ce sujet est devenu «historique du passé» parce qu'il n'avait touché qu'une petite quantité de maisons (environ une trentaine) et une petite quantité d'entrepreneurs.

PHOTO : STÉPHANE LESSARD

Le scandale de la pyrrhotite a commencé à éclater en 2009 en Mauricie, mais le phénomène était connu depuis déjà 2001.

Jean Champagne, un entrepreneur de 30 ans d'expérience, avait entendu parler des quelque 30 cas de pyrite causés alors par le béton de Maskimo.

En 2004 ou 2005, ayant un important projet de construction en vue, il avait demandé à son contact chez Béton Laurentide (l'autre bétonnière poursuivie actuellement pour des problèmes de pyrrhotite entre 2003 et 2008), Michel Bergeron, s'il y avait un quelconque problème de béton dans son entreprise. «Il m'a garanti que son béton ne contenait pas de pyrite. Il était convaincant», dit-il. «Il disait qu'il ne prenait plus ses agrégats à la même place.»

M. Dargis a partagé l'étude de l'Université de Sherbrooke avec l'APCHQ, mais il semble que personne n'ait donné suite à cette histoire qui allait devenir, une dizaine d'années plus tard, un des plus gros scandales du milieu de la construction au Canada.•

La Maison Barakett & Grossiste International
Depuis 1909

RABAIS
*75 %
*70 %
*60 %
*50 %
ET PLUS

Lots laissés à 69$, 99$, 129$, 149$, 199$, 229$ et 249$ la pièce. Vous verrez des valeurs allant à plus de 1195$ le MANTEAU, prix de gros ordinaire.

CUIRS
AVIS PUBLIC
LIQUIDATION
TOTALE
Après lieu :

ABSOLUMENT TOUT TOUT... DOIT ÊTRE RETOURNER!
Profitez pleinement des plus belles lignes de cuirs, grande qualité, choix, style et prix comme seule la MAISON BARAKETT peut vous offrir.

FEMMES/HOMMES :
Extra petite à 7X large et ajustements sur mesures.

Manteaux courts, 3/4, 7/8, longs, doublures détachables, vestons, vestes sans manche, pantalons, vestons (jacket d'intérieur), manteaux bordés ou non de fourrure, capuchon et doublure détachables, collets, poignets de renard ou autres fourrures détachables.

Voyez-nous sur Facebook
La Maison Barakett
6e Rue Trois-Rivières • 819 379-0488

Présentez cette annonce et un bon d'achat vous sera remis sur votre prochain achat.

3127232

JOURNÉE
Portes ouvertes
Samedi 26 janvier 2013
de 11h à 16h
Centre de l'activité physique et sportive (CAPS) Léopold-Gagnon
UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières
Savoir. Surprendre.

• Information sur les programmes et l'admission
• Visites du campus et des résidences

En savoir plus? Écoutez-moi!

819 376-5011
ou 1-800-365-0922
uqtr.ca/portesouvertes

Viens nous voir!
Cours la chance d'être exempté de tes frais de scolarité pour un trimestre.

DÉCLASSEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE GENTILLY-2

«200 millions $, un prix de consolation»

Sylvie Roy, responsable de la Mauricie à la CAQ, connaît bien le dossier

LOUISE PLANTE
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — «200 millions $, un prix de consolation!» Voilà comment Sylvie Roy, députée caquiste d'Arthabaska et responsable de la Mauricie dans la deuxième opposition, résume sa pensée sur le dossier du déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Un dossier qu'elle connaît bien, non seulement à titre d'ex-mairesse de Sainte-Sophie-de-Lévrard, ce qui l'a amenée à échanger souvent avec l'ex-maire Maurice Richard à la table sur la sécurité de la MRC de Bécancour, mais aussi parce qu'elle est la députée qui habite le plus près de cette centrale... oui, plus près que son collègue Donald Martel, du comté voisin.

La députée n'ira pas jusqu'à appuyer le président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, Patrick Charlebois, qui réclame un fonds de près d'un milliard $, mais les 200 millions $ lui paraissent nettement insuffisants. Elle a d'ailleurs eu une conversation téléphonique avec ce dernier, hier. Par politesse, Mme Roy entendra les gens qui se présenteront devant la commission parlementaire sur le déclassement de la centrale, avant de se prononcer. Mais elle reconnaît que l'offre doit être majorée.

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Sylvie Roy, députée de la CAQ dans Arthabaska et responsable de la Mauricie dans la deuxième opposition, était de passage dans la région dans le cadre d'une tournée des députés parrains et marraines.

«Quand je pense que la seule décision qui a touché la Mauricie à l'heure actuelle, c'est la fermeture de Gentilly-2. Comme ça!»

«Quand je pense que la seule décision qui a touché la Mauricie à l'heure actuelle, c'est la fermeture de Gentilly-2. Comme ça! Je pense que ça été une décision précipitée. Comme députée de l'ADQ, je recevais pourtant des représentations d'Hydro-Québec pour s'assurer de la pérennité, de la sécurité, de la continuation de Gentilly-2 et là, arrive Pauline Marois au pouvoir et bang!, on ferme ça! En plus, le ministre responsable de la région est celui de l'Environnement! C'est antinomique.»

De passage à Trois-Rivières, hier, dans le cadre d'une tournée caquiste des députés parrains et marraines, Mme Roy en a profité pour rencontrer un organisme communautaire (Autonomie Jeunesse) qui éprouve des difficultés de financement. Elle accordait une entrevue au *Nouvelliste*, dans un café, avant de reprendre le chemin de sa circonscription.

À l'arrivée du média, la députée était en conversation téléphonique avec son chef, François Legault, qui lui confirmait ses nouvelles fonctions au sein de la formation caquiste. Une nouvelle qui, manifestement, lui faisait plaisir. Délestée de la Sécurité publique, un dossier qu'assumera désormais seul le député Jacques Duchesneau, Mme Roy a demandé et obtenu les Affaires sociales, un secteur dont elle s'est beaucoup occupé à l'époque de ses débuts à l'Action démocratique du Québec. «J'ai fait mon bout en sécurité publique depuis 2003. Je veux être la voix des gens du secteur social. Je cherche d'autres batailles, dont celles des aînés et là, M. Legault vient de me le confirmer», raconte-t-elle tout sourire, en fermant son téléphone portable. Contrairement à ce que des médias ont laissé entendre, Mme Roy assure très bien s'entendre avec Jacques Duchesneau. Loin de faire de l'ombre à celle qui a réclamé la première la commission Charbonneau, M. Duchesneau serait devenu un collègue très proche de Mme Roy. «On s'entend super bien. On avait convenu de façon non officielle qu'il s'occupait de criminalité et moi des victimes. Là c'est plus officiel.»

Pourquoi ce remaniement soudain au sein de la CAQ? «C'est pour réajuster les choses, simplement, répond la députée. Je ne trouvais pas normal que nous soyons deux personnes connues à ce dossier. Et il n'y avait pas assez de femmes à l'avant-plan. Je me trouve à délester un peu Hélène Daneault qui avait trop de responsabilités avec la Santé. Mais j'avais déjà Aînés et Jeunesse. J'aurais voulu en parler davantage lors de la dernière session mais avec une session de six semaines, un discours inaugural et un budget, sans compter les nombreux rebondissements avec les ministres et les nominations, c'était impossible d'amener d'autres enjeux. Il y avait ce qu'on appelle une *opacité médiatique*. Ce n'était pas le temps.»

«Comme députée de l'ADQ, je recevais pourtant des représentations d'Hydro-Québec pour s'assurer de la pérennité, de la sécurité, de la continuation de Gentilly-2»

Mme Roy dit s'intéresser à la condition générale des aînés et non seulement aux CHSLD. «C'est bien "mourir dans la dignité", mais il faut, avant, vieillir dans la dignité», clame celle qui dit entreprendre le jour un d'un chantier sur les aînés. Elle sera d'ailleurs de retour en Mauricie pour discuter spécifiquement de cette question.•

Françoise David à Trois-Rivières

Louise **Plante**
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Après la députée d'Arthabaska, Sylvie Roy de la Coalition avenir Québec, hier, c'est au tour de Françoise David, porte-parole de Québec solidaire, et députée de Gouin, de venir faire un tour à Trois-Rivières, aujourd'hui.

Mme David est attendue à la Chasse Galerie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à midi, où elle fera une intervention en présence des étudiants sur les thèmes de l'accès à l'éducation supérieure et sur le Sommet sur l'enseignement supérieur. À 14 h, elle est attendue aux locaux de la Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec/Mauricie où il sera entre autres question du rehaussement du financement de ces organismes. À 16 h, Mme David passera à l'Écol'Hôtel K où elle rencontrera des gens de Vire-Vert, promoteurs de ce projet hôtelier. Enfin, cette visite se terminera lors d'un 5 à 7 avec les sympathisants et membres de Québec solidaire, à la Maison de la solidarité, rue Saint-François-Xavier. Cette dernière rencontre est ouverte à tous.•

Amendes de 10 400 $ pour avoir fraudé Assurance-emploi

Nancy **Massicotte**

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Christian Bourassa de Trois-Rivières devra débourser 10 400 $ en amendes pour avoir fraudé Assurance-emploi Canada d'une somme totalisant 77 000 $.

Âgé d'une cinquantaine d'années, il avait été engagé comme comptable par Martin Cyrenne de Bécancour, alors propriétaire de l'entreprise Excavation 2000. À sa demande, il a produit de faux relevés d'employés permettant à une trentaine d'employés de bénéficier de l'assurance-emploi. Les délits auraient été commis en 2007 et 2008.

La Couronne fédérale a par la suite porté contre lui pas moins de 52 chefs d'accusation pour avoir contrevenu à la Loi sur l'assurance-emploi. Hier, Christian Bourassa a plaidé coupable à tous les chefs. Le procureur de la poursuite, Me François Therrien, a demandé l'imposition d'une amende minimale de 200 $ pour chaque chef, plus les frais. Il a indiqué au tribunal que même s'il suivait les instructions du propriétaire sous la menace d'être congédié, il savait ce qu'il faisait.

Il a également pris soin de préciser que Martin Cyrenne avait pour sa part écopé d'amendes de 29 000 $ pour avoir fraudé Assurance-emploi Canada. Dans son cas, la somme éludée totalisait 43 000 $ puisqu'il n'avait pas signé tous les faux relevés. Ce sont 29 chefs d'accusation qui avaient été portés contre lui. Son entreprise est par ailleurs en faillite depuis août 2008. L'amende imposée dans son cas était de 1000 $ pour chaque chef, plus les frais.

L'avocat de Christian Bourassa, Me Louis R. Lupien, a pour sa part demandé au juge Rémi Bouchard de ne pas lui imposer les frais, rappelant que son client n'était que le comptable et que les amendes étaient déjà assez fortes pour lui puisqu'il a des charges financières personnelles à assumer.

Le juge a finalement accepté de ne pas imposer des frais supplémentaires sous prétexte que l'amende était effectivement dissuasive. Il lui a donné un délai de 12 mois pour payer le tout. •

HAMAC
705, rue Viger
Shawinigan 536-4169
Le temps de retrouver ton chemin

Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris

Texter au volant, habitude tenace

Catherine **Handfield**

La Presse

Échanger des textos en conduisant est dangereux. Les études le disent, les campagnes publicitaires le répètent. Si les Québécois sont bien conscients du risque, ils sont toujours aussi nombreux à le prendre, particulièrement les jeunes.

C'est ce que révèle un sondage de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) réalisé en novembre par la firme Léger marketing auprès de 1361 internautes. Le sondage visait notamment à mesurer l'impact de la campagne de sensibilisation lancée à ce sujet en 2012.

Parmi les conducteurs qui possèdent un téléphone cellulaire, 18 % affirment l'utiliser pour lire ou envoyer des textos en conduisant, une proportion semblable à celle observée en 2011 (17 %). Chez

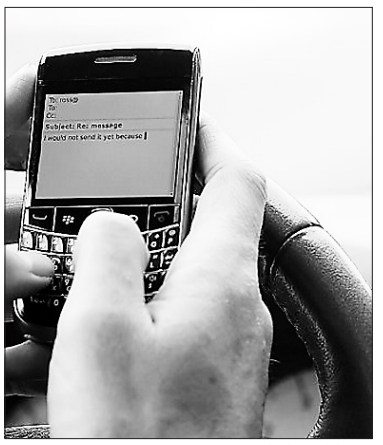

PHOTO: LE SOLEIL

Textos au volant = danger!

les répondants de 16 à 34 ans, plus du tiers (37 %) le font.

Tout n'est pas noir pour autant. Le sondage révèle que les conducteurs fautifs échangent des messages texte moins souvent que l'an dernier. Quelque 13 % affirment le faire très souvent ou assez souvent, comparativement à 23 % en 2011.

La tendance est la même quant à l'habitude de parler au téléphone en conduisant. Les Québécois sont aussi nombreux à le faire (environ 50 % des conducteurs qui ont un téléphone), mais ils le font moins fréquemment qu'en 2011.

«Les gens s'aperçoivent peu à peu du risque que ça représente et se conforment davantage à la loi», constate Pierre-Olivier Sénéchal, conseiller en sécurité routière et porte-parole de la SAAQ.

M. Sénéchal reconnaît cependant qu'il est difficile de changer les habitudes des gens et de susciter la «réprobation sociale» envers ce genre de comportement. «Il a fallu des années pour construire un consensus social sur l'alcool au volant», rappelle-t-il.

Accros à la sonnerie

Il faut dire que l'attrait des messages texte est fort, même en voiture. Les deux tiers des personnes qui en échangent en conduisant affirment ne pas pouvoir s'empêcher de lire un message lorsque retentit la sonnerie de leur téléphone, et plus du tiers (35 %) ne peut faire autrement que d'y répondre.

Pourtant, la presque totalité des Québécois (99 %) considère que lire ou écrire un texto en conduisant est assez dangereux ou très dangereux.

Et ils ont bien raison. Selon une étude américaine menée en 2009 auprès de conducteurs de véhicules lourds, échanger des textos multiplie par 23 le risque d'avoir un accident. Les risques sont élevés parce que le conducteur quitte la route des yeux pendant des périodes de 4 à 6 secondes.•

- Avec William Leclerc

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

La grogne couve à Shawinigan

Guy **Veillette**
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Bien qu'on ait assisté à peu de manifestations publiques jusqu'à maintenant, une grogne populaire couve à Shawinigan au sujet de l'application du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière. Plusieurs citoyens ont été éberlués en prenant connaissance de leur dernier compte de taxes municipales et le mécontentement commence à se répandre.

Ainsi, lundi soir, l'Association des résidents du lac des Piles organise une assemblée extraordinaire à 19 h, au centre communautaire Chanoine-Langevin de Sainte-Flore. Un seul sujet est prévu à l'ordre du jour: la hausse importante du compte de taxes. Le conseiller du district de la Rivière, Jacques Grenier, devrait se déplacer à cette occasion pour entendre les doléances des citoyens.

«Il y a une grogne certaine», confie Éric Bergeron, président de l'association. «L'ensemble des gens semblent très, très mécontents. Les hausses atteignent parfois de 35 % à 40 %!»

«Ça touche surtout les terrains», observe-t-il. «La valeur des maisons a augmenté normalement, mais pour les terrains, c'est complètement démesuré. Lundi soir, on verra à quel point la Ville sera en mesure de répondre à nos questions.»

Dans le secteur Lac-à-la-Tortue aussi, les complaintes se multiplient. Une pétition circule actuellement dans certains commerces pour dénoncer cette hausse du compte de taxes.

À l'assemblée publique du conseil municipal de Shawinigan, le 15 janvier, un seul citoyen s'était présenté au micro à la période de questions pour interpeller les élus sur cette question.

L'homme ne s'expliquait pas comment la valeur de sa maison pouvait bondir de 152 000 $ à 213 000 $ dans un quartier résidentiel sans histoire. La hausse moyenne de la taxe foncière de 2,36 % annoncée en décembre ne consolait évidemment pas ce citoyen, dont le compte a bondi de 625 $ d'un seul coup.

«On va en venir à détester nos maisons!», déplorait-il. «Il va falloir se bâtir un camp dans le bois...»

Le maire, Michel Angers, reconnaît qu'il entend beaucoup parler de ces hausses d'évaluation depuis que les citoyens ont reçu leur compte de taxes.

«On m'accroche à l'épicerie là-dessus», commente-t-il. «Mais ça appartient à une firme indépendante. Les règles sont pareilles partout. À tous les nouveaux rôles d'évaluation, on voit des cas extrêmes. Est-ce injuste? Oui. Est-ce choquant? Oui. Mais avec une hausse du rôle de 12,6 %, ce n'est pas si élevé.»

Rappelons que pour les résidences unifamiliales, la hausse moyenne des évaluations atteint 12,8 %. Par contre, pour les chalets, l'augmentation bondit à un ronflant 23,7 %.

En 2010, la valeur des immeubles avait subi une hausse moyenne de 17,4 %. À ce moment, les maisons unifamiliales (27 %) et les chalets (33,2 %) avaient encaissé des augmentations beaucoup plus fortes.

Mathieu Guimond, directeur général de la firme Évaluation André Bournival, observe que les mêmes questions reviennent au dépôt de chaque nouveau rôle d'évaluation.

Au début de la semaine, il avait compilé 220 appels portant sur des points d'information, mais aucune demande de révision officielle. La Ville a envoyé 22 718 comptes de taxes au début du mois.

«C'est comme d'habitude», commente M. Guimond. «Les gens ont reçu leur compte il y a deux semaines. Ils sont toujours un peu surpris sur le coup. Il y a une vague de mécontentement et après, ça s'estompe.»

Le responsable convient qu'il reste beaucoup de temps aux citoyens pour se manifester, eux qui peuvent demander une révision de leur évaluation jusqu'au 30 avril.

«C'est encore très tôt pour donner un aperçu», souligne M. Bournival. «En général, les gens sont satisfaits des explications que nous donnons.»

Rappelons que les rénovations apportées aux résidences et les transactions enregistrées dans le secteur au cours des trois dernières années influencent beaucoup l'évaluation d'une propriété.

«C'est sûr que les hausses sont plus fortes au lac des Piles et sur le bord de la rivière Saint-Maurice», reconnaît M. Bournival. «Il y a des gens qui paient le gros prix pour acheter ces propriétés!»•

reportage publicitaire

Au Festival de pêche aux petits poissons des chenaux

Une fin de semaine enlevante

Le Festival de pêche aux petits poissons des chenaux vous propose une fin de semaine bien remplie pour célébrer dignement le 75e anniversaire de cette activité hivernale familiale. Bien sûr, le centre d'attraction de l'événement demeure le poulamon qui, grâce aux froids sibériens des derniers jours est affamé et se lance avec ardeur sur vos offrandes.

Il ne faudra pas manquer les invités à la fête. Tout d'abord, ce vendredi, 25 janvier, place à la folie et au rire. Avez-vous déjà pensé combiner Total Crap, MC Gilles, et pêche au petits poissons des chenaux? C'est ce qui va arriver. En effet, dès 21h30, l'animateur vedette MC Gilles devient le DJ d'une soirée Total Crap. Dave-Éric Ouellet, aussi

MC Gilles

connu sous le pseudonyme de MC Gilles, vous propose avec un humour débridé ses meilleurs et pires trouvailles de la musique à saveur country. Il présente aussi Total Crap, qui rend hommage aux désastres télévisuels et cinématographiques. Plus de deux heures de programmation tellement mauvaise et tellement drôle qu'on ne garantit pas votre santé mentale à la fin de la soirée !

Le samedi 26 janvier, dès 13h, le chansonnier Mario Paquet sera en vedette sur la scène Cogeco Diffusion. Le chanteur et musicien, Mario Paquet, de Saint-Marc-des-Carrières, est dans le domaine musical depuis près d'un quart de siècle. Chanteur, pianiste, accordéoniste et guitariste, il a commencé sa carrière dans les cabarets et dispose d'un vaste répertoire qui saura vous surprendre.

U2 Story

Puis, à 21h30, ne manquez pas la prestation spectaculaire de U2 Story. Composée de Richard Brown (Bono), Marco Lemerise (Bono), Christian Poirier (Edge) et Martin Gagnon (Adam), U2 Story a pour ultime défi de vous faire vivre les mêmes sensations qu'offre le légendaire groupe irlandais.

Ils interprètent magistralement les meilleurs succès incontestés de U2 : Where the streets have no name, Sunday bloodie Sunday, Angel of Harlem, With or without you, etc...

Le dimanche 27 janvier, c'est le retour des anciens Nordiques. En effet, dès 11h, les joueurs se prêteront à une séance d'autographes. À 15h, l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade sera le théâtre de l'affrontement fort attendu entre les anciens Nordiques et l'équipe du pub 138. Pierre Aubry, Réal Cloutier, Alain Côté, Gilbert Delorme, André Dupont, Marc Fortier, François Gravel, Pierre Lacroix et Dave Pichette seront au nombre des anciens Nordiques.

Les billets pour la rencontre sont en vente au Pub 138, au coût de 15$ et les profits seront versés au hockey mineur, au patinage artistique et à l'école Madeleine-de-Verchères.

Les Portageux

À 13h30, la formation musicale Les Portageux animera la scène Cogeco Diffusion. Le groupe est composée de trois membres provenant de la Mauricie : Julie Cossette, la voix principale du groupe, Stéphane Doyon, à la guitare, à la podorythmie et à la voix, et Yanic Boudreau, au son violon et à la voix.

On vous attend pour faire la fête, mais aussi, bien sûr, pour venir taquiner le petit poisson des chenaux. Réservez dès maintenant votre chalet de pêche auprès de votre pourvoyeur préférez et profitez à plein d'une fin de semaine remplie de souvenirs inoubliables.

POISSONS DES CHENAUX
Marchand & Fils inc.
Système de sécurité antichute pour les enfants.
Nous sommes situés près de la frayère, entrée nº 5.
CONCOURS DE PÊCHE À TOUS LES JOURS
65 cabanes pouvant accueillir de 4 à 25 personnes, chauffées, éclairées et très propres.
GRATUIT : lignes, appâts, guides, toilettes chauffées et bien entretenues.
• Aucun permis de pêche requis.
• Eau chaude pour le lavage des mains.
Choix vert ✓ Par souci pour l'environnement nous utilisons des produits écologiques pour l'entretien des cabanes.
3104663
Directement du pourvoyeur | www.poissons-des-chenaux.com
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION : 418 325-2778

Sainte-Anne-de-la-Pérade
CENTRE DE PÊCHE DES CHENAUX
JUNEAU et SIMARD
RÉSERVEZ TÔT !
418 325-2142
(sans frais de Trois-Rivières)
Descente no 4, bureau 34
www.pechepoissonsdeschenaux-js.com

SPÉCIAL DU SALON DE L'AUTO
Informez-vous !

kia.ca

3 MENSUALITÉS À NOS FRAIS¥

+ 0 % — DE FINANCEMENT À L'ACHAT — 2013** — MODÈLES SÉLECTIONNÉS —

CET HIVER, PAYEZ-VOUS DU BON TEMPS !

AWD TRACTION INTÉGRALE DISPONIBLE

SORENTO 2013 — ROUTE (BA) : 6,5 L/100 km
VILLE (BA) : 9,8 L/100 km

Modèle SX illustré△

VÔTRE À PARTIR DE **159 $**≠ AUX DEUX SEMAINES

AVEC **499 $** ACOMPTE

À **2,49 %** FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À **84** MOIS

ESC CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ

CONNECTIVITÉ BLUETOOTH°

SIÈGES CHAUFFANTS

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 765 $, les 3 mensualités à nos frais totalisant 1 650 $.¥
Offre basée sur le prix d'achat de 28 660 $ du modèle Sorento 2,4 L LX BA 2013.

5 ans de garantie* VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA :
*Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

CLIQUEZ « J'AIME » SUR f POUR EN SAVOIR PLUS :
facebook.com/kiacanada.
Plus de 150 000 « J'aime »

KIA S'INSCRIT AU TOP 100 DES MARQUES MONDIALES
Best Global Brands 2012 Interbrand

Fier partenaire madd
Sauver des vies. Aider les victimes.

KIA
Le pouvoir de surprendre

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires.
Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2013 neuf chez un concessionnaire participant au plus le 31 janvier 2013. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Des conditions s'appliquent. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Toutes les offres excluent les frais de permis, les assurances, l'immatriculation, les taxes applicables et un acompte (lorsque applicable). D'autres options à l'achat ou à la location disponibles. L'offre spéciale du salon de l'auto est disponible chez les concessionnaires participants. Certaines conditions s'appliquent. L'offre se termine le 25 janvier 2013. ¥L'offre de « 3 mensualités à nos frais » est disponible, sur approbation du crédit, aux particuliers qui feront financer ou loueront tout modèle Sorento 2013 neuf chez un concessionnaire participant du 3 au 31 janvier 2013 inclusivement. Les clients admissibles au financement à l'achat ou à la location recevront un chèque au montant équivalent de 3 mensualités (taxes non incluses) jusqu'à un maximum mensuel de 550 $. Les clients auront le choix d'appliquer un rabais de 1 650 $ sur le prix d'achat/location convenu après taxes ou de recevoir un chèque au montant équivalent du concessionnaire. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Offre prenant fin le 31 janvier 2013. Cette offre ne peut être combinée à celle de « Aucun paiement avant le printemps ». **Financement à l'achat de 0 % sur les modèles 2013 neufs de Kia sélectionnés sur approbation du crédit. Le terme peut varier selon le modèle et ses accessoires. Exemple de financement à l'achat du Forte5 LX BM (F0550D) 2013 neuf à un prix de vente de 18 265 $ [incluant les frais de transport et préparation de 1 455 $, les économies de 500 $ sur le financement, les frais de Recycle Québec (15 $) et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable)]. Financement à l'achat de 0% jusqu'à 60 mois. Le nombre total de paiements aux deux semaines est de 130, chacun au montant de 129 $ avec un acompte de 0 $ ou échange équivalent. L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. ≠Le paiement aux deux semaines (sur approbation du crédit) pour le financement à l'achat du modèle Sorento 2,4 L LX BA (SR75BD) 2013 neuf basé sur un prix d'achat de 28 660 $ est de 159 $ à un taux de 2,49 % pour 84 mois. Cette offre comprend l'acompte de 499 $, les 3 mensualités à nos frais totalisant 1 650 $, les frais de transport et préparation (1 650 $), les frais de recycle Québec (15 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Les taxes applicables, l'immatriculation, les assurances et les frais du permis sont exclus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. △Le PDSF de 43 045 $ du modèle illustré Sorento 3,5 L SX TI 7 places assises (SR75XD) 2013 neuf comprend les frais de transport et préparation de 1 650 $, les frais de Recycle Québec de 15 $ et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. °La lettre de marque et le logo Bluetooth[MD] sont des marques déposées et des propriétés de Bluetooth SIG, Inc. ^La consommation de carburant Route/Ville est basée sur les modèles Sorento 2,4 L à injection directe, 4 cyl. BA 2013. Ces estimations mises à jour sont calculées sur la base de critères et de méthodes d'essai approuvés par Transports Canada. Veuillez vous référer à *L'ÉNERguide, Guide de consommation de carburant,* publie par le gouvernement du Canada. Votre consommation réelle de carburant variera en fonction de vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez le kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia Canada est le commanditaire automobile officiel des mères contre l'alcool au volant (MADD Canada). KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Opinions

POUR NOUS ÉCRIRE : PAR LA POSTE : **Le Nouvelliste,** C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6 > PAR COURRIEL : **opinions@lenouvelliste.qc.ca**

Le recours hypothéqué

Ginette **Gagnon**

ginette.gagnon@lenouvelliste.qc.ca

Les riverains du lac à la Tortue concernés par le recours collectif intenté par la Coalition contre le bruit ont jusqu'à demain pour se désister de cette procédure controversée. Si on sait depuis longtemps que les citoyens du lac en ont contre le bruit des hydravions, on reste étonné de voir à quel point la démarche en recours collectif, non seulement ne fait pas l'unanimité, mais a du plomb dans l'aile.

Sur les 2072 résidents concernés, pas loin de 700 personnes ont déjà décidé de ne pas souscrire à la requête, donc de retirer leur nom du recours. Combien seront-elles demain soir, date limite pour se désister? Bref, lorsque le juge entendra la cause, il ne pourra faire autrement que de prendre en considération le fait que les dommages allégués par les requérants ne sont peut-être pas si catastrophiques que ça puisque bon nombre de citoyens sont disposés à composer avec la poursuite des vols d'hydravions touristiques et sont même prêts à renoncer à tout dédommagement financier qui pourrait éventuellement être décidé par le tribunal. Cela jette de toute évidence un discrédit sur le recours collectif et questionne aussi la crédibilité de ses instigateurs regroupés au sein de la Coalition contre le bruit qui, selon certains, font montre de trop d'intolérance.

Comment expliquer une telle division au sein des résidents du tour du lac? Les mesures d'atténuation du bruit mises de l'avant il y a quelques années ont-elles finalement satisfait plusieurs citoyens? La perspective de voir l'industrie de l'aviation fermer ses portes pèse-t-elle dans la balance? La hausse de taxes consécutive à un règlement coûteux pour la Ville a-t-elle fait réfléchir certains sur les conséquences du recours collectif? Les citoyens qui veulent faire échec au recours collectif ont de toute évidence été, de leur côté, fort persuasifs.

La Coalition contre le bruit réclame des dédommagements de l'ordre de 5000 $ par résident, par année, depuis 2008. Comme plusieurs centaines de résidents se sont désistés du recours, le montant maximal envisagé au départ de 51,8 millions $ ne pourra qu'être inférieur en bout de ligne. N'empêche que les assureurs de la Ville de Shawinigan, nerveux à la perspective d'avoir à assumer une partie de la facture, ont déjà fait exploser cette année, sans attendre, les primes de la Ville au titre de responsabilité. Elles sont passées de 14 600 $ à 42 207 $. On ne dira par ailleurs jamais assez à quel point il est renversant de voir que la Ville de Shawinigan est impliquée dans une telle poursuite alors qu'elle n'a jamais eu aucun pouvoir d'interdire les vols d'hydravions au lac à la Tortue. Elle a bien essayé par le biais d'un changement de zonage, mais elle a perdu sa cause. Comment pourrait-on la rendre responsable d'un désagrément contre lequel elle n'a aucun pouvoir? Pourquoi donc la Coalition a-t-elle visé ainsi la Ville au lieu de Transport Canada qui, lui, aurait pu intervenir? Mystère. Et le juge qui a autorisé le recours collectif, l'été dernier, n'a pas tenu compte de ce facteur. Franchement étonnant. Même si un grand nombre de résidents du lac ne veulent plus être associés à ce recours qui vise également les deux entreprises d'aviation basées au lac, soit Bel-Air Aviation et Aviation Mauricie, il ira tout de même de l'avant. Que décidera le tribunal en bout de ligne? Et quel impact cette décision, suivie avec attention par l'Association québécoise du transport aérien, pourra-elle avoir sur l'ensemble de cette industrie?•

OPINIONS DES LECTEURS

Et finalement, où est le gros bon sens?

En réponse à l'opinion de Jérôme Gagnon «Et puis finalement...» publiée mardi.

Si les droits de scolarité constituaient réellement un obstacle insurmontable à l'accessibilité aux études supérieures, il y a lieu, et même devoir, de les remettre en question. Cependant, la situation actuelle est loin d'être le cas.

D'abord, les droits de scolarité sont gelés depuis la dernière décennie sinon une minime augmentation de 100 $ par année depuis 2007. Mais l'accessibilité est davantage qu'un problème financier. N'y a-t-il pas plusieurs études démontrant une forte corrélation entre le niveau de scolarité des parents et la réussite scolaire d'un individu? Ou encore, la forte corrélation entre le niveau de scolarité d'un individu et son environnement socio-économique? Paradoxalement, plus le revenu familial d'un individu est élevé, plus il est porté à poursuivre des études supérieures; l'inverse est malheureusement vrai et constitue un cercle vicieux duquel la lutte pour l'accessibilité aux études supérieures doit également se concentrer.

Ce n'est pas seulement que d'abaisser les barrières financières des études supérieures; encore faut-il encourager ceux qui sont dans les milieux socio-économiques moins favorisés d'opter pour les études universitaires, plutôt que la tentation de résultats plus concrets et plus rapides d'une formation professionnelle.

Cette accessibilité est-elle synonyme d'un plus haut taux de diplômés?

En ce sens, promouvoir la gratuité scolaire n'aurait pour effet qu'aggraver l'écart entre les riches et les pauvres: les premiers se trouveront à économiser davantage pour leurs études et à en retirer un plus grand bénéfice par la suite, tandis que les deuxièmes continueront à voir l'université comme une étape facultative à atteindre, un pari à «risquer», seulement lorsque l'on est pleinement assuré que la formation professionnelle rapporte moins.

Cette accessibilité est-elle synonyme d'un plus haut taux de diplômés?

Comme mentionné plus tôt, l'instauration de la gratuité scolaire n'est pas nécessairement synonyme d'un plus grand taux d'obtention des diplômes d'études post-secondaires. Regardons l'Allemagne, la Suède et les États-Unis: les deux premiers ont un système d'éducation gratuit, mais le premier y a renoncé il y a deux ans, et le second le remet sérieusement en question; quant au troisième, il est parmi les plus dispendieux. En Allemagne, il y a 22 % des étudiants qui obtiennent un diplôme d'études post-secondaires; la proportion est de 37 % en Suède, et de 39% aux États-Unis. À titre de comparaison, au Canada, elle est de 54 %. Or, à la lumière de ces chiffres, où est le lien avec la gratuité scolaire?

Richard Lahaie
Trois-Rivières

VOUS VOULEZ ÉCRIRE À LA TRIBUNE DES LECTEURS ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être clairement identifiées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Des renseignements qui demeurent confidentiels. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes ou incorrectement identifiées. N'apparaîtront dans le journal que le nom complet et la municipalité de l'auteur. **Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Une entreprise «accommodante»

Un ingénieur admet le financement d'un parti avec du comptant

Lia **Lévesque**
La Presse Canadienne

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LA COMMISSION CHARBONNEAU

C'était au tour de l'ingénieur Michel Lalonde de témoigner hier devant la commission Charbonneau.

Montréal — L'ingénieur Michel Lalonde, président de Génius conseil, a admis devant la commission Charbonneau, hier, que son entreprise, en étant permissive ou «accommodante» envers des entrepreneurs en construction dans la région de Montréal, a pu contribuer au financement d'un parti politique avec de l'argent comptant.

Et il a aussi affirmé s'être fait demander une somme de 100 000 $, à l'automne 2004, par l'ancien directeur du financement du parti Union Montréal, Bernard Trépanier, pour préparer les élections municipales de 2005. M. Trépanier lui aurait même précisé: «les plus grosses (firmes de génie), on va demander 200 000 $».

Et, par la suite, M. Trépanier lui a demandé une somme équivalant à trois pour cent de la valeur de ses contrats de services professionnels pour les grands projets d'infrastructures de la ville centre.

La somme de 100 000 $ a été versée «en cinq ou six versements», car Génius est une firme de taille moyenne, qui compte aujourd'hui 75 employés.

Les versements étaient faits en argent comptant par M. Lalonde, dans une enveloppe ou une mallette, au bureau de Bernard Trépanier, qui glissait l'argent dans son tiroir, a-t-il précisé.

«Il nous a toujours dit que c'était pour la caisse électorale. On faisait confiance au processus», a témoigné M. Lalonde, dont l'entreprise s'appelait auparavant Groupe Séguin.

Et fait étonnant, même si M. Trépanier a officiellement quitté son poste de responsable du financement d'Union Montréal en juin 2006, M. Lalonde assure qu'il a continué à lui donner de l'argent jusqu'au «milieu 2009».

«Ça n'a rien changé; ça a continué comme avant» et Génius a continué à avoir autant de contrats qu'avant de la Ville de Montréal, a répondu M. Lalonde au commissaire Renaud Lachance qui lui a demandé s'il ne s'était pas questionné face au fait que M. Trépanier continuait à toucher de l'argent de lui, alors qu'il n'occupait plus cette fonction au parti Union Montréal.

Il a également raconté avoir participé à diverses activités de financement du parti en donnant des chèques au nom des employés de la firme de génie qui résidaient à Montréal. Quand il n'y avait pas assez d'employés montréalais pour l'argent demandé, on passait à l'argent comptant, a relaté le témoin.

Le commissaire Lachance a d'ailleurs relevé le fait que l'ingénieur parlait des contributions politiques comme d'«un investissement» pour sa firme, puisqu'elle lui permettait d'obtenir en retour des contrats.

M. Lalonde a aussi confirmé l'existence d'un système de collusion entre les entrepreneurs qui faisaient affaires à Montréal, dans les domaines des égouts, du pavage et des trottoirs. «Au-delà des rumeurs, les entrepreneurs nous en glissaient un mot.»

Il a également reconnu que les coûts des contrats à Montréal étaient plus élevés à cause de ces différents systèmes, sans compter la circulation plus dense et les fermetures de rues plus complexes.

«Travailler à Montréal, ça coûte plus cher que travailler en banlieue, mais en plus de ça, il y a un 25 à 30 pour cent» de plus, a-t-il avoué à la juge France Charbonneau.

Pour parvenir à dégager les sommes nécessaires au financement des partis politiques, Génius devait se montrer «accommodante» avec les entrepreneurs en construction de Montréal, c'est-à-dire autoriser des «extras» aux contrats: quantités exagérées de matériaux, interprétation plus libre des travaux à réaliser, etc.

Et après avoir été ainsi «accommodant» avec les entrepreneurs, «on a retiré 25 pour cent de ces montants-là» en argent comptant. Et c'est cette somme équivalant à 25 pour cent qui servait au financement des partis politiques municipaux, a-t-il expliqué.

Plus tôt dans la journée, la commission avait entendu la policière Isabelle Toupin sous ordonnance de non-publication. Celle-ci a témoigné depuis mardi du dossier du Faubourg Contrecoeur, un vaste projet immobilier situé dans l'est de Montréal, qui se trouve devant les tribunaux.•

La vidéo des aveux de Dumont retirée

La Presse — Martin Dumont a gagné son bras de fer juridique avec la commission Charbonneau, qui a accepté de ne pas tenir compte de la vidéo dans laquelle l'ex-organisateur admet avoir dit des faussetés lors de son témoignage.

L'avocate de M. Dumont, Me Suzanne Gagné, avait décidé de s'adresser à la Cour supérieure pour faire rejeter la vidéo. Elle estimait que les aveux avaient été obtenus en portant «atteinte à ses droits fondamentaux». Dans une entente de dernière minute, la commission a accepté de ne pas en tenir compte. En échange, Martin Dumont a laissé tomber ses recours devant les tribunaux et accepté de poursuivre son témoignage aujourd'hui.

Cette victoire a toutefois un goût amer pour l'ex-organisateur politique. La commission a beau avoir retiré la vidéo de sa preuve, ses propos ont néanmoins été diffusés, ce qui nuit à sa crédibilité aux yeux du public.

«Cette déclaration vidéo a malheureusement été diffusée lors de l'audience de lundi et rediffusée dans tous les médias du Québec. Cela a causé un tort considérable à la réputation de M. Dumont, à sa vie personnelle, à sa vie professionnelle et à sa santé», a d'ailleurs déclaré Me Gagné lors d'un point de presse.

L'avocate n'a pas voulu préciser si son client comptait intenter un recours pour obtenir réparation.•

Theresa Spence met un terme à sa grève de la faim

Heather **Scoffield**
La Presse Canadienne

Ottawa — La chef de la réserve d'Attawapiskat, Theresa Spence, a accepté de mettre un terme à sa grève de la faim, a annoncé hier un porte-parole.

La leader autochtone suivait une diète liquide composée de bouillon de poisson et de tisane médicinale depuis le 11 décembre, afin d'obtenir une rencontre entre les chefs des Premières Nations, le premier ministre Stephen Harper et le gouverneur général, David Johnston.

Mme Spence et Raymond Robinson, un membre de la Première Nation manitobaine Cross Lake qui avait aussi entrepris un jeûne, ont tous les deux renoncé à leur grève, a indiqué le porte-parole de la chef d'Attawapiskat, Danny Metatawabin, dans un communiqué.

Ce dénouement est survenu après qu'une coalition formée de leaders autochtones et de députés du Parti libéral du Canada et du Nouveau Parti démocratique eut signé une déclaration comprenant 13 demandes spécifiques afin de poursuivre les négociations entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral.

La déclaration exige entre autres que des améliorations soient apportées aux logements et aux écoles dans les réserves, de même que la tenue immédiate d'une rencontre entre Ottawa, les provinces, le gouverneur général et les Autochtones.

Elle demande aussi que les traités historiques régissant les relations entre plusieurs Premières Nations et le gouvernement fédéral soient modernisés et pleinement respectés d'ici cinq ans.

«Nous nous engageons à poursuivre l'action urgente et coordonnée requise jusqu'à l'obtention de résultats concrets et tangibles qui permettront aux Premières Nations de décider de leur destinée», peut-on lire dans le préambule.

Plusieurs autres leaders autochtones de réserves voisines de celle d'Attawapiskat, dans le nord de l'Ontario, étaient en route vers la capitale hier afin d'assister à une cérémonie qui doit avoir lieu aujourd'hui pour souligner la fin du jeûne de Theresa Spence.

Cette résolution impliquant les partis de l'opposition permettra vraisemblablement de maintenir la pression sur le gouvernement conservateur lorsque les députés reprendront le travail la semaine prochaine après les vacances de Noël.

Non seulement Stephen Harper sera-t-il critiqué pour avoir laissé le conflit avec les Premières Nations s'envenimer, mais il devra également faire face à de nouvelles requêtes de révision concernant les modifications importantes apportées au processus d'évaluation environnementale dans le cadre des deux projets de loi omnibus controversés de son gouvernement.

«Nous avons des problèmes politiques, juridiques et constitutionnels à régler. C'est la voie que M. Harper a choisie», a commenté le député néo-démocrate Romeo Saganash.

Mais le premier ministre a plutôt décidé de se concentrer sur les prochains pourparlers avec le chef national de l'Assemblée des

PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE

La chef de la réserve d'Attawapiskat, Theresa Spence

Premières Nations (APN), Shawn Atleo, en se basant sur les priorités déterminées lors de leur rencontre le 11 janvier dont certaines correspondent à celles énoncées par Mme Spence.

«L'important, c'est que nous continuions à progresser afin que les conditions de vie des Autochtones s'améliorent et que les occasions pour eux de participer à l'économie continuent à s'améliorer», a déclaré Stephen Harper hier lors d'un événement à Cambridge, en Ontario.

Mais le jeûne de la chef autochtone n'a pas eu que de bons côtés puisqu'il a attiré l'attention sur un audit des finances du conseil de bande de sa réserve faisant état d'un manque de pièces justificatives pour des dépenses de 100 millions $ provenant des fonds publics.

Il a aussi nui à l'APN, Theresa Spence et plusieurs de ses homologues ayant boycotté la rencontre du 11 janvier entre M. Atleo et le premier ministre parce que le gouverneur général n'y participait pas.•

UQTR

Université du Québec à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.

campus express

Contenu produit et édité par le Service des communications (publireportage).

Favoriser l'apprentissage des élèves polyhandicapés par la musique et la créativité

Le cerveau humain comporte une zone dédiée à la musique. Cette même région cervicale assumerait également une fonction sociale, liée à la communication et à notre rapport au monde. Partant de ce constat, pourquoi ne pas utiliser la musique pour aider les enfants aux prises avec de graves handicaps à développer leur potentiel relationnel et communicationnel? C'est ce qu'a réalisé avec succès la musicothérapeute-psychopédagogue Sylvie Ouellet, professeure en sciences de l'éducation à l'UQTR. Au cours des dernières années, cette chercheuse a mené un projet de recherche dans une école du Centre-du-Québec, lequel a permis de montrer que l'utilisation de la musique à des fins de pédagogie créative entraîne des effets positifs sur le développement des enfants polyhandicapés.

Photo : Annie Brien

Mme Sylvie Ouellet, professeure au Département des sciences de l'éducation.

« De 2006 à 2011, je me suis associée à l'équipe d'éducateurs et d'intervenants de cette école afin de vérifier si la musique pouvait avoir un effet sur la participation et la valorisation scolaire et sociale de l'élève handicapé. Pour ce faire, nous avons intégré la musique aux différentes activités pédagogiques destinées aux enfants polyhandicapés. Cela nous a permis d'étudier de quelle façon la musique stimule la communication et favorise les expériences de groupe chez ces jeunes. Nous voulions aussi éveiller la créativité des élèves et améliorer leurs habiletés prélinguistiques, telles que le contact visuel, l'attitude posturale et l'attention », d'expliquer la professeure Ouellet.

La musique a été utilisée dans l'environnement d'apprentissage des élèves, notamment pour favoriser la détente et la concentration. Un programme musical d'exercices psychomoteurs a aussi été expérimenté avec succès, pour inciter les enfants polyhandicapés à bouger et combattre l'ankylose. En collaboration avec l'enseignant-musicien, les interventions ont été orientées vers la communication et la relation avec l'autre, permettant aux élèves polyhandicapés d'apprendre et de vivre la musique en groupe. Les enfants ont pu également choisir leur musique préférée pour accompagner les images d'une vidéo illustrant leurs réussites.

L'émergence de capacités insoupçonnées

Les résultats obtenus par la professeure Ouellet et ses collaborateurs *(voir encadré)* se sont révélés fort stimulants. « Ce projet a permis des avancées concrètes dans le développement et l'apprentissage des enfants polyhandicapés. Les progrès observés ont généré une grande fierté chez tous les membres de l'équipe. L'utilisation d'une approche musicale et créative a renforcé le sentiment d'appartenance chez les élèves et le sens de l'observation chez les intervenants. Les éducateurs ont vu émerger le potentiel invisible des enfants handicapés et ont commencé à les considérer sous un nouvel angle, en revisitant leur conception de la pédagogie. Les enseignants ont mentionné qu'ils ne pensaient pas que ces élèves pouvaient réaliser de tels progrès ou manifester de semblables capacités », rapporte la chercheuse.

Le projet a aussi permis de mieux intégrer les enfants polyhandicapés au milieu de vie scolaire, notamment par une participation au spectacle de fin d'année. La construction d'une aire de jeu commune réunissant élèves réguliers et élèves handicapés a aussi facilité l'inclusion sociale de ces derniers.

« Je crois que ces réalisations ont ouvert une porte à la valorisation des élèves polyhandicapés et de leur apprentissage, constate la professeure Ouellet. Très limités par leurs handicaps, ces enfants sont peu spontanés. La musique leur fournit une solution de rechange là où s'arrêtent les mots, car elle demeure un langage universel qui parle à tout le monde. Elle fournit aux enfants polyhandicapés des outils supplémentaires pour communiquer. »

La chercheuse note également que la musique procure un cadre d'intervention pédagogique riche en expériences de plaisir, de réussite et d'interactions pour les personnes ayant des limitations graves. L'utilisation de la musique favorise l'épanouissement de l'enfant handicapé, en tant qu'apprenant à part entière.

« Le but ultime de cette approche psychomusicale est d'amorcer un état de bien-être, une communication expressive, un sentiment d'autodétermination et de confiance en soi chez les enfants handicapés. Ces progrès facilitent le contact avec l'autre et l'environnement et servent la construction du lien social. Trop souvent, nos interventions pédagogiques s'appuient sur un savoir théorique de l'enfant fragile ou de l'élève à risque. Peu de considérations sont accordées à la personnalité de l'enfant et aux caractéristiques pouvant signaler un possible talent à développer. Ce projet de recherche a permis non seulement d'explorer les outils à mettre en place pour stimuler les élèves polyhandicapés, il a aussi incité une équipe à se questionner collectivement sur le potentiel invisible à faire émerger. Je suis d'ailleurs heureuse de constater que ce projet, aujourd'hui terminé, génère encore des retombées constructives dans les milieux scolaires », rapporte Mme Ouellet.

Des résultats TANGIBLES

Mettant à contribution la musique et la créativité, le projet pédagogique dirigé par la professeure Ouellet a entraîné des retombées positives…

… chez les élèves polyhandicapés

- meilleure disposition personnelle à communiquer
- développement du répertoire communicationnel
- amélioration des habiletés linguistiques (contact visuel, attention, concentration)
- modification des attitudes (relation aux autres et à l'environnement)
- plaisir dans la participation à une activité de groupe

… chez les éducateurs

- surprise et enthousiasme devant les progrès des élèves
- perception plus favorable du potentiel des élèves
- meilleure confiance dans les élèves, attitude moins protectrice
- trouvent que les élèves :
  - montrent plus d'autonomie, d'engagement et de spontanéité
  - sont plus épanouis, attentifs, souriants et confiants
  - s'améliorent quant à la communication, l'intentionnalité et l'initiative

ÉCONOMIE

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	$ CAN	EURO	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	PÉTROLE
12 794,05	1241,53	100,10 ¢US	1,3305 $CAN	13 779,17	1494,81	3153,67	95,23 $US
-30,59	+0,46	-0,64	+0,85 ¢CAN	+66,96	+2,25	+10,49	-1,45

MICHEL ANGERS DEVANT LES MEMBRES DE LA CCIS

Shawinigan veut réduire les fuites commerciales

Une nouvelle stratégie de communication mise de l'avant en 2013

Guy **Veillette**
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO : STÉPHANE LESSARD

Le maire de Shawinigan croit que le temps est devenu propice pour reprendre le bâton du pèlerin afin de sensibiliser sa population à l'importance de consommer à Shawinigan.

Shawinigan — Le maire Michel Angers a profité de la tribune offerte par la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, hier midi, pour piger dans ses vieux disques. Devant une centaine de personnes réunies à l'Auberge Gouverneur, il a invité les gens à porter une attention particulière aux fuites commerciales en 2013, un refrain qui revient périodiquement au Centre-de-la-Mauricie.

En janvier 2004, la firme Géocom sonnait l'alarme en chiffrant les fuites commerciales à Shawinigan à 120 millions $ par année. Les appels aux consommateurs et les programmes de fidélisation n'y ont pas changé grand-chose, puisque près de dix ans plus tard, le montant n'a pas bougé.

Certains secteurs, comme celui de la restauration ou des articles de sports, se portent mieux, mais d'autres en arrachent davantage. Par exemple, la fermeture de la librairie Clément Morin, à la Plaza de la Mauricie, a inévitablement entraîné des fuites commerciales à la faveur de Trois-Rivières.

Fort de l'élan de fierté et du sentiment d'appartenance observés dans le sondage réalisé dans le cadre du dixième anniversaire de la ville l'automne dernier, le maire de Shawinigan croit que le temps est devenu propice pour reprendre le bâton du pèlerin afin de sensibiliser sa population à l'importance de consommer à Shawinigan.

«Nous voulons faire de l'achat local une priorité incontournable en 2013», souligne M. Angers. «Bien sûr, on peut dire que tout a été essayé, avec des bons, la carte à puce électronique et des campagnes pour réduire les fuites commerciales et que ça n'a jamais fonctionné.»

«On va s'y prendre différemment cette fois», prévient-il, en sollicitant la collaboration de la CCIS dans cette nouvelle tentative. «Nous voulons changer des mentalités, un peu comme nous l'avons fait sur la vision qu'on pouvait avoir de Shawinigan. On va s'y prendre de la même façon pour se parler de consommation.»

M. Angers révèle que l'offre commerciale à Shawinigan atteint 867 millions $. La demande des résidents est évaluée à 551 millions $ et sur ce montant, 120 millions $ échappent aux commerçants locaux.

Le maire estime à 35 000 le nombre de personnes en périphérie, dans les MRC de Mékinac, des Chenaux, de Maskinongé ainsi qu'à La Tuque, qui consomment à Shawinigan. «On peut donc ajouter facilement 300 millions $ de plus», calcule-t-il. «Mais nous avons aussi beaucoup de fuites.»

En fait, si ces 120 millions $ étaient plutôt consommés à Shawinigan, il faudrait ajouter 38 000 mètres carrés de superficie commerciale. «L'équivalent de 25 glaces comme le Centre Bionest!», image le maire.

M. Angers est demeuré prudent sur la stratégie qui sera employée pour sensibiliser davantage la population. Il veut miser sur la communication en martelant le message à des groupes ciblés. Par exemple, il précise que les citoyens plus aisés ont souvent tendance à consommer à l'extérieur de Shawinigan.

«Les moins bien nantis n'ont pas les moyens de prendre leur voiture et d'aller magasiner dans d'autres villes», pointe-t-il. «Nous allons donc tenter d'inverser la tendance, en se demandant s'il est possible d'acheter à Shawinigan avant d'aller à l'extérieur. Le défi touche aussi les commerçants, qui doivent répondre à la demande des citoyens.»

Au Japon

L'allocution du maire de Shawinigan a duré une cinquantaine de minutes. Il est notamment revenu sur les faits saillants de l'année 2012 et sur plusieurs éléments du sondage qui avait été présenté à la rencontre citoyenne en novembre.

M. Angers a également annoncé aux gens d'affaires qu'en février, il s'envolerait pour le Japon pour une semaine en compagnie du directeur général du Centre local de développement, Luc Arvisais. Cette mission visera à séduire des entreprises du secteur des jeux sociaux et mobiles pour les attirer au nouveau pôle d'excellence qui sera situé au Centre d'entrepreneuriat Shawinigan, autour d'Alchemic Dream.

«Ce sont des opportunités plus qu'intéressantes», assure le maire. «Une série de rencontres d'affaires sont planifiées avec l'ambassade du Canada. Ce sont des clients d'Alchemic Dream; on ne s'en va pas dans le désert. On pourra leur montrer ce qu'on peut leur offrir, à Shawinigan.»•

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur **lapresseaffaires.com**

S&P / TSX › 12 mois

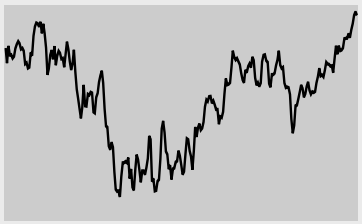

› 5 derniers jours

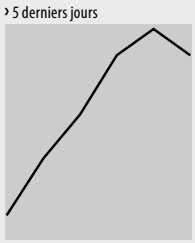

FERMETURE **12 794,05** | VAR. 1 AN **2,18 %**

52 SEMAINES HAUT **12 828,93** BAS **11 209,55**

VAR. 1 JOUR **-0,24 %**

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR (%)
Consom. autre	1 113,60	0,02
Consom. courante	2 101,16	-0,13
Énergie	2 734,52	0,04
Finance	1 805,06	-0,15
Industrielles	1 583,68	-0,03
Matériaux	3 003,41	-1,21
Santé	982,75	0,30
Services publics	2 020,98	0,13
Technologies	122,43	-0,49
Télécoms	1 085,60	0,43

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
RESEARCH IN MO. *(RIM)*	9 802 483	17,30	-2,48
CLINE MINING *(CMK)*	7 666 781	0,09	63,64
AURICO GOLD *(AUQ)*	6 054 384	7,75	0,26
IAMGOLD *(IMG)*	5 821 304	9,22	-14,55
BOMBARDIER *(BBD.B)*	5 421 331	4,13	-0,96
TUSCANY INT. *(TID)*	4 867 411	0,23	9,76
CANADA LITHIUM *(CLQ)*	3 857 323	0,87	-7,45
LUNDIN MINING *(LUN)*	3 846 668	5,25	0,96
SPARTAN OIL *(STO)*	3 772 758	5,35	-0,74
OSISKO MINING *(OSK)*	3 267 824	7,07	-6,97

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
CLINE MINING *(CMK)*	7 666 781	0,09	63,64
ENTERPRISE GRO. *(E)*	1 253 240	0,32	33,33
DIAMOND FIELDS *(DFI)*	12 000	0,05	28,57
FIRAN TECHNO. *(FTG)*	2 800	0,62	24,00
RELIANCE RES. *(RI)*	75 032	0,06	20,00

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
METRO *(MRU)*	451 935	64,79	2,09
LOGISTEC/B *(LGT.B)*	5 125	26,00	1,40
WESTPORT INNO. *(WPT)*	76 158	28,36	1,24
AGRIUM *(AGU)*	708 706	110,65	1,13
CANADIAN UTI. *(CU)*	98 141	75,39	1,00

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
GRANDVIEW GOLD *(GVX)*	241 000	0,01	-50,00
HOMELAND ENER. *(HEG)*	5 000	0,01	-33,33
ALLON THERAP. *(NPC)*	473 566	0,01	-33,33
STOCKPORT EXPL. *(SPT)*	95 500	0,08	-20,00
ASIA BIO-CHEM *(ABC)*	109 200	0,08	-16,67

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
CONSTELLATION SO. *(CSU)*	32 249	120,99	-4,06
HIGH LINER FOODS *(HLF)*	149 141	32,69	-2,81
IAMGOLD *(IMG)*	5 821 304	9,22	-1,57
FAIRFAX FINAN. *(FFH)*	45 535	362,75	-1,46
WAJAX CORP. *(WJX)*	73 050	44,65	-1,12

Des taux d'intérêt faibles plus longtemps

La Banque du Canada réduit ses perspectives pour l'inflation

Julian **Beltrame**
La Presse Canadienne

Ottawa — La Banque du Canada a indiqué hier que ses taux d'intérêt devraient rester à leur très faible niveau plus longtemps que prévu – probablement jusqu'en 2014, selon des analystes – après qu'elle eut admis avoir mal évalué la vigueur de l'économie et réduit ses perspectives pour l'inflation.

Pour une 19e décision consécutive, la banque centrale a laissé son taux d'intérêt directeur inchangé à un pour cent, où il se trouve depuis près de deux ans et demi.

Mais la déclaration accompagnant sa décision sur la politique monétaire contenait plusieurs surprises, la plus importante étant un avis aux Canadiens et aux marchés financiers indiquant qu'une hausse des taux était «moins imminente que prévu auparavant».

La Banque du Canada a dit inclure cet avis en partie parce qu'elle était moins inquiète du niveau record d'endettement des consommateurs et du marché de l'habitation, qui semblent tous deux se modérer. En outre, les pressions inflationnistes sont à leur plus faible niveau depuis la récession et l'indice des prix à la consommation pourrait rester aux environs d'un pour cent pendant encore une bonne période.

PHOTO : LE DROIT

Mark Carney a précisé qu'il croyait toujours que le prochain changement apporté au taux directeur, lorsqu'il surviendra, sera une hausse.

Le premier ministre Stephen Harper a indiqué que le gouvernement avait déjà tenu compte de la plus faible croissance de l'économie canadienne, ajoutant que le plus faible niveau d'activité nuisait aux revenus du gouvernement.

«Il y a eu un ralentissement généralisé de l'économie mondiale au cours des derniers six mois, alors c'est évidemment une source d'inquiétude pour nous. Et (...) cela va vraisemblablement avoir un impact financier sur nous, un certain impact sur le rythme de la création d'emplois», a-t-il affirmé.

D'après la banque centrale, l'économie canadienne a crû d'environ un pour cent au cours des trois derniers mois de l'année – et non de 2,5 our cent, comme elle l'avait prévu.

Par ailleurs, la banque a révisé à la baisse ses perspectives de croissance pour 2012 et 2013 – de trois dixièmes de point dans les deux cas – à 1,9 et 2,0 pour cent respectivement. La banque se dit toujours confiante de voir l'économie reprendre de la vigueur, cependant, dès cette année et prendre de la vitesse en 2014, lorsque la croissance sera en moyenne de 2,7 pour cent.

Compte tenu que l'économie ne devrait pas renouer avec sa pleine capacité avant la deuxième moitié de 2014, la banque dit qu'elle doit continuer à garder les coûts de l'emprunt à des niveaux favorables.

«Bien qu'une réduction modeste de la détente monétaire sera probablement nécessaire au fil du temps, de façon à atteindre la cible d'inflation de deux pour cent, les perspectives plus modérées en matière d'inflation et l'amorce d'une évolution plus constructive des déséquilibres dans le secteur des ménages laissent entrevoir qu'une telle réduction est moins imminente que prévu auparavant», a indiqué la banque.

Une direction claire

Lors d'une conférence de presse suivant la publication des perspectives, le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a précisé que malgré le changement d'attitude de la déclaration, il croyait toujours que le prochain changement apporté au taux directeur, lorsqu'il surviendra, sera une hausse. «La direction est claire, le moment a changé», a-t-il affirmé. «Mais c'est toujours la direction ultime.»

La déclaration sur le taux d'intérêt et le rapport sur la politique monétaire qui l'accompagnait - une analyste approfondie des conditions économiques mondiales et canadiennes - représentent un changement de ton pour la division des prévisions de la banque, qui maintenait ses perspectives de croissance aussi récemment qu'en octobre, pendant que la plupart des économistes du secteur privé révisaient les leurs à la baisse.

Les plus récentes prévisions de la banque centrale semblent plus comparables à celles des économistes du secteur privé, même si elles restent un peu plus roses que celles du Fonds monétaire international. Ce dernier a prédit mercredi que l'économie canadienne progresserait de 1,8 pour cent cette année.

D'après l'évaluation de la Banque du Canada, le ralentissement prononcé de la croissance dans la deuxième moitié de 2012 était attribuable à la faiblesse des marchés mondiaux pour les exportations canadiennes, à l'incertitude sur la façon dont les États-Unis régleraient leur crise budgétaire à court terme, et d'autres facteurs temporaires. Avec la faiblesse des prix, les difficultés du secteur de l'énergie ont retiré 0,4 point de pourcentage à la croissance canadienne dans la dernière moitié de l'année, a estimé la banque.

Les dommages ainsi causés auront des impacts durables. Non seulement l'économie dans son ensemble est plus faible qu'elle n'aurait pu l'être en ce moment, mais elle ne renouera pas avec sa pleine capacité avant la fin 2014.•

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.65	0.75	0.85	0.90	1,000	1.20	1.30	1.40	1.60	2.05	3.10	6.20	4.45	6.35	3.60	3.95	4.45	4.99	5.24
Banque Nationale du Canada	5,000	0.50	0.55	0.60	0.70	1,000	0.90	1.20	1.25	1.60	1.75	3.20	6.70	4.00	6.30	3.10	3.14	3.70	4.64	5.24
Banque Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.65	0.80	500	0.90	1.20	1.25	1.60	1.75	3.20	6.70	4.40	6.30	3.09	3.14	3.70	4.64	5.24
Banque Royale	5,000	0.65	0.80	0.80	0.90	1,000	1.35	1.30	1.80	1.60	2.15	3.20	6.30	4.00	6.30	3.00	3.04	3.65	4.64	5.24
Banque Scotia	5,000	0.55	0.60	0.65	0.75	1,000	0.90	1.10	1.25	1.40	1.75	3.10	6.45	4.55	6.50	3.65	3.89	3.99	4.39	4.99
TD Canada Trust	5,000	0.65	0.75	0.80	0.85	1,000	1.00	1.10	1.35	1.60	1.90	3.20	-	4.00	6.30	3.00	3.04	3.65	4.64	5.24
BMO Banque de Montréal	5,000	0.75	0.90	0.90	1.00	1,000	1.15	1.30	1.40	1.60	2.05	3.10	6.30	4.00	6.30	3.00	3.04	3.65	4.64	5.24
CIBC	1,000	0.50	0.50	0.55	0.75	1,000	0.90	1.10	1.25	1.40	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.20	6.70	4.45	6.35	3.00	3.14	3.70	4.39	5.24
Manulife Bank	25,000	0.65	0.75	0.75	0.80	2,500	1.40	1.65	2.00	2.25	2.45	3.00	-	4.45	4.00	3.00	3.05	3.10	3.10	3.09
FIDUCIES																				
Le Groupe Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.65	0.80	1,000	0.90	1.20	1.25	1.60	1.75	3.20	6.50	4.40	6.30	3.09	3.14	3.70	4.64	5.24
Fiducie Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.65	0.80	1,000	0.90	1.20	1.25	1.60	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.00	6.50	4.00	6.30	3.00	3.14	3.65	4.64	5.24
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.30	r1.60	r1.70	r1.85	r2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.00	1.15	1.30	1.45	1.55	3.00	6.50	4.00	6.30	3.00	3.14	3.70	4.64	5.24
Trust La Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.65	0.80	500	0.90	1.20	1.25	1.60	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.30	1.50	1.70	2.00	2.30	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 23 janvier 2013, 15:1 hres par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

L'industrie éolienne craint pour sa survie

Hydro doit continuer ses achats, malgré les surplus d'électricité

Hélène **Baril**
La Presse

Les surplus d'électricité qui s'accumulent ne sont pas une raison d'abandonner à leur sort les 4000 employés qui vivent de cette filière au Québec, estime l'industrie, qui réclame le lancement d'un autre appel d'offres d'Hydro-Québec pour 700 mégawatts d'énergie éolienne supplémentaires.

Si Hydro-Québec met fin à ses achats d'énergie éolienne, c'est toute cette filière d'avenir qui risque de disparaître, prévient Frédéric Côté, le directeur général du TechnoCentre éolien, un organisme à but non lucratif qui défend les intérêts de l'industrie.

«On a bâti en seulement 10 ans une industrie qui génère des millions en retombées économiques, plaide-t-il. C'est une réussite».

Née en Gaspésie grâce aux exigences de contenu local imposé par le gouvernement du Québec, l'industrie éolienne compte aujourd'hui 150 entreprises et 4000 emplois. Du nombre, 1200 sont en Gaspésie, les autres à Montréal et ailleurs au Québec.

L'industrie a beau être une réussite, elle ne peut pas encore voler de ses propres ailes, reconnaît Frédéric Côté. Elle a du travail jusqu'en 2015 avec les commandes en cours et se retrouvera alors devant rien sans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour 700 autres mégawatts.

Pourquoi acheter encore de l'électricité alors qu'Hydro aura des surplus jusqu'en 2023, au moins? «Ce n'est pas un ajout, mais le respect d'un engagement pris par le gouvernement», rétorque le porte-parole de l'industrie.

PHOTO : LA PRESSE

Hydro-Québec dépensera plus de 1 milliard par année au cours des prochaines années pour acheter de l'énergie de producteurs privés, surtout de source éolienne.

«On a fait venir des investisseurs en leur promettant 4000 mégawatts. Il faut respecter cet engagement, c'est la crédibilité du Québec qui est en cause», dit Frédéric Côté.

Hydro-Québec est déjà engagée par contrats d'une durée de 20 ans à acheter 3300 mégawatts à un prix moyen de plus de 10 cents le kilowattheure. Il reste donc 700 mégawatts à attribuer au moyen d'un autre appel d'offres pour atteindre la cible de 4000 mégawatts, soit 10 % de la capacité de production d'Hydro.

Le gouvernement précédent s'était engagé à lancer cet appel d'offres et le gouvernement actuel s'apprête à confirmer cet engagement, semble-t-il, malgré des surplus d'électricité qui perdureront jusqu'en 2023, au moins, et qui coûtent une fortune à Hydro-Québec. La société d'État dépensera plus de 1 milliard par année au cours de prochaines années pour acheter de l'énergie de producteurs privés, surtout de source éolienne.

Acheter du temps

Ces énormes surplus contribuent à faire augmenter la facture d'électricité de tous les clients d'Hydro-Québec et de plus en plus de voix s'élèvent pour que la société d'État mette un terme à ses achats auprès de producteurs privés.

Ce serait une erreur, selon le président-directeur général de l'Association québécoise des énergies renouvelables, Jean-François Samray.

Nous avons des surplus, tant mieux, dit-il, nous pouvons les utiliser à de nouveaux usages. «Si le Québec veut réduire sa dépendance envers les produits pétroliers, il pourra le faire, explique-t-il. Il peut aussi en profiter pour alimenter de nouveaux clients dans le secteur minier et attirer de nouvelles industries, comme les centres de données».

C'est d'ailleurs une avenue que le gouvernement de Pauline Marois entend explorer. De Davos, où elle participe au Forum économique mondial, la première ministre a fait savoir qu'elle ne considère par les surplus d'électricité comme un problème, mais comme un atout pour attirer des investissements au Québec.

Le problème, c'est vrai, ce ne sont pas les surplus. C'est le fait qu'Hydro vend son électricité moins cher que le prix auquel elle l'achète aux producteurs privés. Par exemple, l'énergie éolienne lui coûte 10 cents le kilowattheure, alors que les grandes entreprises paient 4 cents le kilowattheure et que les consommateurs résidentiels paient 7 cents. Sur le marché américain, Hydro obtient actuellement environ 4 cents le kilowattheure pour son électricité.

Jean-François Samray estime que cet écart de prix n'est pas aussi important qu'on veut le laisser croire. «La stratégie derrière ça en est une de création d'emplois, soutient-il. Ça fait des décennies qu'on fait ça et les Québécois ont encore l'énergie la moins chère sur le continent».

Si le gouvernement du Québec décide d'aller de l'avant avec l'achat de 700 mégawatts d'énergie éolienne supplémentaire, l'industrie aura un sursis de quelques années. Mais elle risque de se retrouver devant le même mur une fois cette nouvelle vague de contrats terminée, quelque part en 2018.

Peut-être, convient le directeur général du TechnoCentre éolien, mais peut-être pas non plus. L'industrie a besoin de temps pour développer de nouveaux marchés, selon lui.

«On verra à ce moment-là, dit Frédéric Côté, mais je pense qu'on aura alors une filière qui sera présente sur les marchés d'exportation».•

PHOTO : AUDREY TREMBLAY

Tchin Tchin 2013

La Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice (CCIHSM) a souligné la nouvelle année avec ses membres et leurs employés, hier, au club de curling La Tuque, lors du traditionnel «Tchin Tchin à la nouvelle année». Près de 150 personnes ont pris part à l'événement. Sur la photo: Manon Côté, directrice générale du CCIHSM et Michel Scarpino, président de la CCIHSM

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Le centre de pâtes et papiers change de nom

Trois-Rivières (ML) — Le centre spécialisé en pâtes et papiers du Cégep de Trois-Rivières change de nom. La nouvelle appellation, Innofibre — centre d'innovation des produits cellulosiques, a été mise de l'avant afin de mieux représenter la nouvelle réalité de ce centre de recherche.

La mission d'Innofibre est de contribuer au développement de l'industrie des pâtes et papiers en offrant notamment de l'assistance technique, de la recherche appliquée et du soutien à la formation.

Avec ce nouveau terme, le centre affirme son positionnement en lien avec l'innovation des produits cellulosiques qui regroupent entre autres les pâtes et papiers, le traitement des fibres résiduelles provenant de plantes et d'algues, le développement de papiers spéciaux, le développement des composantes du bois (cellulose, lignine) et le traitement thermique de la fibre.

«Innofibre est une appellation plus dynamique qui reflète mieux toute l'expertise et la contribution de l'équipe du centre à la diversification de l'industrie qui s'opère depuis quelques années. Dans les prochaines années, encore plus de développements de papiers bioactifs, d'emballages intelligents, de projets en bioraffinage et en valorisation des composantes des fibres cellulosiques seront réalisés. L'équipe d'Innofibre poursuivra son travail pour innover avec les technologies papetières traditionnelles et pour contribuer au maintien des entreprises et à la création de PME dans les domaines connexes», soutient, par voie de communiqué, Mario Parenteau, le directeur de ce centre de recherche du cégep trifluvien.•

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

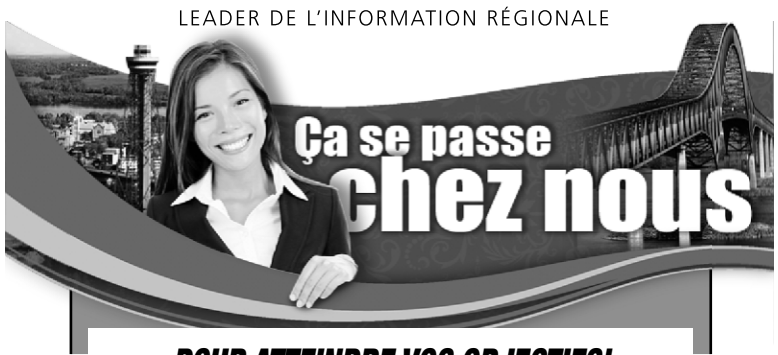

POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS!

Le centre situé au 3265, boul. des Récollets a ouvert ses portes le 22 décembre 2012. Avec son ambiance axée sur le mieux-être, des équipements de haute qualité et son personnel qualifié, mais surtout attentionné, le centre saura satisfaire tous vos besoins par ses différents services : entraînement en salle, entraînement privé et semi-privé, cours en groupe, « spinning », service de massothérapie et kinésithérapie et sans oublier le service de garderie! Tout a été mis en œuvre pour rendre votre entrainement agréable et efficace! Félicitations à toute l'équipe pour cette belle réussite! Deux succursales pour mieux vous servir : 816, boul. Thibeau Nord (819 909-4004) et 3265, boul. des Récollets (819 840-2848).

Sur la photo de gauche à droite : Charles Bruneau (kinésiologue-massothérapeute), Tommy Toutant (entraîneur de cours en groupe), Laurie Bellerive (propriétaire), Alexandra Nadeau-Dubé (gérante et kinésiologue-kinésithérapeute).

DEUX ÉTUDIANTES DE SAINT-TITE EN VEDETTE SUR TÉLÉQUÉBEC.TV

Remportant le premier prix de la finale régionale d'Expo-Sciences 2012 avec leur projet *La propreté sans compromis*; Alyson Gervais et Maggy Paquin, deux étudiantes de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, sont présentement en liste avec leur projet dans le cadre du concours *Les recrues GÉNIAL* , concours conçu dans le cadre de l'émission *Génial*, diffusée sur les ondes de Télé-Québec. Le public peut visionner dès maintenant la capsule vidéo de leur expérience sur le site Web de l'émission. Le public peut voter en ligne jusqu'au 18 mars prochain. Des bourses offertes par l'Ordre des ingénieurs du Québec, seront remises à trois équipes gagnantes. Nous souhaitons donc la meilleure des chances à ces deux jeunes scientifiques de notre région !
Sur la photo, de gauche à droite : M. Christian Éthier, chef relations avec le milieu et projets spéciaux chez Hydro-Québec; Alyson Gervais, étudiante et Maggy Paquin, étudiante.

O P'TI MONDE, MAINTENANT AU CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Maintenant au Carrefour Trois-Rivières-Ouest pour mieux vous servir, la *Boutique O P'ti monde* vous offre un vaste choix de vêtements pour enfants, de la naissance à 16 ans. *O P'ti monde* existe depuis 1984 et vous offre des marques réputées comme Volcam, Deux par Deux, Desigual, Roxy, etc... qui sauront faire le bonheur des petits et des plus grands. Sur la photo, M^me^ Sylvie Roy, copropriétaire et M^me^ Lisanne St-Arnauld, employée, vous invitent à venir les rencontrer ou à communiquer avec eux au 819 371-2427

Les CRÉ doivent revenir à leur mission première

Denis **Lessard**
La Presse

Québec — Les Conférences régionales des élus (CRÉ) doivent revenir à leur mission première et éviter de «s'éparpiller» dans des secteurs comme l'immigration et l'environnement, où d'autres organismes œuvrent déjà, estiment la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités.

Les deux groupes appuient l'intention du ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, de recentrer cette structure – 21 organismes dans l'ensemble du territoire, où siègent des élus municipaux et des préfets de MRC. Créées en 2004 à partir des anciens Conseils régionaux de développement, les CRÉ ont, au fil du temps, embauché des dizaines d'employés permanents pour intervenir dans les champs de compétence des ministères ou des municipalités.

Selon Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités, on attend beaucoup de la réflexion du gouvernement sur la décentralisation. Québec s'est engagé à déposer une loi-cadre, et «on s'attend à une simplification dans les délégations de pouvoirs».

Les CRÉ ont «leur utilité dans la concertation sur les grands enjeux, mais il faut nuancer quand on parle de transfert de responsabilités politiques», indique-t-il. Il croit que les CRÉ «présentent des risques de dédoublement». «On a dit qu'ils étaient imputables, parce qu'on y retrouvait des élus, mais imputables à qui? Il n'y a pas de lien avec la population, pas de mandat direct de la population», ajoute M. Généreux. «Nous préférons la délégation de pouvoirs vers une instance imputable. Pour nous, la MRC devrait être l'instance choisie.»

Les CRÉ demeurent utiles, «mais leur apparition a créé beaucoup de confusion. C'est le réflexe des nouvelles organisations, on voit quelques années plus tard qu'une bureaucratie est apparue. Cela va se chercher des mandats. Mais à un moment donné, on doit dire: qui fait quoi? Un exercice de clarification s'impose», observe-t-il.

Selon Éric Forest, maire de Rimouski et président de l'Union des municipalités, les CRÉ ont leur raison d'être, mais elles devraient être recentrées plutôt que «s'éparpiller» tous azimuts.

«Leur mandat, à l'origine, est la concertation. C'est clair que cela a migré vers autre chose. Comme il y a eu beaucoup d'ententes sectorielles, ces conférences se sont retrouvées la bouche ouverte à attendre des subventions en immigration, pour la foresterie.»

Le gouvernement a une part de responsabilité, puisque son approche par secteur a incité les CRÉ à s'immiscer dans des activités où elles n'ont pas de raison d'intervenir.•

La Coop de solidarité de Mékinac voit le jour

Louise **Plante**
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rives — La Coop de solidarité de Mékinac est maintenant une réalité au 590, chemin Saint-Joseph, à Saint-Joseph-de-Mékinac. Elle prend la relève de l'ancienne épicerie Lemay-Kinac qui devait fermer ses portes à la suite du départ à la retraite des anciens propriétaires après 15 années d'opération.

Léo-Paul Baribeau, président du conseil d'administration de la coopérative, s'est dit heureux pour les gens de la région qui pourront continuer à se procurer sur place des produits d'épicerie mais aussi de l'essence car Saint-Joseph-de-Mékinac se trouve dans un secteur passablement isolé de la Mauricie.

Il aura toutefois fallu de multiples démarches auprès de la population, de la municipalité de Trois-Rives, des partenaires techniques et financiers pour mener à terme ce projet d'achat et de rénovation.

«C'est avec l'implication soutenue des bénévoles que nous avons pu réaliser ce projet et nous en sommes tous fiers», a confié M. Baribeau, qui précise que la coop compte 278 membres et que de nouvelles demandes sont faites régulièrement.

«Nous sommes partis de loin, relate le président du conseil d'administration. La mobilisation des gens, celle des partenaires, la recherche de financement, la bâtisse qui était dans un piteux état quand nous l'avons achetée et qui a exigé des rénovations de plus de 200 000 $ de novembre à décembre. C'est d'ailleurs ce qui explique que les anciens propriétaires n'arrivaient pas à vendre leur commerce depuis près de cinq ans. Il fallait sortir de ce projet avec une réussite. C'est chose faite.»

Nicole Bellemare, Marie-France Maurice (gérante) et Josée Thibeault sont heureuses d'offrir les services d'épicerie et d'essence aux membres et clients de la nouvelle Coopérative de solidarité Mékinac à Saint-Joseph-de-Mékinac.

Le projet a permis de maintenir cinq emplois en plus d'un poste de gérant qui vient d'être comblé, ce qui n'est pas rien dans une petite localité classée dévitalisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

«Désormais, nous parlons d'une municipalité en processus de revitalisation», croit M. Baribeau.

Ce dernier précise que les membres proviennent non seulement de Saint-Joseph-de-Mékinac mais aussi des lacs où on retrouve plusieurs chalets, comme les lacs Mékinac, Missionnaire et Dumont et qu'avec la saison touristique hivernale, des motoneigistes et des quadistes, la station-essence et l'épicerie viennent assurer un lien pratiquement essentiel entre le territoire de Mékinac et celui de la Haute-Mauricie. Pour l'instant, la coop offrira essence et épicerie mais il n'est pas écarté que plus tard, on ajoute aussi des produits de quincaillerie de dépannage.

«Mais au-delà des services rendus aux gens de passage, c'est toute la population qui bénéficie de ces services; des services essentiels quand on vit dans un secteur isolé», de conclure M. Baribeau.

Soulignons que la coopérative sera officiellement inaugurée le printemps prochain.•

ÇA COMMENCE
BIEN!
EN SEMAINE DÈS 6H
SUR LES ONDES DE V
facebook/cacommencebien
@cacommencebien
tc • MEDIA
2780869-P

ARTS ET CULTURE

Genesis version jazz

Martin Levac et ses musiciens seront au Festi-volant demain

MARIE-JOSÉE MONTMINY
marie-josee.montminy@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO: SYLVAIN MAYER

Martin Levac personnifie Phil Collins. Il sera au Festi-volant de Grandes-Piles, demain, avec ses musiciens pour présenter le spectacle *A Visible Jazz Touch of Genesis*.

Trois-Rivières — Il chante comme Phil Collins – c'est à s'y méprendre, il est batteur comme lui, et les deux hommes partagent même certains traits physiques. Martin Levac incarne le chanteur de Genesis avec une conformité désarmante. Il recréera l'illusion, demain, au Festi-volant de Grandes-Piles avec son spectacle *A Visible Jazz Touch of Genesis*.

Originaire de Longueuil, Martin Levac a reçu sa première batterie jouet à l'âge de huit ans, et sa première vraie cinq ans plus tard.

«Mon grand-père a été *drummer* professionnel à Montréal dans les années 1930. Avec son *band*, il faisait des noces, des partys de compagnies... Il a fait ça pendant 17 ans jusqu'à ce que ma grand-mère se tanne et que finalement, il ouvre une épicerie!», relate-t-il en reconnaissant l'influence de ce grand-père: «Il me racontait ses *shows*, et je savais que c'était ce que je voulais faire».

C'est au milieu de l'adolescence que le batteur a découvert Genesis, avec le souvenir précis d'avoir patiné (à roulettes!) au Paladium au son de *You Can't Hurry Love*. À partir de ce moment, le musicien a intégré des pièces de Genesis et de Phil Collins dans le répertoire des groupes dont il a fait partie à compter de 1986.

Parallèlement aux interprétations de succès du Top 40 ou de tubes des Beatles, des Rolling Stones ou de Supertramp avec ses groupes, Martin Levac composait son propre matériel. On l'a retrouvé comme finaliste au Festival international de la chanson de Granby en 1996 et en 1998, et à titre d'auteur-compositeur-interprète, il a fait paraître trois albums entre 2000 et 2006.

À travers ses activités artistiques, Martin Levac a mérité un diplôme d'études professionnelles en carrosserie automobile, un métier qu'il enseigne encore. C'est en 2002 qu'il s'est joint à The Musical Box, un groupe hommage à la musique de Genesis à l'époque où Peter Gabriel en était le chanteur principal. Pendant cinq ans, Martin Levac a personnifié Phil Collins à la batterie et aux voix, notamment dans une tournée de spectacles ayant mené la formation en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Sud.

En 2009, il lançait un nouveau spectacle, *Dance Into the Light*, consacré au répertoire de Phil Collins en solo. Le spectacle a tenu l'affiche en résidence au Théâtre du Capitole à Québec aux étés 2011 et 2012. En 2011 est né *A Visible Jazz Touch of Genesis* qui, comme le nom l'indique, revisite les succès de Genesis avec une touche jazz.

«J'ai toujours aimé le jazz. Toujours faire le même répertoire de la même façon, ça peut devenir aliénant. Ça a commencé par du *niaisage* avec des amis musiciens... On écoutait du Richard Cheese!», raconte-t-il en faisant référence au chanteur qui réarrange façon lounge crooner des succès de la musique pop, rock, metal ou hip hop. Entendre Térez Montcalm se réapproprier *Sweet Dreams (Are Made of This)* des Eurythmics l'a aussi convaincu de traiter le répertoire de Genesis à la sauce jazz.

«On a enlevé tout ce qui sonne faux, certains sons de synthétiseurs des années 1980, par exemple. On a épuré, on a ramené les pièces à leur composition de base. Par exemple, *Invisible Touch* est devenue une super belle ballade de jazz, et *Mama*, un blues *cochon*», illustre Martin Levac qui partagera la scène du Festi-volant de Grandes-Piles avec le guitariste Frdérick Doiron, la pianiste Julie Lamontagne, le contrebassiste Mathieu Gagné et Emmanuelle Caplette à la batterie.

Le disque qui correspond au spectacle comprend aussi des titres comme *Turn It on Again*, *Land of Confusion* et *Missunderstanding*. Plus d'une vingtaine de chansons sont au menu du spectacle prévu à 20 h sous le grand chapiteau chauffé, installé sur le site du festival au quai municipal.

Les billets au coût de 40 $ sont vendus en différents endroits (dont à la librairie Clément-Morin et à la tabagie Saint-Tite), ou par téléphone au 819 415-0140.•

Engelbert Humperdinck à Trois-Rivières en mai

Marie-Josée **Montminy**
marie-josee.montminy@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La salle J.-Antonio-Thompson accueillera le célèbre crooner Engelbert Humperdinck pour sa première visite à Trois-Rivières, le lundi 6 mai prochain à 20 h.

Le chanteur britannique de 76 ans a entrepris une tournée américaine qui lui fera visiter plusieurs villes de Floride et de Californie, entre autres, avant deux arrêts en Colombie-Britannique en février et un trio de spectacles en mai, qui le mèneront à Montréal le 4, Ottawa le 5, Trois-Rivières le 6.

Connu pour ses succès *Release Me*, *After the Lovin'* et *The Last Waltz,* le natif de Madras, en Inde, a aussi interprété un grand nombre de mélodies popularisées par d'autres artistes ainsi que des standards de jazz.

Les billets pour le spectacle de Trois-Rivières sont vendus au coût de 73 $ à compter d'aujourd'hui pour les membres de la carte Accès-Plus, et de samedi pour le grand public.•

Une ode à la survie

Point de fuite lançait les Nouveautés de l'ONF, hier soir

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

CRÉDIT PHOTO: JULIA SZUCS

Le traditionnel voyage de chasse printanière en famille chez les habitants du nord-ouest du Groenland emprunte quelques techniques de chasse traditionnelles à des peuples de la Terre de Baffin, à 1000 kilomètres de là. C'est une des choses que nous apprend le documentaire *Point de fuite* présenté hier soir en ouverture des Nouveautés de l'ONF 2013.

Trois-Rivières — Les Nouveautés de l'ONF 2013 ont pris leur envol hier soir par la présentation de *Point de fuite*, un documentaire on ne peut plus pertinent sur les peuples du Grand Nord et leur mode de vie. À moins que les programmateurs soient de grands devins, le hasard avait concocté une facétie dont il a seul le secret avec cette projection dans le contexte météorologique qu'on connaît.

On a brisé la glace avec la projection d'un court-métrage d'animation tout à fait adorable en début de soirée et là encore, un film d'une inattaquable pertinence puisque *La fonte* propose, en deux minutes, une fantaisie sur la fonte des glaces et son influence sur les ours polaires.

Point de fuite offre un tout autre ton. Pas dramatique, loin de là, mais le document pose des questions fondamentales sur le mode de vie des populations du Grand Nord, leur évolution, leur avenir et leur survie. Il nous apprend aussi des choses fascinantes. Nous y suivons Navarana, habitante du nord-ouest du Groenland, un des endroits les plus isolés du monde, où elle part à la chasse avec une famille de la région.

Elle constate les effets indubitables du réchauffement de la planète et ses conséquences sur le mode de vie de ces gens dont l'éventuelle perte de traditions étroitement liées à leur environnement.

Cette aînée nous apprend que son peuple est lié à la Terre de Baffin d'où est parti, il y a fort longtemps, un ancêtre pour gagner la côte nord-ouest du Groenland et s'y établir, unissant ainsi les deux populations. Il a également enrichi la culture locale par l'apport d'outils ou de techniques de chasse inconnus.

Naravana nous entraîne également dans un voyage sur l'Île de Baffin où elle est allée rencontrer des populations locales pour découvrir leur chasse, bien différente de celle des siens. «Nos façons de faire sont différentes mais au fond, nous sommes les mêmes», dira-t-elle. Et sur la modernisation: «En changeant nos façons de faire, que laissons-nous derrière, perdu à jamais? Sommes-nous gagnants?»

Tout ce parcours nous offre des images prenantes, d'une beauté singulière. Elles nous plongent dans un monde complètement étranger, parfaitement inhospitalier à nos yeux méridionaux, mais d'une richesse que seuls les autochtones peuvent nous faire découvrir.

Et qu'il est bon de voir ces familles goûter la plénitude de ce mode de vie simplissime et dur. Qu'il est bon de voir ces enfants rire et s'amuser entre eux ou échanger, comme des banalités, des mots d'amour avec leurs parents pendant que ceux-ci vaquent à leurs occupations de chasseurs. Tout cela, sans mise en scène ou artifice. Ils nous servent, sans le chercher, une violente leçon sur le sens de l'existence. Le tout, dans une ambiance souvent légère et bon enfant qui contraste avec la dureté de l'environnement dans lequel le film baigne.

Un bien beau film, en somme, pour lancer l'événement qui en promet d'autres.•

Nouveautés de l'ONF

Prochain rendez-vous:
le vendredi 25 janvier, 19 h 30
à la Maison de la culture
Film présenté:
L'industrie du ruban rose

SORTIES

CINÉMA

CINÉ-CAMPUS
Jeudi 24 à 19 h 30 et dimanche 27 janvier à 16 h au Séminaire St-Joseph: *L'amour dure trois ans*, dans le cadre de Ciné 5D 3 $/membres, 5 $/non-membres.

CINÉ-CLUB LES BEAUX LUNDIS
Lundi 28 et jeudi 31 janvier à 15 h et 19 h au Cinéma Biermans: *Thérèse Desqueyroux*, drame.

LES NOUVEAUTÉS DE L'ONF
Vendredi 25 janvier à 19 h 30 à la salle Anaïs-Allard-Rousseau: *L'industrie du ruban rose*, en présence de Joanne Blais, coordonnatrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.
Lundi 28 janvier à 19 h 30 à la salle Anaïs-Allard-Rousseau: *Montréal symphonie* en présence de la chef de la direction de l'OSM Madeleine Careau.
Mercredi 30 janvier à 109 h 30 à la salle Anaïs-Allard-Rousseau: *Les États-Unis d'Afrique*, en présence du réalisateur Yanick Létourneau.

SALLE-J.-ANTONIO-THOMPSON
Mercredi 30 janvier à 19 h 30: *Les Lions de Cannes*.

CONCERTS

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Samedi 26 janvier à 20 h: OSTR. *Tableaux d'Espagne*.

SPECTACLES

CENTRE CULTUREL PAULINE-JULIEN
Vendredi 25 janvier à 20 h: Lisa LeBlanc.
Samedi 16 février à 20 h: Less Is More.

GAMBRINUS
Mardi 29 janvier à 21 h: Adam Strangler, gagnant des mardis de la relève 2012. 5 $

MAISON DE LA CULTURE FRANCIS-BRISSON
Vendredi 25 janvier à 20 h: Susie Arioli.
Samedi 26 janvier à 20 h: Ingrid St-Pierre.
Dimanche 27 janvier à 16 h: Benjamin Raymond.
Jeudi 31 janvier à 20 h: David Robert.

MAISON DES LECLERC
Dimanche 27 janvier à 14 h: Pierrot Fournier chante Claude Léveillé. Au 2821, Notre-Dame Est. Réservations: 819 379 5946.

LE ROND COIN
- Vendredi 25 janvier à 20 h 30: Jean-Michel Renaud et Alain Quessy.
- Samedi 26 janvier à 20 h: Joëlle St-Pierre.

SALLE ANAÏS-ALLARD-ROUSSEAU
Jeudi 24 janvier à 20 h: Daran.
Samedi 26 à 20 h et dimanche 27 janvier à 14 h: *Si Broadway m'était conté*. Les Productions de la 42e Rue.

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Vendredi 25 janvier à 20 h: Dans les souliers d'Elvis.
Dimanche 27 janvier à 15 h: Arthur L'Aventurier, *L'oeil de cristal*.

ÉGLISE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS
Samedi 26 janvier à 20 h: Soirée hommage à Johnny Cash avec Réjean Lemay. 15 $ Info: 819-265-2028.

RENCONTRES

EXPLOR'ART
Lundi 28 janvier à 13 h 30 à la salle régionale de la Maison de la culture: Denis Doucet, clarinettiste. *Histoire de la clarinette*. 10 $/conférence, 50 $/abonnement. Info.: 819-694-0551.

THÉÂTRE

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
Mardi 29 janvier à 20 h: *Christine, la reine-garçon*, TNM.•

CITATION **SECRÈTE**

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Citation de Vincent Auriol

SESO	NFP	DSOE	UNRNE	DRISE	TE	RAPLE	EAU	UTDL	EMRAT	ISE	SPSP	UREA	SNOR

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de Charles Trenet :
Je fais des chansons comme un pommier fait des pommes.

MOT MYSTERE

LA SANTE - Un mot de 7 lettres

A	A	B	O	E	E	S	E	L	E	C	T	I	F	E
E	S	G	E	T	D	U	M	T	P	N	N	E	Z	L
M	I	I	I	I	A	N	R	R	H	U	I	L	E	C
S	U	U	R	T	L	I	I	E	E	E	E	R	S	S
A	G	L	A	O	E	S	F	M	T	Y	R	S	E	U
P	N	A	C	R	P	N	N	U	R	L	O	U	L	M
S	U	S	E	E	T	A	I	H	O	D	O	R	A	T
E	I	E	P	U	R	P	U	R	A	J	A	M	B	E
B	V	R	H	U	S	E	I	N	U	A	P	Y	N	F
A	R	I	A	I	G	U	E	M	O	U	R	O	I	R
T	O	N	L	N	Q	I	E	O	T	N	S	P	C	O
E	G	G	E	S	A	A	C	E	P	I	L	I	O	N
M	N	U	E	S	U	P	U	L	O	S	L	E	U	T
P	E	E	R	F	A	I	B	L	E	S	A	N	I	E
E	V	A	N	O	U	I	C	E	J	E	N	N	E	R

Solution du dernier problème : TOURNEDOS

MM3691

AGITE
AIGUE
ALESE
AMPUTE
AORTE
AURA
BROYER
CARIE
CEPHALEE
CIL
CLOISON
COU
DOS
ELECTIF
ERINE
ESQUIROL
ETHER
ETRIER
EVANOUI
FAIBLE
FRONT
HUILE
ILION
INFIRME
IPECA
IVROGNE
JAMBE
JAUNISSE
JENNER
JOUES
JUMEAU
LASER
LUPUS
MOELLE
MOUROIR
MUSCLE
MYOPIE
NEZ
ODORAT
OTITE
PANARIS
PELADE
PRIS
PURPURA
REIN
RHUME
SANIE
SEIN
SERINGUE
SINUS
SIROP
SPASME
TABES
TEMPE
ULCERE
UNGUIS
URINE

ÊTES-VOUS **OBSERVATEUR**

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

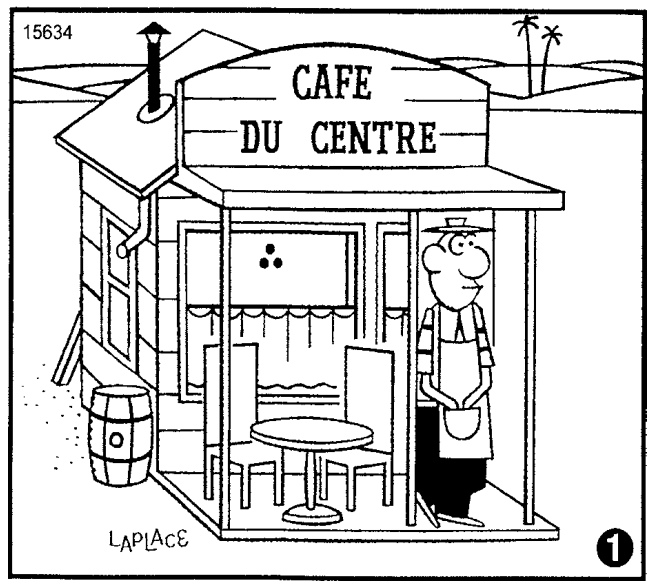

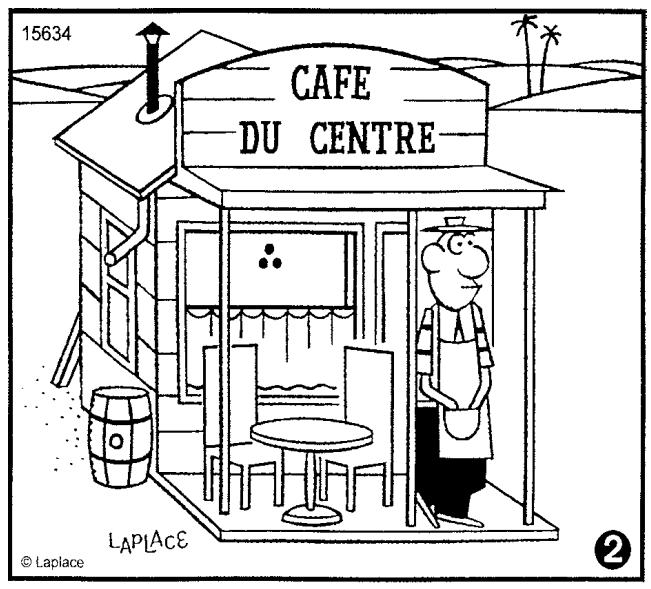

SOLUTION

1 Les bras dans la poche du tablier. **2** Le rideau de la porte n'est pas indiqué. **3** Bas du dossier de la chaise de droite incomplet. **4** Le pied du pilier de gauche est plus court. **5** Coin de l'auvent au-dessus du pilier de droite. **6** Un joint de planche non indiqué sous la fenêtre. **7** Le tuyau d'écoulement du toit est plus long. **8** Forme de la dune au-dessous des palmiers.

HOROSCOPE

24 JANVIER 2013

Bélier
(21 mars au 19 avril)

Au carré de d'Uranus en Bélier, l'opposition Lune-Pluton dans l'axe Cancer-Capricorne peut donner l'impression que les autres s'amusent à vous faire perdre du temps. Si l'évolution d'une affaire s'avère réellement ralentie, il s'agit probablement d'un mal pour un bien. Patientez un peu; une situation pourrait se redresser aussitôt que samedi, quand la Lune arrivera dans un autre Signe de Feu, le Lion.

Taureau
(20 avril au 20 mai)

Les fins justifient-elles toujours les moyens? Voici une question à laquelle vous devriez essayer de répondre aujourd'hui. L'approche la plus combative ne vous vaudra pas nécessairement la sympathie du plus grand nombre, mais l'attitude la plus résignée ne vous permettra probablement pas d'obtenir ce que vous désirez. Recherchez l'équilibre entre les deux..

Gémeaux
(21 mai au 21 juin)

L'opposition Lune-Pluton au carré d'Uranus annonce un jeudi plutôt agité au cours duquel les fluctuations risquent de perturber la stabilité. L'impulsivité et l'exagération sont à proscrire, car elles pourraient entraîner des conséquences peu souhaitables. Toutefois, le trigone du duo Soleil-Mercure en Verseau avec Jupiter en Gémeaux peut transformer une situation banale en partie de plaisir.

Cancer
(22 juin au 22 juillet)

Opposée à Pluton et au carré d'Uranus, la Lune en Cancer peut avoir l'effet d'un catalyseur. Vous n'avez qu'à exercer une petite pression pour provoquer de grands changements. Toute situation qui commence à vous ennuyer peut être modifiée soudainement. Les répercussions de vos initiatives peuvent survenir beaucoup plus rapidement que prévu. Un jeudi original et inhabituel en perspective.

Lion
(23 juillet au 22 août)

Il faudrait profiter du duo Soleil-Mercure en Verseau, face au Lion, pour mettre l'accent sur le dialogue. Vous êtes capable de créer l'ambiance rêvée pour l'entretien que vous envisagez. Dites ce que vous pensez et pensez ce que vous dites. Cet aspect sourira à votre vie sociale et facilitera l'approche humoristique. Lors d'une réception, les natifs du Lion se feront boute-en-train...

Vierge
(23 août au 22 septembre)

Quelle météo astrologique vous réserve ce jeudi! Fragilisée par Uranus en Bélier, l'opposition Lune-Pluton axe Cancer - Capricorne risque d'accentuer la complexité des luttes de pouvoir et des rapports de force. Un compromis sera probablement de rigueur afin de demeurer dans les bonnes grâces d'une personne exigeante. Une annonce peut surprendre et même semer la controverse.

Balance
(23 septembre au 23 octobre)

L'opposition Lune-Pluton qui s'effectue dans l'axe Cancer-Capricorne risque de vous déstabiliser. Votre principal défi semble relever de la spéculation face au manque d'information certifiée. Rien ne vous oblige à effectuer un choix dans l'immédiat. Il vaut mieux ne pas prendre une décision sur un coup de tête si vous n'avez pas la certitude de percevoir une situation clairement.

Scorpion
(23 octobre au 21 novembre)

Vu qu'elle s'oppose à Pluton, la Lune en Cancer offre un jeudi au cours duquel le bonheur des uns ne fera pas obligatoirement celui de tous. Grâce au trigone avec Saturne en Scorpion, vous risquez de vous retrouver dans le camp des gagnants, mais il faudra composer avec la déception des autres. On pourrait vous faire une surprise, mais un léger bémol risque d'y être rattaché.

Sagittaire
(22 novembre au 21 décembre)

Essayez de ne pas être trop sévère avec vous-même. Tout le monde peut se tromper, et quand on commet une erreur, la meilleure chose à faire consiste à savoir se la pardonner. En faisant une fixation sur une faute, nous risquons surtout d'en commettre d'autres. L'expérience fera de vous quelqu'un d'autant plus fiable, et cela ne passera pas inaperçu.

Capricorne
(22 décembre au 19 janvier)

Maintenant que la Lune en Cancer passe en face de Pluton en Capricorne, une affaire peut se concrétiser beaucoup plus rapidement que vous ne l'aviez envisagé. Ainsi, vous gagnerez à demeurer à l'affût des derniers développements avant d'effectuer un choix. La vitesse d'exécution vous sourira et vous permettra de rivaliser efficacement avec un adversaire.

Verseau
(20 janvier au 18 février)

Les données dont vous avez la certitude sont celles qui vous permettent d'avoir une perception adéquate. Les autres ne sont que des hypothèses qu'il faut encore vérifier. C'est le temps de faire des déductions logiques et de confirmer, ou de démentir, toutes formes de suppositions. Tant que le Soleil et Mercure seront conjoints en Verseau, vous gagnerez à laisser votre esprit rationnel tenir les rênes.

Poissons
(19 février au 20 mars)

Il suffit d'afficher un fort niveau d'assurance pour que les autres croient spontanément en vous et acceptent de suivre vos directives à la lettre. Faites-vous confiance et personne ne vous remettra en question. Étant donné que la Lune se trouve au trigone de votre Signe, votre savoir faire sera en mesure d'épater la galerie. Une affaire qui désavantage les autres peut paradoxalement vous être bénéfique.

MANDRAKE

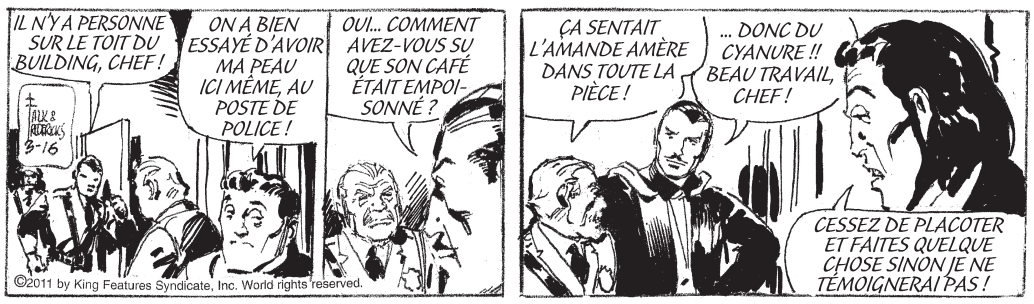

BÉBÉ BLUES

JÉRÉMIE

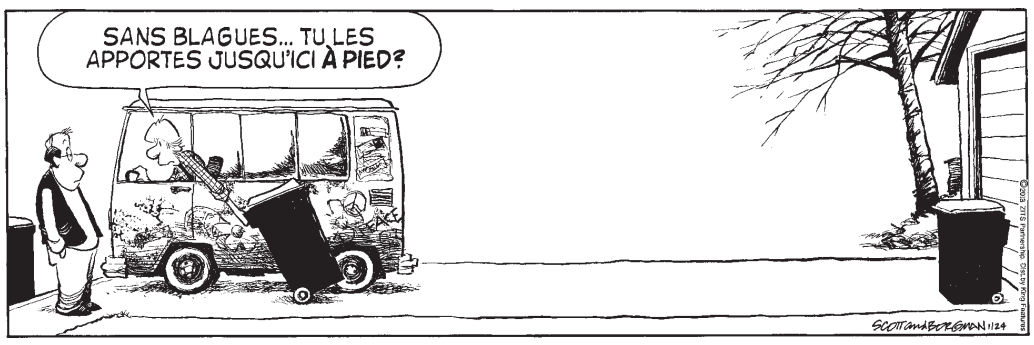

BEN

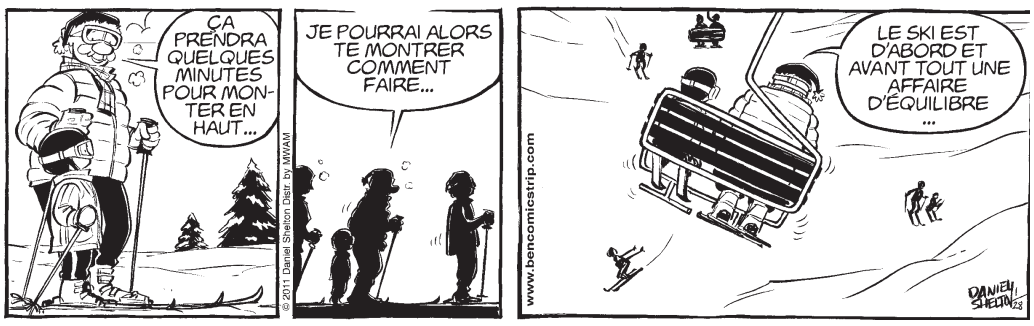

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

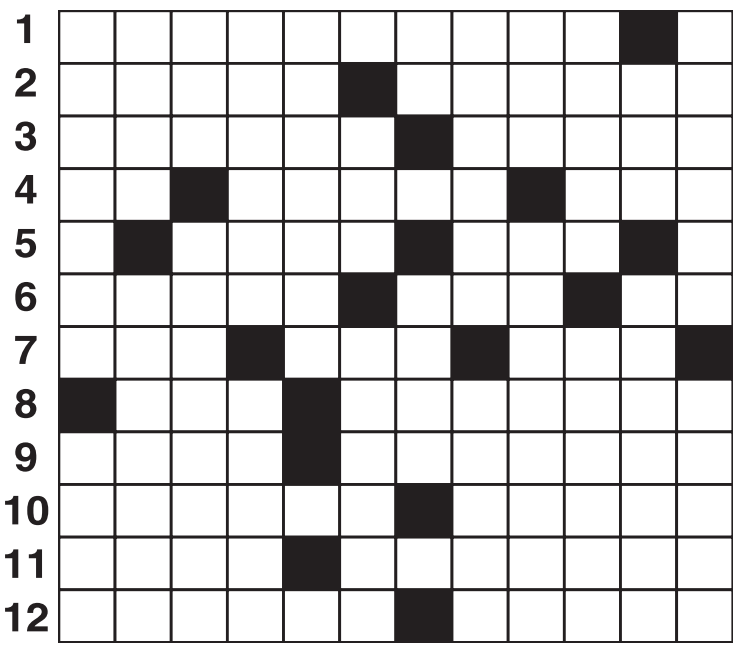

No 3610

Horizontalement

1 Vacarme.
2 Ravagé – Capitale de l'Allemagne.
3 Prophétie – Femme seule.
4 À toi – Mammifère carnivore – Terme de belote.
5 Ville espagnole – Détérioré.
6 Roche sédimentaire – Orientation – Utile en dessin.
7 Désert arabe – Le soleil s'y lève – De naissance.
8 Ligand – Avant la rupture d'un contrat.
9 Gros mangeur – Chargent.
10 Rayée – Iourte.
11 Fils d'Aphrodite – Prêter l'oreille.
12 Paisible – Fondée.

Verticalement

1 Serpent venimeux – Retirés.
2 Halo – Étymologie.
3 Service d'espionnage – Avoir en très grande abondance.
4 Parents – Dieu de la Mer.
5 Terrain gazonné.
6 Obtenus – Blues.
7 Coule en Russie – Le coin du feu.
8 Parents – Épée.
9 Rage – Homme politique.
10 Escamote – Rendu public.
11 Germandrée – Colorée.
12 Sans crochets – Mesure de bois.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	I	L	L	U	S	I	O	N	■
2	E	T	U	D	I	E	R	■	N	U	I	T
3	G	U	I	■	E	V	A	P	O	R	E	R
4	R	I	S	Q	U	E	E	■	D	A	L	E
5	I	■	S	U	E	■	T	R	O	L	L	S
6	N	I	E	E	■	B	E	E	R	■	E	■
7	G	O	■	T	R	I	S	T	E	S	S	E
8	O	N	D	E	E	S	■	O	■	K	■	T
9	L	I	I	■	E	■	C	R	E	U	S	E
10	A	S	S	E	R	V	I	S	S	A	N	T
11	D	E	C	U	■	I	L	E	S	■	I	E
12	E	R	O	S	I	F	S	■	E	L	F	E

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

	6	4	3			7		2
5			6					
7	4			9		2	8	
		3				1		
					8			6
		7	8		6			
3		8			2	5		
		2				9		

Niveau de difficulté : MOYEN 2335

Solution du dernier sudoku

4	8	2	3	7	9	5	6	1
5	6	7	1	2	4	9	3	8
9	3	1	5	6	8	4	7	2
2	4	8	6	9	3	1	5	7
1	9	5	4	8	7	3	2	6
3	7	6	2	1	5	8	4	9
6	1	3	8	5	2	7	9	4
7	2	4	9	3	1	6	8	5
8	5	9	7	4	6	2	1	3

Par Fabien Savary 2334

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

AUJOURD'HUI

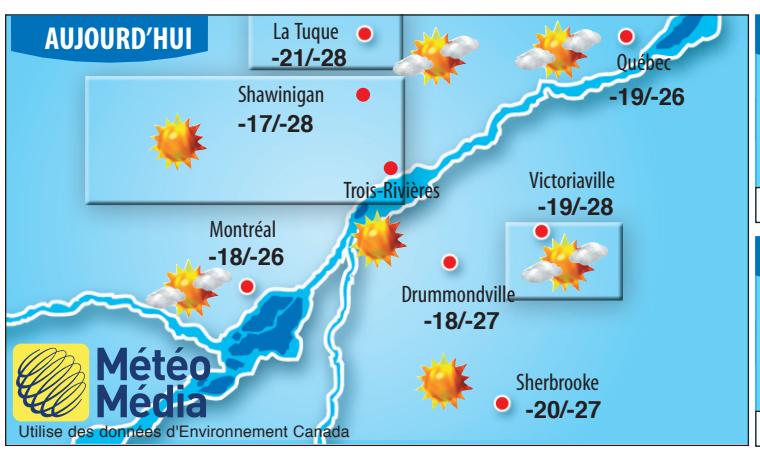

DEMAIN

PRÉC. 10%

MAX: -18 MIN: -24

SAMEDI

PRÉC. 30%

MAX: -15 MIN: -25

DIMANCHE

PRÉC. 10%

MAX: -17 MIN: -19

LUNDI

PRÉC. 40%

MAX: -12 MIN: -13

LE SOLEIL

7h21 16h43

Durée totale du jour: 9h22

LA LUNE

26 janv 3 fev

10 fev 17 fev

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	33/25	Martinique	Var	29/22
Bermudes	Plu	19/16	Myrtle Beach	Ven	8/-2
Barbades	Var	29/24	Montego Bay	Sol	30/22
Cancun	Ora	26/22	Orlando	Sol	22/7
Fort Lauder.	Sol	24/14	Puerto Plata	Sol	29/21
Freeport	Sol	25/18	Puerto Vallarta	Sol	31/21
Key West	Var	23/19	Tampa	Sol	23/12
La Havane	Var	24/18	West Palm B.	Sol	23/14

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Var	-20/-26
Barrage Gouin	Var	-27/-31
Chibougamau	Var	-27/-31
Gaspé	Var	-17/-19
Gatineau	Sol	-19/-28
Iles de la Mad.	Nei	-13/-14
Joliette	Sol	-18/-27
La Grande	Nei	-26/-29
La Malbaie	Var	-23/-27
La Tuque	Sol	-21/-28
Maniwaki	Sol	-20/-33
Québec	Sol	-19/-26
Rimouski	Nei	-20/-25
Rivière-du-loup	Var	-22/-26
Saguenay	Var	-23/-26
St Georges	Sol	-19/-26
St-Hubert	Sol	-18/-26
St-Hyacinthe	Sol	-18/-26
St-Jean	Sol	-19/-26
St-Jérôme	Sol	-20/-27
Sept-Iles	Nei	-18/-24
Sorel	Sol	-17/-28
Val d'Or	Sol	-24/-30
Valleyfield	Sol	-18/-26
Victoriaville	Sol	-19/-28

LE MONDE

Amsterdam	Sol	-2/-7
Athènes	Plu	22/14
Bruxelles	Nua	-5/-8
Buenos Aires	Ave	32/23
Hong Kong	Sol	23/19
Lisbonne	Plu	14/12
Londres	Nua	1/1
Los Angeles	Plu	21/12
Madrid	Ave	10/7
Mexico City	Sol	19/6
Moscou	Nua	-9/-16
New York	Sol	-5/-9
Paris	Nua	-2/-2
Rio	Sol	31/23
Rome	Nua	13/7
Tokyo	Nua	9/6

LE VENT

O 20 km/h

FACTEUR VENT

-25

INDICE UV

1.1 (Bas)

AU CANADA

Calgary	Sol	2/-7
Charlottetown	Sol	-18/-24
Edmonton	Nei	-5/-10
Fredericton	Sol	-17/-23
Halifax	Var	-14/-19
Ottawa	Sol	-19/-27
Québec	Sol	-19/-26
Régina	Nei	-6/-22
Saint-Jean	Nei	-7/-12
Toronto	Sol	-11/-15
Victoria	Plu	5/3
Yellowknife	Nei	-23/-28

LES MARÉES

La Perade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
4h39	0.5	6h27	0.6
8h39	1	9h48	0.7
16h12	0.5	17h54	0.6
20h27	1.5	21h24	0.8

ALMANACH

Max Normal		-6°
Min Normal		-17°
Max Record	1938	11°
Min Record	1976	-37°

Gens d'ici

Robert **Martin**, gensdici@lenouvelliste.qc.ca

Des échos de La Tuque

Les Amis de «Chez Gauvin» ont servi un repas de Noël, peu après la période des Fêtes. L'entraide est toujours de mise chez les Latuquois. Quelque 30 résidents de la Villa Soleil ont ainsi pu, pour une deuxième année de suite, se laisser gâter.

***

Paraît que **ROGER CHAREST**, encore très volubile, a profité de l'occasion pour renouveler ses pas de danse. Les dames de la Villa ne l'ont pas laissé d'une semelle. Son bon ami **RENZO STROPPOLO** en était, semble-t-il, jaloux. Mais l'ami **ROGER** s'est aussi permis de raconter quelques histoires plutôt salées, et cela en présence du diacre **LÉO LEMIRE**. Un passage au confessionnal sera-t-il nécessaire?

Quant à **MANDOZA BOUDREAULT**, il a fait quelques pas de danse sur un air qui lui rappelait le slalom en ski... après quelques verres!

***

Heureusement que **LUC QUESSY** a un don, celui de toujours choisir la bonne musique. En plus de faire danser les résidents et les «semeurs de joie», il a fait chanter tout ce beau monde.

***

On s'est amusé ferme lors de cette soirée. Assis, nous apercevons Mandoza Boudreault, Roger Beaudet, Jacques Fraser, Guy F. Beaulieu, Louis Girard et Jean-Guy Gauvin, grand organisateur de cette soirée. Derrière: Renzo Stroppolo, Roger Charest, Danielle Mador, directrice de la Villa Soleil, Pierre Richard, Jules Bouchard, Rémi Beaudoin, Denis Beaudet, Reynald Gingras, André Gauvin et Léo Lemire, diacre.

Quant à **LOUIS GIRARD**, il en a profité pour prendre deux portions de tourtière, histoire de garder la ligne. Celui-ci, de même que **JULES BOUCHARD** et **ROGER «DÉDÉ» BEAUDET** ont servi les rafraîchissements lors de cette soirée. Il y avait bière et vin pour accompagner les mets. Normal que ces trois-là restent au «bar», ils ne savent pas nager...

***

PIERRE «PIT» RICHARD s'est aussi épuisé à faire le service. Pas facile la vie de barman...

***

SYLVIO BOUCHARD, **LÉO POTVIN** et **LUCIEN JEFFERY** et les dames de la Villa ont apprécié le service offert par leurs visiteurs. Ils en ont profité pour se rappeler de beaux souvenirs. **DANIELLE MADOR** et les membres de l'équipe de la Villa Soleil ont offert une belle collaboration aux visiteurs.

***

ROGER «DÉDÉ» BEAUDET et **ANDRÉ «BOBO» CÔTÉ** ont fait quelques pas de danse. Vraiment pas prêts pour les grands ballets canadiens, nos deux compères. **ANDRÉ «TI-CUL» GAUVIN** a fait la distribution des desserts, sans faux-pas!

***

Le directeur du CHSSSM, **RÉMI BEAUDOIN**, accompagné du président du CHSSSM, **JACQUES FRASER**, a servi la tourtière.•

VEDETTE DU JOUR

Gaston Thibeault

Les jeudis, vendredis et samedis, pendant une bonne partie de l'année, on peut voir ce «grand chef» au Marché Métro Fournier. Comme il l'a fait toute sa vie, il aime bien gâter les gens qui l'entourent. Alors, il fait déguster de savoureux mets aux clients pendant qu'ils font leurs courses. Gaston Thibeault est la preuve vivante que la retraite n'est pas faite pour tout le monde. Surtout pas pour ce grand gaillard qui vient d'atteindre l'âge vénérable de 80 ans.

Couronnement à Gentilly

On a procédé, samedi dernier, au couronnement de la duchesse du carnaval de Gentilly et de son intendant. Sur la photo, nous apercevons la duchesse Marie-Philippe Mailhot et son intendant Karl Grondin, l'épouse de ce dernier, Isabelle Parr, Josée Magny, la conjointe du président, Pierre Moras, le président du carnaval et le Bonhomme carnaval. Plusieurs activités sont à venir au cours de la prochaine fin de semaine, soit: la soirée plein air, vendredi soir au centre du village de Gentilly, et la soirée au Pub du Nord avec le groupe des Gueules de Bois formé d'Olivier Beaulieu et Jean-François Audet, de *Star Académie*, et d'Éric Maheu, de Kain, et Yanick Boivin, de Yelo Molo. Samedi, on fera place au traditionnel rallye automobile du carnaval, précédé d'un déjeuner, dès 8 h au club de golf de Gentilly, et suivi d'un souper.

Le club de ski de fond Le Rocher a 30 ans

La première de trois activités visant à souligner les 30 ans du Club de ski de fond Le Rocher s'est tenue samedi soir à la Maison de la culture Francis-Brisson. Sur la photo, nous retrouvons: Gisèle Gélinas, Diane Goyette, Claudette Laviolette, le dj Bobby Houle, Nicole Goulet, Réal Daneault, président du club de ski de fond Le Rocher, Hélène Caron et le conseiller du district de la rivière, Jacques Grenier.

DANS LE CARNET

Vous trouvez qu'il fait froid? Rien de plus vrai. En fait, c'est tellement froid qu'on dirait plutôt: «c'est frette»! Certains vous diraient même: «Que c'est frette en ta...»

D'autres sont plus polis, mais tout aussi colorés dans leurs expressions.

Bien que **MARIE-PIER BOUCHARD** venait de lui dire que le soleil allait luire de tous ses rayons, **PATRICK BÉGIN** lui a rétorqué, sur les ondes de CKOI 106,9, qu'il lui faudrait tout de même mettre sa tuque sur ses lunettes de soleil pour éviter qu'elles s'embuent.

Quant à **SERGE ALARIE**, leur collègue, il estime qu'il fait assez froid pour en avoir les dents gelées.

NATALIE VILLEMURE, directrice générale de la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières, a dit qu'il faisait tellement froid que ses narines collaient.

Il faut se couvrir la tête et les oreilles, qui d'un couvre-chef, qui d'un cache-oreilles, pour ne pas se faire geler les panneaux sonores. Pour ce qui est de **PAULINE ROCHEFORT**, ex-enseignante à l'Académie les Estacades et ex-membre du CA de l'équipe de hockey midget AAA des Estacades, elle se promène dehors la bouche fermée pour empêcher que sa luette gèle.

Non, mais quand on est rendu à protéger ses parties internes, c'est vraiment qu'il fait froid. Ou frette, selon ce que vous préférez.•

LES PETITES ANNONCES

PLACEZ VOTRE ANNONCE POUR 3 JOURS CONSÉCUTIFS À COMPTER DE 7.10 $ / JOUR*
COMMUNIQUEZ AVEC NOS PRÉPOSÉES POUR PLUS D'INFORMATIONS 819 378-8363 • 1 888 378-8363
*TARIF RÉGULIER
CVENDU.ca

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

NOUVELLE ANNONCE

CONDO À LOUER OU À VENDRE
30, rue des Forges, vue sur le fleuve, stationnement intérieur, 858 pi². 819 374-1203, 819 692-0139.

CONDO (maison de ville) 4½ + sous-sol fini, secteur Cap, 139 900$, cadeau de 7500$. **514 969-6930**

CONDOS NEUFS
Domaine du Boisé secteur Trois-Rivières
Condos, 2 salles de bains, près de la piste cyclable.
Constructions Chaîné
819 244-6668 ou 697-6148

104 Propriétés à vendre

2500$, COMPTANT, FINANCEMENT PAR PROPRIO
, Mont-Carnel, 819 379-7480

CHARPENTE DE MAISON
à vendre, idéal pour auto-construction sur nos terrains ou le vôtre. **819 691-7006.**

MAISONS JUMELÉES NEUVES
Secteur Bécancour, 3 chambres, 1 salle d'eau, 1 salle de bain, 121 000$, taxes incluses. 819 370-1402, 819 609-1008.
www.habitationsparis.com

MAISONS NEUVES JUMELÉES NEUVES
Secteur Trois-Rivières
Près piste cyclable, plain-pied ou cottage, 2 ou 3 chambres.
Constructions Chainé
819 244-6668 ou 697-6148

PLATEAU DES PRAIRIES MAISONS ET JUMELÉS NEUFS
Pour tous les prix,
819 386-7975 ou 697-9900

105 Propriétés à vendre Centre-Mauricie

CHALET ou résidence 4 saisons,1800 pi², en bordure d'un lac, entièrement rénové, terrain 45 000 pi², site enchanteur . Prix demandé 249 000$. **819 221-2863**

106 Propriétés à louer ou demandées

SECTEUR GENTILLY,
4 chambres,
libre 1er février.
819 695-0549

De nouvelles chaque jour ! CONSULTEZ-LES Les petites annonces Le Nouvelliste cyberpresse.ca
819 378-VEND>U / 819 537-VEND>U

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI²
Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909

400-1200 PI², idéal pour clinique ou commerce de santé, Trois-Rivières, boul. des Récollets, 819 372-4835

500-8500 pi², Trois-Rivières Édifice à bureaux coin de rue, idéal clinique, commerces de service, grande fenestration, stationnement. 819 372-4835

500 à 3000 pi², pour bureau d'affaires, boul. Thibeau, à la sortie de l'autoroute 40 E, 40 000 véhicules/jour, 819 372-4835

500 à 3400 pi², centre Louis Pinard, près Uqtr et Les Rivières, vaste stationnement, libre. 819 380-8822

500 à 5600 pi² pour locaux ou bureaux commerciaux, avec stationnement. Prix très compétitif. 819 377-7126

104 Propriétés à vendre

VISITE LIBRE - DIMANCHE 27 JANVIER DE 14 h à 16 h

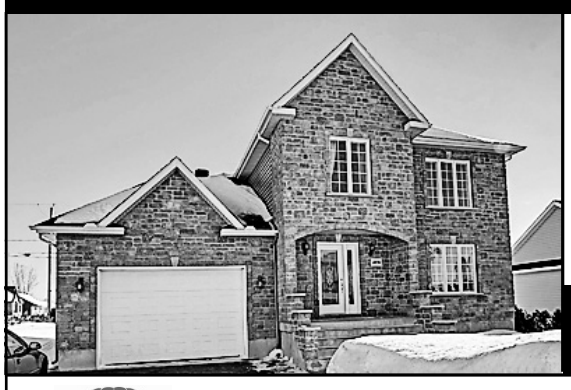

11081, rue des Parulines Pointe-du-Lac
• 269 900 $ •
Test de pyrrhotite-pyrite effectué et négatif
VENEZ VISITER ON VOUS ATTEND !

Re/Max de Francheville inc.
Agence immobilière
Steve Lemire
Courtier immobilier
steve.lemire@remax-quebec.com
819 537-5000
3128082

114 Locaux, bureaux à louer

760 À 3000 PI²
bureaux à louer, boul des Forges et centre-ville; aménagés, tout inclus, stationnement, ascenseur, 2 premiers mois gratuits. 819 691-5650.
duguayimmobilier.com

BUREAUX et entrepôts à louer, commercial et industriel, secteur Cap, **libres. 819 696-3751**

ESPACE POUR COMPTOIR
de restauration rapide, à louer, site exceptionnel, sortie d'autoroute (Estacades)
1-888-400-3232 poste 221

117 Terrains à vendre

NOUVELLE ANNONCE

À PLACE T. MONTPLAISIR
Boisé ou non, 1 km au nord, sortie 210, autoroute 40. 819 386-7975, 380-6440

TERRASSE des Capitales secteur Cap, boisé, fond de sable, prêt pour autoconstruction. 819 609-7884
Financement Desjardins
www.vagasinc.ca

123 Logements à louer

4½, béton, 1-2 mois gratuits, style condo, 3905 Côte Rosemont, libre. 450 568-2004 1-877 743-3918 poste 222

Les spécialistes de la PETITE ANNONCE Le Nouvelliste cyberpresse.ca
819 378-VEND>U / 819 537-VEND>U

100$ RABAIS PAR MOIS
À 2 pas des Galeries du Cap, beaux logements fraîchement rénovés, **3½, 4½ et 5½**, entre laveuse/sécheuse. 694-7147, 285-2585

1½- 275$ À 325$
meublés, chauffés, éclairés centre-ville, Cégep et UQTR
819 376-3372, 819 696-0642

1 MOIS GRATUIT
4½, chauffés, éclairés, stationnement, secteur Sainte-Marthe. **819 909-4191**

2½, 3½ DEMI-SOUS-SOL,
325$, 350$; **4½, 2e étage**, 380$; boul. Rigaud, face au parc Lambert, **819 609-8295**

2½, 3½, LIBRES 1ER MARS
avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, refaits à neuf, chauffés, éclairés, stationnements, 819 372-4835.

2½, 3½, meublés, chauffés, éclairés, 991 Saint-Paul, Trois-Rivières. Idéal 40 ans et plus. Pas d'animaux. 819 380-3250, 819 379-5126

123 Logements à louer

2½, 4½ À SAINT-MAURICE
325$- 475$ semi-meublés chauffés, écairés, libres,
819 247-3080

2½ À LOUER,
tranquille, refait à neuf, rue Sainte-Ursule, chauffé, éclairé. 819 696-5072,996-6452

2½ LUXUEUX, STYLE LOFT
libre, mur de brique, très éclairé, comptoir en granit, entrées laveuse-sécheuse et lave-vaisselle, intercom, rangement, stationnement
819 609-0425

★ 2 MOIS GRATUITS
5½, très propres, stationnement, près du centre-ville, libre. 819 372-4835

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

2½, secteur Cap, meublé, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, pas d'animaux, 425$/mois, libre 819 995-3978, 819 909-6588.

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES Le Nouvelliste cyberpresse.ca La courte période de production

2½, secteur Trois-Rivières-Ouest, idéal pour travailleur ou retraité, personne non fumeuse,**(819)377-3547.**

123 Logements à louer

3½, 4½
2 mois gratuits, libres, UQTR, Sainte-Marguerite,
819 609-0120

3½, 4½, 480$ À 600$
à 2 pas UQTR, Les Rivières et des services, possibilité 2e stationnement, chauffés, éclairés, entrées laveuse/sécheuse. **819 692-2976**

3½, 4½, 5½, 6½,
style condo, foyer, garage, bois, céramique, climatiseur. 819 380-3491, 819 375-0032

3½, 4½, 5½,
arrière Galeries du Cap, propre, paisible, flottant, conciergerie, à partir de 385$, 819 692-3117.

3½, 4½, 5½,
PRÈS LES RIVIÈRES,
rénovés, tranquille, rangement, stationnement,
819 386-8116. FAUT VOIR!

3½ & 4½,
coin Niverville et Sainte-Geneviève, **1-450 534-0149, 1-450 577-2160**

3½, 4½, PRÈS RIVIÈRE
secteur Cap, idéal 50 ans et +, garage, ascenseur, 819 979-0511 ou 819 379-6768

123 Logements à louer

3½, 4½, Trois-Rivières et secteur Cap, personnes tranquilles. 819 293-9526, 819 293-5173

3½, 5½ , DISPONIBLES
700 de L'Espéranto, près les Rivières, tranquille, ensoleillé, balcon. **819 701-0974**

3½, 5½, style condo, secteur Cap, libres, bois, céramique, remise/garage, à partir de 500$, promotion disponible, **819 692-5411.**

3½, 6½, libres, sur 2 étages, foyer, intercom, près hôpital et cégep, chauffé, éclairé. **819 371-4200**

3½ À 6½, TRANQUILLE,
Récent, ascenceur, garage, bois, vue rivière, céramique, foyer, **819 380-3491.**

NOUVELLE ANNONCE

3½, AVEC GARAGE
boulevard Mauricien, 540$/mois,
819 448-2255

3½, bois franc, refait à neuf,céramique et plancher flottant, semi-meublé
819 378-9325, 532-1475

3½, grand, rénové, libre 1er mars, 400$/mois, à Maskinongé, 1-514-594-5175 ou 819 228-9842.

123 Logements à louer

3½, LUXUEUX
libre, endroit tranquille, comptoir granit, entrées: laveuse/sécheuse/lave-vaisselle, gicleurs, intercom, rangement, stationnement,
819 609-0425

3½, meublé, chauffé, éclairé, libre, 425$/mois, bien situé boul. Sainte-Madeleine, idéal 55 ans et +, 374-5031

3½, secteur Cap, propre, tranquille, stationnement, remise, libre 1er février ou 1er mars. **819 293-6997.**

3½, SECTEUR Sainte-Angèle-de-Laval, ensoleillé, entrées laveuse/sécheuse, 365$, chauffé, éclairé. Enquête crédit. **514 233-6443**

3½, semi-meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, rue Savard, près uqtr, 480$/mois, 819 979-1575.

3½, SEMI-MEUBLÉS,
1625, 12e Rue, frais peint, planchers bois et céramique, libre. 819 840-4190

3½, très beau, pour étudiant, meublé, chauffé, éclairé, tout inclus, non fumeur. 819 691-2999

4½, 1ER JANVIER
2 mois gratuits, valide jusqu'au 31 janvier, paisible, concierge, près de tous les services et uqtr.
819 696-7454

4½, 2e étage, de février à juin: 425$ au lieu de 575$, près Maxi boul. Jean XXIII, 819 244-8511.

4½ - 3½ , 1 MOIS GRATUIT
Grandes pièces modernes, comptoir granit, insonorisés, près des services, conciergerie, intercom, balcon, rangement, ascenseur, stationnement intérieur.
819 609-0425

4½- 390$, 5½ - 460$
rénovés, secteur Cap et Louiseville, libres. **819 380-4782 ou 819 909-3299**

4½, 3½, aire ouverte, bois, céramique, balcon, intersom, stationnement, tranquille. **819 372-6701**

4½, 6½, Marion, libres, planchers flottant, 595$ et 730$, près des services. (819) 694-0778, (819) 699-1809

4½, centre-ville, semi-meublé ou non, chauffé, non éclairé, libre.
819 377-2155, 819 377-2343

4½, grand, chauffé, éclairé, propre, près des services,
819 378-3426 ou 819 383-6495.

123 Logements à louer

4½, LUXUEUX, STYLE CONDO
secteur Trois-Rivières-Ouest (Jean XXIII) prêts en décembre, promotion 1 mois gratuit, climatiseur, balayeuse centrale, garage, plafond 9 pi, près de tous les services, promotion disponible, www.maskbec.com
819 531-0400

4½ PRÈS DE L'UQTR
rue Sylvain, , chauffés, éclairés, libres.
819 692-0764, 698-1821

4½, PROMOTION 430$/MOIS, FRAIS PEINT
grandes pièces, rangement, intercom, stationnement, conciergerie. **819 609-0425**

4½, rénové, rez-de-chaussée, près des services, 400$. 514 821-6856

4½, RUE LAVIOLETTE, 1 MOIS GRATUIT
très spacieux, tranquille, bois franc, ascenseur, climatiseur central, balcon, rangement et stationnement intérieurs, **819 609-0425.**

4½, rue Patry, rénové, non chauffé, non éclairé, bois flottant, intercom, déneigé, pas d'animaux. 371-8565

4½, rue Patry, rénové, non chauffé, non éclairé, bois flottant, intercom, déneigé, pas d'animaux. 371-8565

5½, 1ER JANVIER
2 mois gratuits, valide jusqu'au 31 janvier, paisible, concierge, près de tous les services et uqtr,
819 696-7454

5½, 2½, près Uqtr, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, intercom, Pas d'animaux. 371-8565

5½, 480$, 3½, 350$,
rénovés, stationnement, libres immédiatement
819 228-1681.

5½, 4½, beau, secteur Cap, intercom, remise, rénové, à partir de 450$. 819 694-7147, 285-2585

NOUVELLE ANNONCE

5½ SAINT-SACREMENT,
très grand, walking , remise, stationnement déneigé, 612$, mai. 819 841-2511

6½, cachet historique, bois francs, rénové, rue Saint-François-Xavier, 725$ chauffé. **819 380-8602**

6½, SOUS-SOL, GARAGE, 950$
Secteur Cap, 2009, céramique, flottants, finition haut de gamme. 514 442-4599

123 Logements à louer

BORD DU FLEUVE, NEUFS
2½, 3½, 4½, 5½, garage, foyer, ascenseur, possibilité meublés. 691-7045, 375-0032

CHAMPLAIN, 4½, 425$; 6½, 750$, 926A, 938 Notre-Dame, accès au fleuve, pas d'animaux, 819 295-5252.

DISPONIBLE, grand 5½, luxueux, garage, secteur Trois-Rivières-Ouest, 756$.
Alain : 819 693-0071

GRAND 4½ chauffé, éclairé 400$/mois, demi-sous-sol, et grand 4½, non chauffé, non éclairé, 2e étage, 460$ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, 418 325-2251,819 269-2252

NEUF, 2 CHAMBRES, MONT- CARMEL,
819 379-7480

RUE BONAVENTURE,
4½, neuf; 2½, victorien, très grand, possibilité de stationnement. **819 691-4954**

rue Lajoie, sous-sol, 3½, chauffé, éclairé, eau chaude ensoleillé, tranquilité, idéal pour retraité, 819 373-4105.

124 Logements à louer Centre-Mauricie

2½, 330$,
chauffé, éclairé, meublé, endroit tranquille.
819 537-7047

3½-340$, 4½- 420$, LIBRES,
février gratuit, Shawinigan-Sud, eau chaude, **819 380-4782 ou 819 909-3299**

3½, MONT-CARMEL
refait, 425$, 2 paliers; aussi loft repeint,1er, piscine, foyer tourbillon, 819 536-4108.

GRAND-MERE, superbe 3½, sous-sol, stationnement, près d'un parc, coin tranquille, **819 609-5554**

PROMOTION D'AMÉNAGEMENT
Shawinigan, 3½, 4½, 5½ tout compris, meublés ou non. **819 539-3897**

127 Chambres à louer

**35$,** jour, chambre, studio, travailleurs, 20$, 30 jours, nouveau concept, 94, Fusey
819 696-0642, 376-3372

CHAMBRE, 200$ au mois, tout compris, personne non fumeuse, idéal travailleur ou étudiant, 819 694-0445.

CHAMBRES, 190$ À 250$
tout compris, centre-ville, 1er mois à 50%, révovées, 819 384-4245 ou 698-3195

LA GRANDE VENTE DE L'AMI JPL SE CONTINUE
On en vend des milles et des milles
LE GÉANT DES VENTES D'HABILLEMENT
Chez CRÉATIONS J.P.L. INC.
HORAIRE
LUNDI AU MERCREDI : 9 h À 17 h 30
JEUDI ET VENDREDI : 9 h À 21 h
SAMEDI : 9 h À 16 h
Le plus gros vendeur de casques GMAX et ZOAN au Québec, c'est JPL
-Mise de côté possible
Ailleurs vous payez trop cher $$$ chez JPL vous payez pas cher.
Certificats-cadeaux disponibles
36$ 69$ 99$
Lisse double correcteur Woody's en forme de ∩
59$ ch. LE MEILLEUR
ENSEMBLE DE ROUES RÉTRACTABLES 249$ la paire «Rouski»
CHENILLE CAMOPLAST 15 po x 121 po x 1 po 349$
HABITS DE MOTONEIGE et VTT VENTE FINALE à partir de 89$
499$ SIÈGE/COFFRE PASSAGER
149$ VESTE CHAUFFANTE
Traîneau pliant 4 pieds: 299$ 249$
Traîneau fixe 6 pieds : 449$ 375$
Le plus gros vendeur au Québec
AVEC CHENILLE CAMOPLAST XGEN DE TJD 4 saisons, le meilleur!
Vous voulez avoir de la qualité garantie et sauver des $, un seul endroit JPL.
La marchandise de demain au prix d'autrefois.
3104588
761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880
COFFRE AVANT 2 BIDONS.... 124$

Regardez-moi tous ces prix... OUF! que c'est dur à battre...

CASQUE VTT « OPEN » (DOTT)	~~59$~~ - 36$
CASQUE MODULAIRE (DOTT)	~~199$~~ - 99$
CASQUE MOTOCROSS (DOTT)	~~109$~~ - 69$
SEMELLES CHAUFFANTES	69$ la paire
POUCE CHAUFFANT	18$
POIGNÉE CHAUFFANTE	26,49$
LISSE CARBURE	27$ ch.
DOSSIER DE MOTONEIGE	89$
CAGOULE	5,89$
BOTTES DE MOTOCROSS	129$
BOTTES MOTONEIGE, VTT	~~125$~~ - 76$+
BOTTES LOUP MARIN	~~299$~~ - 219$
COFFRE VTT ARR	~~250$~~ - 189$
PNEUS MOTO, VTT, BATTERIE	PRIX IMBATTABLES
PARE-BRISE VTT (CLAIR)	~~89$~~-69$
TREUIL 2000 LB « SWITCH POIGNÉE »	159$
TOILE VTT	~~109$~~ - 69$
CHENILLE CAMOPLAST	Prix imbattable
PARE-CHOC VTT NEUF(pour bricoleur)	25$
HABIT CUIR-NYLON VENTE FINALE	159$
PORTE-BIDON	42$
BOUGIE NGK BR8ES/BR9ES/BR10ES	2,29$

127 Chambres à louer

LOYER à partager, 1 chambre disponible à louer 290$/mois meublée ou non; près Cegep. 819 691-2999

131 Résidences, centres accueil

NOUVELLE ANNONCE

1½ À LOUER
Infirmière à tous les jours, Portes sécurisées, bracelet d'appel, puce électronique, ascenseur, gîte, couvert. 819 696-5072, 996-6452

LA BELLE ÉPOQUE
Chambre, personne semi-autonome et Alzheimer, avec tous les services.
819 374-7010

137 Villégiature

CONDO en Floride à vendre **Superbe! Vue** eau. Sécuritaire, alliance francophone, près de tout, 49 900$ meublé. Libre février. À 10 minutes de la mer. photos: **jdionne9@sympatico.ca**

200 MARCHANDISES

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES
Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

B.R. SERVICE ENR.
Réparation, achat, vente, d'appareils électroménagers depuis 36 ans, pièces de toutes marques, 268, Saint-Laurent, secteur Cap.
819-376-0559

241 Animaux

JUMENT Percheronne, pursang, enregistrée, 6 ans, 2000$. 819 697-7868

266 Vêtements, fourrures

ACHETONS manteaux de fourrure usagés, vison, loup lynx, payons 100$ à 500$ comptant. Laisser message, **1-888-845-8586**

285 Bois de chauffage

BOIS de chauffage, merisier, érable, hêtre, en longueur, 20 à 40 cordes du voyage. 418 289-2064

SPÉCIAL DE JANVIER
érable, merisier, hêtre, première qualité, possibilité en longueur, **819 535-3543.**

298 Marchandises diverses

FILMS 8MM ET SUPER 8
Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA
GILLES: 819 693-6290

300 SERVICES PERSONNELS

307 Agences de rencontres

www.coeursenchantes.com
Rencontres sérieuses , (photo) Sylvie: **819 373-0181**

309 Escortes

NOUVELLE ANNONCE

819 383-9333
femme mature, discrétion, Ça vaut le coup!

NOUVELLE ANNONCE

819 979-1482
Nouveau décor, jolies demoiselles. Engageons!

BILLY gentil homme se déplace pour dames de taille forte. 418 350-5555

NOUVELLE ANNONCE

DUO JOLIES QUÉBÉCOISES
24h, reçoivent, se déplacent 19-21 ans. 819 668-3551

NOUVEAU
pour vous messieurs
se déplacent, reçoivent 24 h
discrétion. 819 944-7007.

309 Escortes

SEXY ROXY BELLE BRUNETTE
te reçoit à Trois-Rivières,
(819)979-0122

310 Astrologie, cartomancie

378-7757 LINA MÉDIUM
Travail, amour, santé

819 694-9531
Santé, travail, amour Cartomancienne, numérologue et voyante. Francine.

UNE rencontre **particulière** avec madame Rousseau, clairvoyante, **819 378-2912**

312 Massage

371-7505, MÉLANIE
Excellent massage complet. Viens te relaxer.

NOUVELLE ANNONCE

DUO MASSAGE-DOUCHE
Dames noire et blanche. Lise et Valérie vous reçoivent. 819 697-2166

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE de détente, de 9 h à 17 h.
Lynn : 819 380-8596

315 Massothérapeutes

373-3305
Accorde-toi du bon temps. Bon massage. Jour et soir

Centre de désintoxication et de thérapie
La Maison Carignan 819 373-9435
Yvon Carignan
www.maisoncarignan.qc.ca

374-4794 ANOUK/ RICARDO
Vous êtes unique, vos besoins aussi.

698-7014, MURIELLE
massothérapeute certifiée, assurances acceptées.

BONJOUR! Faites une pause, excellent massage, dès 8 h le matin. **698-8084**

MONIQUE, MASSAGE
californien, réflexologie dès 9 h. 819 693-1522

324 Entretien, rénovation

ARMOIRES EXPERT PLUS
27 ans d'expérience. Pour des armoires de qualité. Estimation gratuite.
Paul-André, 819 376-4333

ENTREPRENEUR DENIS PRINCE
pour tous vos travaux de joints et peinture, travail garanti, un seul numéro.
819 609-5700

PETITES RÉNOVATIONS
de tous genres, réparation, conciergerie. 819 695-0581

326 Paysagistes, déneigement

DÉNEIGEMENT DE TOITURE,
déglacage, assurances responsabilités, accepte chèque ou carte de crédit, **Guy Tremblay 819 371-1646.**

329 Déménagement, entreposage

À BAS PRIX
DÉMÉNAGEMENT
J.-P. GÉLINAS: 692-7229

350 Voyages

NOUVELLE ANNONCE

819 374-4952
CASINO DE MONTRÉAL
dimanche 27 janvier, tous les mardis et jeudis de l'année et les dimanches au 15 jours, 26$, recevez 10/10.
RIDEAU CARLETON
16 février, 35$, 10$ pour jouer
CASINO LAC LEAMY
mercredi 24 avril
MONT TREMBLANT
8 mai
RIDEAU CARLETON CASINO LAC LEAMY ET HÔTEL HILTON
17 et 18 février 2013
Nos départs sont de Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Cap, Trois-Rivières, Louiseville, Berhier
Mariette et Claude
Agents extérieurs pour Voyages Arc-en-Ciel
819 374-4952
Permis du Québec
www.navettecasino.com

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

412 Personnel demandé

URGENT

CHEF TECHNICIEN(NE) EN CÂBLAGE STRUCTURÉ
LP Télécommunications recherche un câbleur(se) d'expérience pour diriger des projets dans des bâtisses commerciales, salaire concurrentiel - avantages sociaux. www.lptelecom.ca curriculum vitae à: **sophie daneau@lptelecom.ca**

413 Emplois divers

AVANT le 31 janvier, recherchons 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours (formulé par 65 médecins, réglementé Santé Canada). 1-418 702-1096
www.regimesplus.net

NOUVELLE ANNONCE

TÉLÉPHONISTE RECHERCHÉ
pour sondage à domicile, aucune vente.819 379-2881

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

504 Occasions d'affaires

ESPACE POUR COMPTOIR
de restauration rapide, à louer, site exceptionnel, sortie d'autoroute (Estacades)
1-888-400-3232 poste 221

515 Prêts, hypothèques

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et plus Aucune enquête de crédit
1-888-374-5777

PRÊT D'ARGENT
500$ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE et CONFIDENTIEL
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CORRECTION WALMART

Cahier publicitaire distribué entre le 21 et le 23 janvier 2013 et en vigueur entre le 23 et le 29 janvier 2013. Page 2 Supercentre : Le format des kiwis (no 9483801) et des fraises (no 9498088) annoncés à 2,47 $ chac. a été omis. Les kiwis sont vendus en contenant de 1 kg et les fraises dans un emballage de 1 lb.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

3128590

Fondation québécoise du cancer

Du soutien au quotidien

Don In memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

520 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire. 1 seul paiement , sans intérêt. Appelez-nous: 1-800-465-3809 819 370-2020 Jean Fortin et associés syndic de faillite.

NOUVELLE ANNONCE

ACCEPTATION IMMÉDIATE
commercial, personnel, hypothèque, automobile, marge. **418 563-8286.**

PRÊT DE 500$
Aucune enquête de crédit.
Crédit Courtage
1-866-482-0454

PROBLÈME DE DETTES $?
CONSOLIDATION regroupant vos dettes en 1 seul versement minimum par mois, incluant : cartes crédit, Hydro, impôts, prêts, recouvrement, saisie, etc. Consultation sans frais et confidentielle. Refaite votre crédit! 7jours/7 de 8 h à 20 h.
1 877-797-8046

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

625 Autos à vendre

NOUVELLE ANNONCE

TOYOTA Venza 2011, pneus d'hiver, jantes et enjoliveurs de roues, 819 523-2839.

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

722 Motoneiges

NOUVELLE ANNONCE

BOMBARDIER Grand Touring, 2003, parfaite condition, femme propriétaire, 2400$. **819 996-0646**

895 Avis, soumissions, appels d'offres

En collaboration avec Emploi Québec Mauricie
Le Nouvelliste

CHRONIQUE D'OFFRES EMPLOI

www.emploiquebec.gouv.qc.ca
www.emploietudiant.qc.ca

- **TRSA-3552509 — ANIMATEUR SOCIAL/ANIMATRICE SOCIALE;** Assurer la responsabilité et l'animation du lieu de rencontre; Susciter la participation et la prise en charge des jeunes aux différentes activités; Scolarité : Collégial DEC; Salaire 12,00$/heure; 35 heures/sem
- **TRSA-3554901 — PLONGEUR LIVREUR;** S'occuper de la plonge ainsi que les livraisons; Maintenir la propreté du restaurant; Scolarité : Secondaire; Salaire 9,90$/heure; 15 heures/sem
- **TRSA-3555081 — TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ;** Effectuer des mandats de mission d'examen et d'avis au lecteur; Préparer des déclarations de revenus; Offrir du soutien technique en comptabilité auprès de notre clientèle; Faire de la tenue de livre de différents clients; Scolarité : Collégial DEC 3 à 5 années d'expérience; Salaire à discuter; 40 heures/sem
- **TRSA-3555216 — COMMIS COMPTABLE;** Calcule, prépare et émet des documents associés aux comptes; factures; relevés d'inventaire; états de compte et autres relevés financiers en utilisant des systèmes informatisés et manuels; Scolarité : Collégial; Salaire 14,00$/heure; 35 heures/sem
- **TRSA-3555302 — RÉCEPTIONNISTE;** répondre aux demandes d'informations au comptoir et au téléphone; prise de rendez-vous; suivi de dossiers; classement; Gestion de la caisse; Assurer la propreté; Scolarité : Collégial DEC; bilingue; Salaire 9,90$/heure; 12 heures/sem
- **CMA-3554771 — JOURNALIER/JOURNALIÈRE DE PRODUCTION – INDUSTRIE DU PNEUMATIQUE,** permanent, temps plein, de jour, de soir, et de nuit; salaire de 11,34$/hre; 40 hres/semaine; secondaire non terminé; 1 à 6 mois d'expérience. (20 postes) (Grand-Mère)
- **CMA-3555410 — CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SERVICES FINANCIERS, permanent, temps plein, de jour et de soir; salaire à discuter; 40 hres/s**emaine; secondaire DES terminé, équivalent secondaire 5 émis par le ministère. (Grand-Mère)
- **CMA-3554654 — GÉRANT/GÉRANTE D'ÉTABLISSEMENT RÉCRÉATIF,** saisonnier, temps plein, de jour et de soir; salaire selon expérience de 16,00$ à 20,00$/hre; 30 hres/semaine; collégial; expérience un atout. (Shawinigan)
- **CMA-3554872 — CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE DE CAMION À SEMI-REMORQUE,** permanent, temps plein, de jour; salaire de 15,75$/hre; 40 hres/semaine; secondaire DEP terminé 3 à 5 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3555422 — CONSEILLER/CONSEILLÈRE EN SERVICES FINANCIERS,** permanent, temps plein, de jour et de soir; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire DES terminé, équivalent secondaire 5 émis par le ministère. (Shawinigan)
- **BÉCA-3555673 — DESSINATEUR/TRICE – CONCEPTEUR/TRICE,** salaire à discuter, perm. 37,5 h/sem., DEC génie mécanique, 1 à 2 ans exp., SolidWorks, Autodesk, AUTOCAD et Inventor, exp. grande industrie un atout, support technique aux ingénieurs (Bécancour)
- **BÉCA-3555414 — LIVREUR/EUSE DE JOURNAUX,** salaire à discuter, perm. 9 h/sem., lundi au samedi, livrer 80 exemplaires avant 6H30, percevoir paiements (St-Pierre-les-Becquets)
- **NICO-3556081 — SOUTIEN OPÉRATIONNEL ET CLÉRICAL (H/F),** salaire à discuter, avantages sociaux payés à 50%, DEC, 1 à 2 ans exp., bilingue, Acomba un atout, Word, Excel, , téléphones, courrier, traduction documents, autres (Nicolet)
- **NICO-3556034 — MACHINISTE CONVENTIONNEL (H/F),** 15 à 20 $/h, perm. 40 h/sem., jour, soir, nuit fin sem., quart de travail, ASP, 1 à 2 ans exp., usiner pièces de métal brut, lecture de plans et devis, calculer dimensions, autres (St-Wenceslas)
- **NICO-3555784 — JOURNALIER/ÈRE,** 10 $/h, 40 h/sem., 1 à 6 mois exp., emballage et autres tâches dans usine de transformation de poissons, capacité à travailler dans environnement réfrigéré et soulever poids de 30 livres (Ste-Perpétue)
- **STT-3553983 — TRAVAILLEUR SYLVICOLE,** occasionnel, saisonnier, temps plein, jour; 38.75 heures; 19.40 $ de l'heure; détenir un diplôme d'études secondaires; expérience un atout; posséder un permis de conduire valide; détenir la carte d'épandage de pesticides un atout. (Grandes-Piles)
- **STT-3553774 — CUISINIER,** permanent, temps partiel, jour, soir, fin de semaine; 20 heures par semaine; 8.55 $ de l'heure; posséder 2 années d'expérience. (Sainte-Thècle)
- **STT-3552144 — CUISINIER,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; 35 heures par semaine; salaire à discuter; posséder 1 année d'expérience. (Sainte-Thècle)
- **STT-3513272 — TECHNICIEN CONCEPTEUR,** permanent, temps plein, jour; 40 heures par semaine; salaire à discuter; détenir un diplôme d'études professionnelles ou d'études collégiales en architecture ou génie civil; posséder de l'expérience un atout. (Saint-Adelphe)
- **STT-3472324 — RÉCEPTIONNISTE,** permanent, temps plein, temps partiel, jour, soir, fin de semaine; 25 heures par semaine; 11,10 $ de l'heure; détenir un diplôme d'études secondaires; posséder de l'expérience avec le service à la clientèle un atout. (Trois-Rives)
- **STG-3552217 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE DE MACHINES FIXES DE QUATRIÈME CLASSE,** permanent, temps plein, jour; 40 heures par semaine; salaire à discuter; DEP; 1 à 2 années d'expérience. (St-Narcisse)
- **STG-3554524 — MANŒUVRE-TRANSFORMATION DU BOIS,** permanent, temps plein, jour, soir, fin de semaine; 40 heures par semaine; secondaire terminé;$13,00 de l'heure. (St-Maurice)
- **STG-3555224 — MÉCANICIEN/MÉCANICIENNE DE MACHINERIES AGRICOLE,** occasionnel ou temporaire, temps plein, de jour; 40 heures semaine; salaire à discuter; secondaire; 3 années d'expérience. (St-Narcisse)
- **STG-3555196 — COMMIS AUX PIÈCES,** permanent, temps plein, de jour; 40 heures semaine; salaire à discuter; 1 année d'expérience. (St-Narcisse)

Pour toute information additionnelle relative à chacun de ces postes, consultez les guichets d'emploi du Centre local d'emploi de votre territoire ou communiquez avec le Centre d'assistance au placement au numéro **819 371-6656** ou sans frais le **1 866 640-3059**.

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

Abonnement
376.2000
1 877 933.2506
Oui, je le veux !

Le Nouvelliste

NÉCROLOGIE

Décès, remerciements et messes anniversaires

Si la grande majorité des Avis de décès, remerciements et messes anniversaires sont transmis au Nouvelliste par l'intermédiaire des maisons funéraires, il est également possible de communiquer directement avec nous selon les modalités suivantes:

1. En personne à nos bureaux du 1920 rue Bellefeuille à Trois-Rivières aux heures d'ouverture suivantes, du lundi au vendredi, **de 8 h 30 à 17 h.**

2. Au téléphone, **de 8 h 30 à 17 h**, aux numéros suivants : **819 378-8363 et 1 888 378-8363.**

Nos préposées peuvent répondre à toutes vos interrogations sur les coûts, la façon de nous faire parvenir des photos, la forme de l'annonce désirée, nos promotions etc.
Pour la publication de remerciements et de messes anniversaires, il est requis de communiquer avec nous quelques jours à l'avance, question de vous offrir le meilleur service possible.

AVIS DE DÉCÈS

ALARIE, M. Roger
89 ans, Trois-Rivières

AUBRY PAQUIN, Mme Berthe
87 ans

BASTARACHE, Mme Line
54 ans, Trois-Rivières

BASTIEN GAGNON, Mme Simone
103 ans, Sainte-Ursule

BEAUDOIN HAMEL, Mme Lucille
75 ans, Bécancour (secteur Gentilly)

BEAULIEU, M. Robert
94 ans, Shawinigan

BENOÎT BOISSONNEAULT, Mme Armande
78 ans, Trois-Rivières

CHAMPOUX, M. Maurice
88 ans, Trois-Rivières

DESAULNIERS, M. Eddy
94 ans

DESAULNIERS, M. Réal
79 ans, Yamachiche

DIAMOND, M. Georges
93 ans, Shawinigan

DRAINVILLE, M. René
83 ans, Saint-Justin

GARAND LAPOINTE, Mme Hortense
89 ans

GÉLINAS DESCÔTEAUX, Mme Annette
80 ans, Shawinigan

GÉLINAS SIMON, Mme Jeannette
93 ans, Grand-Mère

GERVAIS, Mme Rachel
93 ans, Trois-Rivières

GOULET, M. Normand
56 ans, Saint-Ubalde

HOUDE CÔTÉ, M. Valérie
81 ans, Parisville

HOULE BARON, Mme Cécile
101 ans, Sainte-Gertrude

JUNEAU, M. Émile
83 ans, Trois-Rivières

LABRÈCHE, M. Jean
91 ans, Trois-Rivières

LAFRENIÈRE ST-ARNAUD, Mme Michelle
81 ans, Trois-Rivières

LANGEVIN, Mme Suzanne
90 ans

LEDUC, Mme Thérèse
87 ans, Lac-aux-Sables

MARCOTTE, Mme Lorraine
71 ans, Trois-Rivières

PAQUIN DÉSAULNIERS LACHANCE, Mme Solange
88 ans, Sainte-Thècle

PÉLISSIER LACOMBE, Mme Jeannine
83 ans, Trois-Rivières

PÉPIN VEILLETTE, Mme Lucie
67 ans, Shawinigan

PETIT, M. Gilles
84 ans, Sherbrooke

PICHETTE, M. Louis (Symphorien)
70 ans, Saint-Élie-de-Caxton

RIVARD, M. Urbain
89 ans, Trois-Rivières

ST-ONGE, M. Jean-Laurier
79 ans, Shawinigan

TRUDEL, M. Jean-Yves
76 ans, Saint-Narcisse

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

ALARIE
M. ROGER

À l'Hôpital de Saint-Eustache, le 17 janvier 2013 est décédé à l'âge de 89 ans, M. Roger Alarie, membre depuis 65 ans de la Légion Canadienne filiale 35, retraité de Kruger, époux de Françoise Laurendeau, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en la Cathédrale de Trois-Rivières de la paroisse Immaculée-Conception. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Françoise; ses enfants : Huguette (Marc Bastien), Pierre (Susanne Cormier), Hélène (Jean Valiquette); ses petits-enfants : Sarah Coumba Cissé, Alexandre Alarie (Mélissa Parent), Pierre-Olivier Valiquette (Catherine Larivière), Catherine Valiquette; ainsi que plusieurs neveux, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec (137 Radisson Trois-Rivières QC G9A 2C5).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis_deces.htm
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

AUBRY
PAQUIN
MME BERTHE
1925 - 2013

À Saint-Léonard-d'Aston, le 22 janvier 2013, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Berthe Aubry Paquin, épouse de feu Georges Paquin, demeurant au Centre l'Assomption de Saint-Léonard-d'Aston, autrefois de Sainte-Eulalie.
Mme Aubry Paquin repose au :
Centre funéraire
A. Lauzière / Yves Houle
1010 rue Principale
Saint-Wenceslas.
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église Sainte-Eulalie. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Mme Aubry Paquin laisse dans le deuil ses enfants : feu Gilles (Hélène Vigneault), Ghislaine (François Béliveau), Lyse (Gérald Leblanc), Claire (Daniel Leblanc), Nicole (Marcel Mathieu), Louise (François Therrien); ses 14 petits-enfants et ses 23 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Gérard, Cécile, Camille, Gertrude, Réjeanne; ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.
Des dons au Centre l'Assomption de Saint-Léonard-d'Aston seraient appréciés.
La direction des funérailles a été confiée au :
Centre funéraire
A. Lauzière / Yves Houle
Tél : 819-224-4033 / 1-800-561-2881
Télec : 819-477-4289
www.yveshoule.com

BASTARACHE
MME LINE
1958 - 2013

Au CSSSTR CHR, le 15 janvier 2013 est décédée à l'âge de 54 ans Mme Line Bastarache, fille de feu Eugène Bastarache et de feu Jeanne Plante, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
11840, rue Notre-Dame-Ouest
Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac)
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église La-Visitation-de-la-Sainte-Vierge de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac). L'inhumation aura lieu à une date ultérieure
La défunte laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Yvon Bastarache (Odette Germain), feu René Bastarache (Cécile Duperreault), Louise Bastarache (Jules Duperreault), Lucie Bastarache (Rock Kiolet); son ami de coeur Roy Senneville; ses neveux et nièces : Stéphane Bastarache (Carole Fortin), Sébastien Bastarache, Isabelle Duperreault, Jonathan Duperreault (Mélanie Villeneuve); ses petits neveux et petites nièces : Sandrine, Thomas, Cloé, James et Mila; ainsi que de nombreux cousins, cousines, autres parents, ami(e)s et collègues de travail des caisses Desjardins
Renseignements : (819) 377-1991.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel

BASTIEN
GAGNON
MME SIMONE

Au CSSS de Maskinongé, le 21 janvier 2013 est décédée à l'âge de 103 ans, Mme Simone Bastien, épouse de feu Émile Gagnon, demeurant à Sainte-Ursule.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Irénée Gagnon et fils inc.
111, rue Saint-Louis
Sainte-Ursule
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église de Sainte-Ursule. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Sainte-Ursule.
La défunte laisse dans le deuil son fils Pierre (son amie Odette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Une reconnaissance spéciale au Dr Paulin Hébert et au personnel du CLSC de Louiseville pour leur soutien et les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 228-2209.
Télécopieur : (819) 228-8631.
Courriel : i-gagnon@cgocable.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Centre de désintoxication et de thérapie
La Maison Carignan 819 373-9435
Yvon Carignan
www.maisoncarignan.qc.ca

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE

BEAUDOIN
MME LUCILLE
HAMEL

Au CSSSTR CHR, le 21 janvier 2013 est décédée à l'âge de 75 ans, Mme Lucille Hamel, épouse de Patrick Beaudoin, demeurant à Bécancour (secteur Gentilly).
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 10 h 30 en l'église de Gentilly.
Elle laisse dans le deuil outre son époux; son fils Ghislain (France Cormier); ses petits-enfants : Michael, Joanie (Sébastien Dubuc); ses frères : feu Gilbert (feu Claire Morissette), feu René (Marie-Laure Tellier); ses beaux-parents Edouard Beaudoin (Georgette Toutant); ses belles-soeurs et beaux-frères : Jeannette (Rock Leblanc), Thérèse (Jean-Yves Mailhot), Jean-Denis (Nicole Nourry), Madeleine (Claude Berthiaume), Gisèle (Noël Leblanc), Raymonde (Michel Tremblay); ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s
Des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.
La direction des funérailles a été confiée au :
Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
8685, Parc Industriel
Bécancour
(secteur Sainte-Gertrude)
Renseignements : (819) 297-2928.
Télécopieur : (819) 297-2727.
Courriel : info@lgastongaudet.ca
Site internet : www.lgastongaudet.ca

Le deuil : en parler pour mieux le vivre
LIGNE D'ÉCOUTE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL
1 888 LE DEUIL
maison Monbourquette
infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com

BEAULIEU
M. ROBERT
1918 - 2013

Entouré de sa famille, au CSSS de l'Énergie, Résidence Dr-Joseph-Garceau, le 8 janvier 2013, est décédé paisiblement, à l'âge de 94 ans et 7 mois M. Robert Beaulieu, époux en premières noces de feu Jeanne-d'Arc Cloutier et en secondes noces de Ghislaine Plourde, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église de l'Assomption 4393, boul. des Hêtres Shawinigan.
Les cendres seront déposées au columbarium St-Ours.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse : Ghislaine Plourde; ses enfants : Carmen (Gilles Périgny), André (Nicole Bournival), Lise (Omer Lemay), Ghislaine (Gaétan Boisvert), Michelle (André Descôteaux), Denise (Pierre Drolet), Jean (Linda Gagné), Robert Junior (France Guillemette); ses petits-enfants : Pierre Périgny (Julie Boulanger), Chantal Périgny (Sylvain Ricard), Isabelle Périgny (Gilles Provencher), Martine Beaulieu (Hugues Trudel), Kathleen Beaulieu (Dominic Therrien), Marie-Josée Beaulieu (Michel Leroux), feu Mélanie Beaulieu (Simon Pelletier), Anne-Marie Lemay (André Gervais), Philippe Lemay (Caroline Gagnon), Mario Boisvert, Julie Boisvert (Jean-Nicolas Lanoue), Simon Descôteaux (Nancy Paquette), feu Anny Descôteaux (Dominic Dupuis), Pascale Descôteaux (Luc Trépanier), Nicolas Drolet, Sébastien Drolet, Jean-Sébastien Beaulieu, Stéphane Beaulieu, Coralie Barabé-Beaulieu, Fannie Thibeault; ses 30 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Laurent (feu Béatrice Rouillard), Rémi (Jeannette Mongrain), Aline (feu Ovide Beaulieu), Jacqueline (feu Lucien Vincent), Lucille (feu Patrick Richard); ses belles-soeurs et beaux-frères : Dorothée Plourde (feu Henri Charette), Simone Cloutier (feu Ernest Parent), Jean-Claude Cloutier (Raymonde Longpré), Guy Cloutier (Micheline Lacoursière), Camille Carrier (feu Lucille Cloutier), Clément Poisson (feu Pauline Cloutier), Jean-Paul Plourde (feu Henriette Charette), Richard Plourde (feu Jacqueline Bournival), Madeleine Plourde (Pascal Bournival), Aline Plourde (Eddy Guillemette).
La famille désire remercier le personnel de l'unité 1 du CSSS de l'Énergie Résidence Dr-Joseph-Garceau pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons au Comité des bénévoles du CSSS de l'Énergie Résidence Dr-Joseph-Garceau ou par des dons à la Fondation Maison Carpe Diem lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
offre ses plus
sincères condoléances
aux familles éprouvées

BENOÎT
BOISSONNEAULT
MME ARMANDE

Au CSSSTR CHR, le 15 janvier 2013, entourée des siens, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Armande Boissonneault épouse de feu Fernand Benoît, demeurant à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église Saint-Lazare.
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie-Madeleine de Trois-Rivières (secteur Sainte-Marthe-du-Cap).
Elle laisse dans le deuil sa (fille de coeur), sa nièce Nathalie Boissonneault (Éric Guillemette) et ses enfants Steven, Annie (Mathieu Thériault), Jessy, Jordan et Yan; son petit trésor doré Odalric; ses soeurs : Anita et Jeannine (feu Léon St-Cyr); ses belles-soeurs: Yvette Marchand (feu Paul Boissonneault) et Claudette Gauvin (feu Léo Benoît); son filleul Claude Boissonneault; sa meilleure amie Pascale Bourdon (Luc Michel); plusieurs autres neveux, nièces, cousins et cousines des familles Boissonneault et Benoît ainsi que plusieurs ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CSSSTR CHR.
Des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation CHRTR « soins palliatifs » seraient appréciés.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations, visitez le site internet : www.domainefuneraire.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

CHAMPOUX
M. MAURICE

Au CSSSTR Résidence Cooke, le 16 janvier 2013, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Maurice Champoux époux de Louisette Dubois, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 13 h 30 en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Louisette; ses enfants : Serge, Line (Daniel Caron), Marc, Agathe (Daniel Massicotte), Luc, Josée (Louis Lasnier), Nathalie (François Alain), Martin (Nancy Alarie); ses petits-enfants : Maxime Latulippe, Karine Massicotte, Jimmy Lasnier, Jeff Doucet, William Rathier, Raphaël et Jacob Champoux, Britany Lasnier; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Marguerite Champoux (feu Gaston Lavergne), Claude Champoux (feu Fernande Brunelle), Jeannine Champoux (Fernand Morand), Agathe Dubois (Léger Leblanc), Jacques Dubois (Rose Boulard), Pierre Dubois (Jacqueline Gamache), Michel Dubois (Danielle Desrosiers); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du D1 du CSSSTR Résidence Cooke.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis_deces.htm
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DESAULNIERS
M. EDDY
1919 - 2013

Le 22 janvier 2013 est décédé à l'âge de 94 ans, M. Eddy Desaulniers, époux de Mme Ida Doucet.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Riopel inc.
4, rue Saint-André
Verchères
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église Saint-François-Xavier de Verchères
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Paulette (Gaétan Desrosiers), Daniel (Rachel Malo), René (Lise Lacaille), Patrick (Brenda Bujold), Paul (Chantal Lachance), Mario (Carol Beauchemin); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs.
Renseignements : (450) 583-3511
Télécopieur : (450) 583-3177
Site internet : www.salonsjacquesetfils.com
Courriel : s.jacquesetfils@bellnet.ca

DESAULNIERS
M. RÉAL
1933 - 2013

À son domicile, le 16 janvier 2013, est décédé subitement à l'âge de 79 ans, M. Réal Desaulniers, époux de Marielle Masson, demeurant à Yamachiche.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
160, rue de Carufel
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11h en l'église de Yamachiche.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Marielle; ses enfants : Alain Desaulniers (Nicole Piché), Monique Desaulniers (Yvon Degrandpré), feu Sylvain Desaulniers (Chantal Savoie), Luc Desaulniers (Martine Alary), Yvon Desaulniers (Valérie Chouinard); ses 10 petits-enfants : Étienne, Laurence, Catherine, Vincent, Élodie, Laurianne, Nicolas, Sara, Charles et Émile; son frère Léo-Paul Desaulniers (Céline Pelletier); ses soeurs : Gisèle Desaulniers (feu Gilles Boucher) (Gérard Philibert) et Marielle Desaulniers; ses beaux-frères : Germain Masson, Fernand Masson et Gérard Vermette (feu Jeannine Masson); sa filleule Johanne Vermette; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Vos dons à Sobriété du Canada (5204-2400, avenue D'Estimauville, QC, G1E 7G9) (www.sobcan.com) seraient appréciés.
Renseignements : (819) 296-3962.
Télécopieur : (819) 228-3345.
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DIAMOND
M. GEORGES

À son domicile, le 17 janvier 2013, est décédé, à l'âge de 93 ans et 3 mois, M. Georges Diamond, conjoint de Mme Jeanine Huard, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en la chapelle du complexe funéraire
Les cendres seront déposées au columbarium Pellerin.
L'ont précédé ses soeurs et son frère : Hélène Diamond (Rosario Paquin), Marie-Anne Diamond (Lucien St-Onge) et Josaphat Diamond (Albertine Côté).
M. Diamond laisse dans le deuil sa conjointe Jeanine Huard; sa soeur Marie-Thérèse Diamond (feu Marcel Grenier) et leurs enfants; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier M. Richard Collins pour ses services assidus et une reconnaissance spéciale à la Dre Stéphanie Perron ainsi qu'au personnel du CLSC.
Des dons à la Fabrique Saint-Théophile du Lac-à-la-Tortue seraient appréciés.
Renseignements : (819) 538-3388.
Télécopieur : (819) 538-0110.
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
Site internet : www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DRAINVILLE
M. RENÉ

Au CSSSM de Louiseville, le 20 janvier 2013, est décédé à l'âge de 83 ans, M. René Drainville, époux de feu Mme Monique Lambert, demeurant à Saint-Justin.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
1101, rue Gérin
Saint-Justin
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir 12 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 26 janvier 2013 à 16 h à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Gilles Gauthier), Sylvain (Sylvie Massé), André (Aline Arseneault); ses petits-enfants : Julie Gauthier (Mario Vallières), Karine Gauthier (Hugo Brissette), Amélie Gauthier, Sophie Gauthier, Jessica Gauthier, Mathieu Drainville (Joanie Cloutier), Olivier Drainville (Odile Gouin), Élisabeth Drainville (Pierre-Yves Gélinas), Cindy Drainville, Steven Drainville; ses frères : Gilles (Pierrette Béland), Jacques (Marielle L'Heureux); ses beaux-frères et belles-soeurs : Lucie Désaulniers (feu Marcel Drainville), Gisèle Lambert, Marielle Lambert feu Rosaire Lessard), Marcel Lambert (Madeleine Lavaute), Nicole Lambert (Théodore Cyr), Denise Lambert (René-Paul Baril), Hélène Massicotte (feu Gaston Lambert); ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : (819) 228-4822.
Extérieur : 1-888-558-4822.
Télécopieur : (819) 228-3653.
Courriel : louis.richard@qc.aira.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

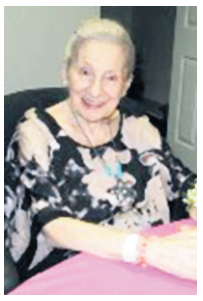

GARAND
MME HORTENSE
LAPOINTE
1923 - 2012

Tel un papillon qui s'envole, Maman est allée rejoindre son époux bien-aimé Léon Garand.
Au CSSS de l'Énergie, Centre Laflèche de Grand-Mère, le 24 novembre 2012, est décédée doucement et sereinement, à l'âge de 89 ans et 4 mois, dame Hortense L. Garand, autrefois de Shawinigan-Sud.
En plus d'être une Maman très dévouée et très aimante, elle a enseigné pendant 40 ans et est une des fondatrices de l'Écho Féminin de Shawinigan.
Sa fille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1200, 117e Rue
Shawinigan-Sud
Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 14 h
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 15 h au centre funéraire.
Les cendres seront déposées au columbarium.
L'ont précédée dans la lumière, son époux bien-aimé Léon Garand, sa fille Élizabeth, ses soeurs Gisèle et Marielle; ainsi que tous ses beaux-frères et belles-soeurs.
La défunte laisse dans le deuil sa fille adorée : Sylvia (Pierre Gélinas); sa soeur : Gaëtane (feu Jean-Guy Milot) et ses neveux Gilles et André Milot; sa filleule Lise Garand (Roland Robert); son amie d'enfance Gertrude Mercier (feu Léonard Gélinas); sa grande amie : Claire Chittick (feu Wesley Chittick) (feu Clarence France) et ses enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Sa fille désire exprimer sa reconnaissance à tout le personnel de l'unité 3 et de l'unité S du Centre Laflèche, à l'Écho Féminin de Shawinigan ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont partagé son chagrin lors du décès de sa mère tant aimée.
Des dons à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés seraient appréciés (4520, rue Molson, Montréal QC H1Y 0A3).
Renseignements : (819) 536-0010.
Télécopieur : (819) 536-0800.
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

De nouvelles chaque jour !
CONSULTEZ-LES
Les petites annonces
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca
819 378-VEND▸U
819 537-VEND▸U

Fondation CHRTR
In Memoriam
Pour faire la différence... au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationchrtr.qc.ca
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6002837-5749
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
YVON CROTEAU
REPRÉSENTANT
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
LES MONUMENTS Trudel INC.
2778773
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

GÉLINAS
DESCÔTEAUX
MME ANNETTE

Entourée de l'amour de ses enfants au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 18 janvier 2013, est décédée à l'âge de 80 ans et 11 mois, Mme Annette Descôteaux, épouse de feu Bruno Gélinas demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain

Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 14 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Boniface à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Gilles St-Aubin), René (Claire Lafrenière), Suzanne (Jean Lévesque), Hélène (Toni Ricart), Sylvain (Nancy Nadeau); ses petits-enfants : Victoire, Auguste, Romain, Biel, Alexis, Roxane; sa soeur Alice; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gélinas; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

GÉLINAS
SIMON
MME JEANNETTE
1919 - 2013

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 19 janvier 2013, est décédée à l'âge de 93 ans et 2 mois, Mme Jeannette Gélinas, épouse de feu M. Lucien Simon, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie
1250, 6e Avenue
Grand-Mère

Heures d'accueil: vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour de la rencontre, de 11h à 14 h.

Un dernier adieu aura lieu le samedi 26 janvier 2013 à 13 h 45 à la coopérative funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Grand-Mère

L'a précédée sa fille, Ginette (Michel Désaulniers).
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Aline, Réjean (Louise Boutet), Jocelyn (Clayre Désaulniers) et Serge (Lyne Parent); ses petits-enfants : Nathalie et Claudine (Éric Trépanier), Véronique et Maxime, Stéfanie (Amir Foomani), Vanessa (Christos Gomatos), Katy, Marieline et Valérie; ses arrière-petits-enfants : Krystelle, Elie, Dalia, Félicia, Philippe, Thomas et Mason; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier les préposés et le personnel de la Résidence Villa du Rocher de Grand-Mère pour leur chaleur humaine, la Dre Stéphanie Perron et l'équipe des soins palliatifs à domicile pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-8555.
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Site internet : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Corporation des thanatologues du Québec.

GERVAIS
MME RACHEL

À la Résidence Cooke du CSSSTR, le 20 janvier 2013, est décédée à l'âge de 93 ans et 4 mois, Mlle Rachel Gervais, fille de feu Ernest Gervais et de feu Marie-Anne Bordeleau, demeurant à Trois-Rivières.
La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, vendredi, à partir de 10 h 30

Les funérailles auront lieu le vendredi 25 janvier 2013 à 11h en l'église Sainte-Marguerite de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Pierre-les-Becquets à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses soeurs : Hélène Gervais (feu Romain Roy), Laurence; sa belles-soeur Jeanne Chouinard (feu Aldem Gervais); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Sa famille désire témoigner sa reconnaissance à tous ceux et celles qui ont veillé à son bien-être et lui ont donné les soins qu'elle requérait.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à des oeuvres caritatives de votre choix
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

GOULET
M. NORMAND
1956 - 2013

À son domicile, entouré de l'amour des siens, le 21 janvier 2013 est décédé à l'âge de 56 ans, M. Normand Goulet, époux de Mme Jocelyne Delisle, demeurant à Saint-Ubalde, autrefois de Saint-Séverin de Proulxville.
La famille rencontrera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h

Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église de Saint-Séverin de Proulxville

Normand laisse dans le deuil son épouse Jocelyne Delisle et son fils Nicolas Gosselin (Sara Comeau); ses frères et soeurs : Nicole (Roger Lavoie), René (Ginette Durocher), Claude (Francine Ébacher), Johanne (Daniel Audet), la famille Delisle; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
La direction des funérailles a été confiée au :

Salon funéraire
St-Amand et fils ltée
281, rue Dupont
Sainte-Thècle

Renseignements : (418) 289-2411.
Télécopieur : (418) 289-3963.
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)

HOUDE
M. VALÉRIE
CÔTÉ
1931 - 2013

À Québec, à l'Hôpital Saint-Sacrement, le 20 janvier 2013, est décédée à l'âge de 81 ans et 7 mois, Mme Valérie Houde, épouse de feu M. Henri Côté, demeurant à Parisville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la salle municipale de Parisville, vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.

Le service religieux sera célébré le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église de Parisville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'a précédée, son fils Yvon.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcel (Rachelle Fortier), Alain, Maryse (Jean-Marc Bilodeau); sa belle-fille Guylaine (feu Yvon) (Michel Provencher); ses petits-enfants : Karen (Jean-François Richard), Lisanne (Yves Grandmaison), Jasmine (Maxime Paré), Laurie, Francesca (Charles-Antoine L. Audet); ses arrière-petits-enfants : Jules, Alice et Léonie; son frère et ses soeurs : André (Nicole Dubuc), Marielle (Denis Rousseau), Jeanne-d'Arc (feu Raymond Bouchard); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Côté : feu Adélia (feu Joseph Charest), Yvonne (feu Adolphe Bergeron), feu Arthur (Marie-Claire Pouliot), feu Lucienne (feu Raymond Lemay), feu Alonzo (feu Adrienne Dumont), Rose-Alma (feu Adrien Dumont), feu Donat (feu Lucille Paquet), Philippe (Gabrielle Rousseau), Madeleine (Georges Croteau), Ernest (Madeleine Moffet), Louise-Anna (Lucien Fournier), Gérard (Denise Côté) et Raymond (Angèle Robichaud); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et amis(e)s.
La direction des funérailles a été confiée au :

Funérarium Charland & Soucy

Renseignements : (819) 356-2519.
Télécopieur : (819) 356-2727.
Courriel : jcsoucy@lino.com.

HOULE
BARON
MME CÉCILE

Au CSSSBNY Centre Saint-Célestin, le 20 janvier 2013 est décédée à l'âge de 101 ans, Mme Cécile Houle, épouse de feu Albert Baron de Sainte-Gertrude.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
8685, Parc Industriel
Bécancour
(secteur Sainte-Gertrude)

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 13 h

Les funérailles auront lieu le vendredi 25 janvier 2013 à 15 h en l'église de Sainte-Gertrude

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Paule (feu Jean-Louis Bellefeuille), André (Delphrose Champagne), Raymond (feu Marielle Trottier), Yvonne (Gérard Lavigne), Michèle (Louis-Gilles Trottier), Anne-Marie, Clément (Ginette Rheault), René (Lucille Morin), François (Micheline Gauthier), Jean-Marie (Nicole Désaulniers); sa belle-soeur Lucie Baron s.a.s.v. ; ses 30 petits enfants; ses 40 arrière-petits-enfants; ses 5 arrière-arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire remercier chaleureusement le personnel du 2e étage du Centre Saint-Célestin pour leur dévouement et leur soutien des dernières heures.
Merci à Jacques Pellerin pour toutes ses marques de sympathie et son soutien moral.
Renseignements : (819) 297-2928.
Télécopieur : (819) 297-2727.
Courriel : info@lgastongaudet.ca
Site internet : www.lgastongaudet.ca

JUNEAU
M. ÉMILE
1929 - 2013

Paisiblement et entouré d'amour à l'unité des soins palliatifs au Centre Hospitalier Régional du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, le 20 janvier 2013 est décédé à l'âge de 83 ans et 2 mois, M. Émile Juneau, époux de Mme Thérèse Beaudoin, fils de feu M. Émile Juneau et de feu Mme Marie-Anne Pellerin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André Trudel Béland
2845, boul. Thibeau
Trois-Rivières
(secteur Saint-Louis-de-France)

Heures d'accueil: vendredi de 19 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, à partir 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église Saint-Louis-de-France de la paroisse Père Frédéric-Janssoone.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Gérard-des-Laurentides à une date ultérieure

À son départ, M. Juneau laisse outre son épouse Mme Thérèse Beaudoin Juneau; ses enfants : Michel Juneau-Katsuya (Lisa Juneau Katsuya), Jean Juneau (Michèle Légaré), Lyne Juneau (feu André Beaudry); ses 6 petits-enfants : Akina et Takezo Juneau Katsuya, Alexandre et Olivier Juneau, Michel (Chantelle Morin-Chartrand) et Isabelle Beaudry (Javier Campos); son arrière-petite-fille Ève; ses belles-soeurs et beaux-frères : Mme Michèle Bourassa (feu M. Philorum Juneau), Mme Florence Boucher (feu M. Paul-Aimé Juneau), M. Roger Tremblay (feu Mme Françoise Juneau), Mme Rollande Cyr (feu M. Henri Juneau), M. Raymond Beaudoin (Mme Jeannine Vallerand), M. Gérard Beaudoin (Mme Claire Lévesque), M. André Beaudoin (Mme Lisianne Paquet), Mme Simone Beaudoin (feu M. Denis Demers) (M. Jean-Louis Trudel), M. Lucien Beaudoin (Mme Marie Mongrain), Mme Lise Beaudoin (M. Steve Bonar); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs du CSSSTR CHR et du soutien à domicile du CLSC Des Forges pour tous les bons soins prodigués.
Des dons à l'unité des soins palliatifs du CSSSTR CHR seraient apprécies.
Les formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.
Renseignements : (819) 372-0407.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.
Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LABRÈCHE
M. JEAN
1921 - 2013

Au CSSSTR CHR, le 22 janvier 2013, est décédé à l'âge de 91 ans, M. Jean Labrèche, époux de feu Marthe Després, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église Saint-Odilon de Trois-Rivières (secteur Cap-de la-Madeleine).
L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille de Trois-Rivières à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son fils adoré René Labrèche (Marie-Josée Raymond); ses 2 petits-fils : Matthew (Josée Larivée) et Anthony (Laurence Baril); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
Un merci très spécial au Dr. Sébastien Thibault et au personnel des soins palliatifs du CSSSTR CHR pour les excellents soins et leur support.
Des dons à la Fondation Jean-Pierre Petit seraient appréciés.
Renseignements : (819) 376-3731
Télécopieur : (819) 376-3715.
Courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site internet: www.maisongarneau.ca
Pour plus d'informations, visitez le site internet : www.domainefuneraire.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LAFRENIÈRE
ST-ARNAUD
MME MICHELLE

Au CSSSTR CHR, le 31 décembre 2012 est décédée à l'âge de 81 ans Mme Michelle St-Arnaud, épouse de M. Maurice Lafrenière, fille de feu Fortunat St-Arnaud et feu Madeleine Trudel, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 26 janvier 2013 à 15 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux Maurice Lafrenière; sa belle-fille Jeannine; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Louis-Robert (Marie-Rose Gaudreault), Jean-Roch (feu Lucette Régis), Jean-Eudes, Yolande (feu Claude Dion), Jacqueline, Camille (Jacqueline Descôteaux), Lise (Jules Mélançon), René (Manon Lefebvre), Francine (Yvon Guay), Fernand Lafrenière (feu Madeleine Boisvert), Monique Lafrenière Boucher), Gisèle (feu Arthur Déry); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence du Manoir (Boul. Rigaud) ainsi qu'au personnel du 4e étage du CSSSTR CHR pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à un organisme de votre choix lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

LANGEVIN
MME SUZANNE

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud le 17 janvier 2013, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Suzanne Langevin, épouse de feu Marcel Langevin, fille de feu Louis Langevin et feu Sarah Hill.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 13 h 30 en l'église Saint-Pierre de la paroisse Sainte-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses cousins, cousines de la famille Hill; ses cousins, cousines et autres parents des familles Langevin; son grand ami Gérard Dufresne; ainsi que plusieurs ami(e)s fidèles et de longue date.
La famille désire remercier M. Alain Leclerc du CLSC ainsi que toutes les personnes impliquées auprès d'elle dans les derniers jours de sa vie.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Maison Albatros lesquels seraient appréciés par la famille.
La direction des funérailles a été confiée au :
Salon funéraire Oscar St-Ours ltée 2203, Avenue Champlain Shawinigan
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LEDUC
MME THÉRÈSE

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 19 janvier 2013 est décédée à l'âge de 87 ans Mme Thérèse Leduc, épouse de feu André Gauthier et en secondes noces de feu Gilles Pomerleau, demeurant à Lac-aux-Sables.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire St-Amand et fils ltée 130, rue Principale Lac-aux-Sables
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église Saint-Rémi de Lac-aux-Sables . L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Mme Leduc laisse dans le deuil ses enfants : Lucie (Gérard Paquette), Hélène, Germain (Hélène Boivin), Denis (Micheline Groleau), René, (Maryse Lajoie); ses petits-enfants : Christine, Geneviève, André, Mathieu, Martin et Rachel; ses frères : Jean-Marie Leduc (Edith Gendron), Léo-Paul Leduc (Jeanne Thibeault); ses belles-soeurs : Jeanne Gauthier (feu Napoléon Genest), Géralda Arcand (feu Jean-Paul Gauthier), Marie-Paule Auger (feu Nérée Gauthier), Colette Chamberland (feu Pierre Gauthier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du 7e étage du CSSS de l'Énergie pour les bons soins.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur du Québec seraient appréciés.
Renseignements : (418) 289-2411.
Télécopieur : (418) 289-3963.
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

MARCOTTE
MME LORRAINE

A la Maison Albatros, le 20 janvier 2013 est décédée à l'âge de 71 ans et 6 mois, Mme Lorraine Marcotte, amie de M. Jean-Guy Corriveau, demeurant à Trois-Rivières.
La direction des funérailles a été confiée au:
Centre funéraire Châteaudun 971, boul. Thibeau Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 14 h en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Anne-de-la-Pérade.
Elle laisse dans le deuil outre son ami Jean-Guy Corriveau; ses fils : Pierre (Monique Frégeau), Alain (Diane Ledoux) et Yves Goudreault; ses petits-enfants : Karine et Francis Goudreault, Marc-André et Frédérik Provost, Mathieu et Maxime Boucher-Ledoux ; ses frères et soeurs : Claude (Jocelyne Castonguay), Gaston (Linda Laflamme), Colette (feu Paul-Émile Caron), Bertha (Gilbert Bouchard), Diane (André Boisvert), Céline, Lise (Claude Naud) et Micheline; sa belle-soeur: Monique Proulx (feu Roger Marcotte); sa tante Mme Thérèse Marcotte (feu Roland Frigon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros pour l'attention et le confort qu'ils ont su offrir à Mme Marcotte.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Albatros Trois-Rivières (2325, 1re Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières, QC, G9A 5K4).
Renseignements: (819) 375-2414.
Télécopieur : (819) 375-2695.
Courriel : cfchateaudun@videotron.ca

PAQUIN
DÉSAULNIERS
MME SOLANGE
LACHANCE

Au CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, Foyer de Sainte-Thècle, le 19 janvier 2013 est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Solange Lachance, épouse de M. Gérard Paquin, demeurant à Sainte-Thècle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire St-Amand et fils ltée 281, rue Dupont Sainte-Thècle
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à 11 h en l'église de Sainte-Thècle L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.
L'a précédé, le père de son fils, M. Albert Désaulniers.
Mme Lachance laisse dans le deuil son époux M. Gérard Paquin; son fils Alain Désaulniers (Julie Maggon); ses petits-enfants : Christina, Maria, Lizane et Étienne; ses 2 arrière-petits-enfants : Eva et Indiana; sa soeur Isabelle Lachance (feu Viateur Groleau); ses beaux-frères et belles-soeurs : Madeleine Bouchard (feu Paul-Maurice Lachance), Marielle Béland (feu Auguste Désaulniers), Laurence Paquin (feu Nicolas Vallée), Marguerite Paquin (René Moreau), Denise Paquin (Camille Désaulniers), Viviane Paquin (Murielle Piché), Georges Paquin (Monique Bédard), Diane Paquin (Gérard Lafontaine); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement ceux de l'âge d'or.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel du CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, Foyer de Sainte-Thècle, pour leurs bons soins.
Des dons à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle seraient appréciés.
Renseignements : (418) 289-2411.
Télécopieur : (418) 289-3963.
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net

PÉLISSIER
MME JEANNINE
LACOMBE

À l'unité des soins palliatifs du CSSSTR CHR, le 21 janvier 2013, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Jeannine Lacombe, épouse de Adrien Pélissier, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc. 1350, Sainte-Marguerite Trois-Rivières
Heures d'accueil : samedi, de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la liturgie, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 16 h au complexe funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil son époux Adrien Pélissier; sa fille France (Normand Houle); ses petits-enfants : Simon, Ludovic et William Houle; ses frères et soeurs : Madeleine Lacombe f.j., Raymonde Lacombe, (feu Égide Morisset), Réjean Lacombe (Colinette Pélissier), René Lacombe (Thérèse Lemire), Claude Guy (feu Hélène Lacombe), Jacques Dubé (feu Denise Lacombe); ses beaux-frères et belles-soeurs : Dolorès Pélissier (feu Florian Bergeron), Antonio Pélissier (feu Henriette Lacombe, Réjeanne Lacroix) Claude Pélissier (feu Jeannine Després, Madeleine Verrette), Maurice Pélissier (Françoise Crête), Colinette Pélissier (Réjean Lacombe). Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux médecins et au personnel du CSSSTR CHR pour les excellents soins prodigués ainsi qu'au personnel et aux bénévoles de l'unité des soins palliatifs pour leur humanisme et la qualité de leur accompagnement.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

PÉPIN
VEILLETTE
MME LUCIE
1945 - 2013

Après un dur et long combat, au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 18 janvier 2013, nous a quitté une mère exemplaire, une grand-mère exceptionnelle et une soeur dévouée, Mme Lucie Pépin, âgée de 67 ans. Elle était l'épouse de feu M. Jean-Marc Veillette, fille de feu M. Laurent Pépin et de feu Mme Marie-Flore Dupont, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie 2280, 5e Avenue Shawinigan-Sud
Heures d'accueil : samedi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, dimanche, jour de la célébration, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 15 h 30
L'ont précédée, ses fils Pierre et Stéphane, ses frères Jules et Lucien, ainsi que son gendre Sylvain Matteau. Elle était la mère adorée de Solange Veillette (Claude Gauvin); la grand-mère de Jimmy Matteau (Laury-An Bellemare), Marilyn Matteau et de Pier-Luc Matteau; l'arrière-grand-mère de William Matteau.
Elle laisse aussi dans le deuil sa soeur et ses frères : Suzanne (feu Jean-Guy Gélinas), Aurèle (Diane Houle) et Normand (Johanne Béland); son beau-frère André Veillette (Suzanne Cloutier); sa belle-soeur Carmen Veillette; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s spécialement Mme Pierrette Ayotte et Mme Jeannine Brousseau.
Un remerciement spécial à l'équipe de l'hémodialyse du CSSSTR CHR, aux médecins, aux infirmières et à sa "transporteuse" Mme Lucie Cloutier ainsi qu'à Denise Cloutier.
En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.
Renseignements : (819) 537-8828.
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Site internet : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

PETIT
M. GILLES
1928 - 2012

Suite à une longue maladie, au CHUS Hôtel-Dieu, le 31 décembre 2012, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Gilles Petit, fils de feu Arthur Petit et de feu Antoinette Héroux, époux de Denise Langlois, demeurant à Sherbrooke.
M. Petit était pharmacien retraité.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de l'Estrie 485, rue du 24-Juin Sherbrooke
Heure d'accueil : samedi à partir de 9 h 30.
Une cérémonie d'adieu sera célébrée le samedi 26 janvier 2013 à 11 h 30 en la chapelle de la coopérative funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium du complexe 24-Juin.
Outre son épouse Denise, M. Petit laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Diane Gauthier), Luc (Maria Petit née Morrison) et Hélène (Julien Proulx); ses petits-enfants : Nathalie et Dominique Petit, Jérôme et Gabrielle Proulx; son frère Gaston Petit; sa soeur Jacqueline Bigué; sa belle-soeur Suzanne Garon; son beau-frère Jacques St-Pierre; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier particulièrement tout le personnel du CHUS Hôtel-Dieu du département de médecine générale, pour leur soutien dévoué.
En guise de sympathie, les dons à la Société canadienne du cancer (3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, QC J1L 1C9) seraient grandement appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 565-7646
Télécopieur : (819) 565-7844

PICHETTE
M. LOUIS
(Symphorien)

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 13 janvier 2013 est décédé à l'âge de 70 ans et 15 jours, M. Louis Pichette, époux de Diane Boucher, fils de feu Onésime Pichette et feu Flora Doyon, demeurant à Saint-Élie-de Caxton.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire Oscar St-Ours ltée 2203, Avenue Champlain Shawinigan
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 14 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 26 janvier 2013 à 16 h au salon funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil son épouse Diane Boucher; ses enfants : Sylvain (Carole Adam), Sylvie (Sylvain Elliott), Éric (Magalie Ébacher), Noëlla (Yvan Jacob), Isabelle (Marc St-Pierre), Annie (Bernard Dionne); ses petits-enfants : Kathleen, Jean-Claude, Stéphanie, Patricia, Bianca, Pierre-Luc, Eméric, William, Pierrick, Carl, Laurie, Rick, Sabrina, Louis-Pierre; ses 6 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs frères, soeur, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e); ses amis de Radio amateur, chasse et pêche.
La famille désire remercier le Dr Bégin et le personnel des soins palliatifs du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

RIVARD
M. URBAIN

Au CSSSTR CHR, le 19 janvier 2013 est décédé à l'âge de 89 ans, M. Urbain Rivard, époux de feu Jeannine Gendron, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Julien Philibert et fils inc. 1350, Sainte-Marguerite Trois-Rivières
Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 10 h
La liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 14 h au complexe funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil son fils Gérald (Chantal-Édith Renald); sa petite fille Emanuelle Rivard;ses frères et soeurs : Euclide (feu Clémence Magnan), Martial (feu Thérèse Girard), Fridolin (feu Florence Diamond), Lucienne (feu Paul Lebel), Mireille (feu Jean-Marie Corriveau), Yolande (Jean-Guy Thibodeau); sa belle-soeur Betty Goulet (feu Romuald Rivard); les membres de la famille de feu Jeannine Gendron; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux médecins et au personnel du CSSSTR CHR pour les excellents soins prodigués
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

ST-ONGE

M. JEAN-LAURIER

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 13 janvier 2013 est décédé à l'âge de 79 ans, M. Jean-Laurier St-Onge époux de Pierrette Leclerc demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 10 h 30.

Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi 26 janvier 2013 à 14 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Pierrette Leclerc; ses enfants : Luc (Céline Dubé), Manon (Ronald Beaudet); ses petits-enfants : Joanie, Maxime, Clodine, Lauriane; ses soeurs et frères : Rose-Aimée (Jacques Pelletier), Jeannine (feu Robert Lampron), Oclide (Owen Edward Moran), Bertrand (Pierrette Villemure), Pierrette (Claude Laneville), Clide (Marielle Noël), Marie-Marthe, Laurian (Éliane Lévesque), Léandre (Joane Bouchard), Jacinthe; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier toute l'équipe des soins du 6e et 7e étage du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud pour tous les bons soins prodigués, ainsi qu'au personnel infirmier de la Résidence Deschênes.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fédération québécoise des sociétés alzheimer lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

TRUDEL

M. JEAN-YVES

1936 - 2013

Entouré de l'amour des siens, au Centre Hospitalier Régional du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, le 20 janvier 2013, est décédé à l'âge de 76 ans et 10 mois, M. Jean-Yves Trudel, époux de Mme Gisèle St-Arnaud, fils de feu M. Charles-Émile Trudel et de feu Mme Jeanne D'Arc Plamondon, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André Trudel Béland
181, rue Principale
Saint-Narcisse

Heure d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13 h

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 27 janvier 2013 à 15 h à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

À son départ, M. Trudel laisse outre son épouse Mme Gisèle St-Arnaud; ses enfants : Jocelyn Trudel (Guylaine Pronovost), Daniel Trudel (Patricia Veillette), Manon Trudel (Réjean Brouillette); ses 6 petits-enfants : Joannie Trudel (Sébastien Renaud), Audrey Trudel (Olivier Lecours-Mathon), Kim Trudel (Terry St-Arnaud) et Shanel Trudel (Kim Souligny) (et leur mère Nathalie Guindon), Louis-Philippe et Simon Cossette (et leur père François Cossette); ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Jeannine Trudel, Mme Lise Trudel (feu M. René Cormier), Mme Suzette Trudel (M. Luc Robidoux), Mme Gaétanne St-Arnaud (M.Marcel Guillemette), Mme Lise St-Arnaud (M. Jean-Charles Veillette), Mme Yolande St-Arnaud (M. François Roy), M. Claude St-Arnaud (Mme Lise Morin), M. Guy St-Arnaud (Mme Luce Guillemette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à la Dre Michèle Cloutier pour tous les bons soins prodigués.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.
Renseignements : (418) 328-4142.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.
Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

Maman,
J'aimerais avoir le pouvoir de te ramener.
J'aurais la chance de te dire encore une fois « je t'aime ».
Tu étais une oreille attentive.
Tu avais des mains talentueuses et un coeur rempli de joie, d'attention et d'amour. J'aimerais te faire un câlin dans lequel je mettrais tout mon amour afin de te dire MERCI!
Repose en paix et veille sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 26 janvier 2013, à 16 h 30, au Centre communautaire Jean-XXIII, à la mémoire de

ADRIENNE LABONTÉ TURCOTTE
(décédée le 10 janvier 2012)

Rémi, Jean, Paule, René, Jacinthe et leur conjoint et ses petits-enfants.

FM-3118755

Maison Réso Mauricie
Dépendances?
Pour vous ou un proche
SERVICE GRATUIT
Jean Bouchard
819 378-2245

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A 3Y2
Téléphone : **819 376-2501**

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

Prix de vente au camelot :	3,71 $
+ part du camelot :	0,73 $
+ TPS de 5 % :	0,22 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,44 $
TOTAL :	5,10 $

LIVRAISON À DOMICILE - livraison rurale
Prix de vente au livreur

motorisé :	4,00 $
+ part du camelot :	0,75 $
+ TPS de 5 % :	0,24 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,47 $
TOTAL :	5,46 $

LIVRAISON À DOMICILE, payée à l'avance

	13 sem.	26 sem.	52 sem.
PRIX	57,72 $	115,44 $	219,96 $
TPS	2,89 $	5,77 $	11,00 $
TVQ	5,76 $	11,52 $	21,94 $
TOTAL	66,37 $	132,73 $	252,90 $

BUREAU TROIS-RIVIÈRES

Rédaction	819 693-5464
Service aux abonnés	819 376-2000
Sports	819 376-2501, poste 237
Nécrologie	819 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre-Mauricie	819 376-2000
Zone extérieure	1 877 933-2506

Huit carnavals de districts à Trois-Rivières

Roland **Paillé**
roland.paille@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Après les Nuits polaires – même si le temps polaire demeure –, place aux Carnavals de districts de la ville de Trois-Rivières. C'est ainsi que pas moins de huit carnavals se dérouleront au cours des prochaines fins de semaine dans autant de districts trifluviens. Des activités diverses, à faire en famille ou en groupe, seront proposées à la population.

C'est le district de Sainte-Marguerite, où se tient le plus ancien carnaval de la ville, qui partira le bal en fin de semaine avec deux journées de festivités pour tous. Ce quartier sera suivi dans l'ordre par les Vieilles Forges, la Madeleine, Marie-de-l'Incarnation, Pointe-du-Lac, Rigaud, du Carmel et Saint-Louis-de-France.

La gamme d'activités offertes aux citoyens est large et varie d'un district à l'autre. On y retrouvera entre autres : promenades en calèche ou en traîneau, jeux sur glace, musique, feux d'artifice, repas populaires, compétitions sportives, chasses au trésor, jeux gonflables, etc.

Le dicton «les années se suivent et se ressemblent» ne s'applique vraiment pas si on compare le temps qui sévit en ce moment avec celui qu'on a connu à la même époque en 2012. «L'an dernier, on avait les deux pieds dans l'eau», se rappelle très bien Michel Bronsard, conseiller du district de Saint-Louis-de-France. Si la tendance se maintient, pour reprendre une expression bien connue, la pratique d'activités ou de sports d'hiver devrait se faire dans des conditions adéquates d'ici la fin du mois de février.

À nouveau cette année, les étudiants du programme de Techniques d'intervention en loisir du Collège Laflèche seront de la partie et animeront les sites des différents carnavals.

La Ville de Trois-Rivières injecte plus de 138 000 $ en subvention, soutien technique et prêt d'équipement pour la présentation des carnavals (hiver) et fêtes (été) de districts.

La programmation détaillée de chaque carnaval est disponible sur *www.v3r.net*.•

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Lors de la conférence de presse annonçant la tenue de huit carnavals de districts à Trois-Rivières, on retrouvait notamment Vicky Gélinas, Gabriel Gélinas et le maire Yves Lévesque, et derrière eux, Maxime Girard, Marc Guimond (coordonnateur du programme de Techniques d'intervention en loisir du Collège Laflèche), et Bonhomme Carnaval.

LES CARNAVALS

SAINTE-MARGUERITE
26 et 27 janvier
Parc Sainte-Marguerite

VIEILLES FORGES
1-2-3 février
Derrière l'église

LA MADELEINE
2 février
Parc des Chenaux

MARIE-DE-L'INCARNATION
2 février
Parc Lemire

POINTE-DU-LAC
9 février
Parc des Sarcelles

RIGAUD
10 février
Parc-école Richelieu

DU CARMEL
15-16 février
Stationnement de l'École d'hôtellerie et église Saint-Sacrement

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
23 février
Parc La Terre des loisirs).

BABILLARD

ACTIVITÉS

AFÉAS DE SAINT-MAURICE
Dans le cadre des Fêtes du 175e anniversaire de Saint-Maurice, l'Aféas locale organise un brunch le 10 février à 11 h à la salle municipale de Saint-Maurice. À cette occasion, un hommage sera rendu à 15 femmes d'inspiration. Réservation au plus tard le 31 janvier au bureau municipale, au 819-374-4525.

CAB MÉKINAC
- Le lundi 4 février, les tricoteuses du Centre d'action bénévole Mékinac accueilleront l'artisane crémière Martine Bélisle qui confectionnera un baume à lèvres ainsi qu'un onguent à base de produits naturels. Activité gratuite offerte à toute la population de Mékinac, de 13 à 16 h, à la salle du CAB, 752 boulevard Saint-Joseph, Saint-Tite. Information : Line Ayotte au 418-365-7074.
- Aussi, les tricoteuses du CAB sont à la recherche de broches et laine pour le tricot. On apporte broches et restants de laine à la même adresse, du lundi au vendredi, de 9 à 16 h. Information : Line Ayotte au 418-365-7074.

CLUB DES AÎNÉS DE SAINT-TITE
- Samedi 2 février : souper à 18 h suivi d'une soirée récréative avec Les Moineaux et L'Hirondelle. Billets en vente au 480 boulevard Saint-Joseph, Saint-Tite. Information : 418-365-7368.
- Vendredi 1er février à 19 h 30 : cours et pratique de danse de ligne avec Dorothée et Raymond Milot. Info.: 819-538-9537 ou 418-365-7368.

JARDINS LAVIOLETTE
Whist militaire vendredi 25 janvier à 13 h 30; entrée centrale donnant sur le boulevard Laviolette, Trois-Rivières. Information : 819-378-6569.

TROISIÈME ÂGE DES CHENAUX
- Le Troisième âge des Chenaux invite les membres et les non-membres à une soirée de vie active, jeux et bingo tous les jeudis soirs à 18 h 30 au centre Alexandre-Soucy, 1800 rue Saint-Paul, Trois-Rivières. Information: 819-379-9914.
- Samedi 2 février : souper suivi d'une soirée dansante au centre Landry, 1954 rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières. Réservation au 819-379-9914.

PÉTANQUE

PÉTANQUE SAINTE-BERNADETTE
Au sous-sol de l'église Saint-Lazare, 64 rue Dorval (secteur Cap-de-la-Madeleine) tous les lundis et jeudis, avec inscriptions de 18 à 19 h. Information : Suzanne 819- 697-3152 ou 819-698-9679 (cellulaire).

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

SCOUT 24e COLONIE SAINT-MARC DE SHAWINIGAN
Souper aux spaghettis annuel samedi 26 janvier à 18 h à la salle de l'âge d'or Saint-Boniface, 140 rue Guimond. Les fonds amassés aideront à défrayer le coût des camps d'hiver et d'été à venir. Réservation des billets : Garouk au 819-535-2490.•

AVIS IMPORTANT

À COMPTER DU 2 FÉVRIER 2013

voilà! PLUS VOTRE GUIDE TÉLÉ

DISPONIBLE EN ABONNEMENT UNIQUEMENT SUR DEMANDE*

Depuis quelques années, les fournisseurs de câblodistribution offrent des horaires télé interactifs intégrés à leurs services. En parallèle, le contenu de votre guide télé est disponible sur **www.lapresse.ca/arts/guide-tele**.

Par ailleurs, vos commentaires nous ont permis de constater que votre niveau d'attachement à la version imprimée du *voilà!* est variable. Aussi, un faible pourcentage l'utiliserait régulièrement.

Dès le 26 janvier prochain, tous nos abonnés recevront la nouvelle version du guide télé le *voilà! PLUS.* Cette version améliorée comprendra 24 pages d'horaire télé, de jeux et de rédaction.

À compter du 2 février, ce nouveau *voilà*! *PLUS* sera offert uniquement aux abonnés du journal Le Nouvelliste qui en feront la demande, au coût de 30¢ plus taxes par semaine.

Nous sommes convaincus que ce guide télé bonifié saura satisfaire les inconditionnels du *voilà!*

POUR VOUS ABONNER AU *voilà! PLUS*

Téléphone :
819 376-2000 | Sans frais 1 800 363-2501

Courriel :
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

*Le *voilà! PLUS* ne sera offert qu'avec un abonnement payable à l'avance au quotidien *Le Nouvelliste*. Communiquez avec nous pour plus de détails.

SPORTS

Nouvelle expérience pour Samuel Richard

Il participera au Red Bull Crashed Ice de Saint Paul, au Minnesota

SERGE L'HEUREUX
serge.lheureux@lenouvelliste.qc.ca

PHOTO ÉMILIE O'CONNOR

Samuel Richard participe au Red Bull Crashed Ice de Saint Paul, au Minnesota, à compter d'aujourd'hui.

Trois-Rivières — Le Trifluvien Samuel Richard vivra une expérience peu commune, à compter d'aujourd'hui, alors qu'il participera au Red Bull Crashed Ice de Saint Paul, au Minnesota.

Le patineur de 22 ans en sera à sa première présence dans une telle compétition. «Je m'en vais dans l'inconnu!, réalise-t-il. Je vais juste essayer pour une première fois. L'an prochain, je vais m'entraîner davantage.»

Richard s'est intéressé aux courses de patinage extrême après sa carrière de hockeyeur. «J'ai fini mon hockey junior, l'an passé, explique celui qui évoluait au Junior A. Je me suis dit que, tant qu'à m'entraîner, il fallait que je me trouve un but.»

Le temps qu'il prenne cette décision, les qualifications pour le Crashed Ice de Québec étaient déjà passées.

«Je suis allé à Boston au début de novembre pour me qualifier pour la course de Saint Paul, raconte-t-il. Ils prenaient les trois premiers; j'ai terminé troisième.»

Depuis, Richard s'entraîne dans sa cour, où il a aménagé une pente glacée de six pieds. Une pente qui, avouons-le, n'aura rien à voir avec la descente de 48 pieds qu'il affrontera, quelques mètres après le départ sur le parcours de Saint Paul, reconnu comme un des plus techniques de l'histoire du Crashed Ice.

La veille de son départ pour le Minnesota, le Trifluvien a quand même pu profiter des conseils de Guillaume Bouvet-Morrissette, classé 49e au monde dans cette discipline. «Il m'a dit que la première descente était la pire; après, on prend la *twist*», explique celui qui songe déjà à poursuivre dans ce sport, l'an prochain. «J'aimerais me rendre le plus loin possible là-dedans», souhaite-t-il.

D'ici là, il sera en piste dès aujourd'hui à Saint Paul pour les épreuves préliminaires, dans l'espoir de se classer parmi les 64 premiers, et ainsi mériter sa place pour la finale de samedi.

La compétition regroupe 200 patineurs.•

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Serena Williams est éliminée

Federer dispose difficilement de Tsonga chez les hommes

Melbourne, Australie (AP) — L'Américaine Serena Williams s'est inclinée 3-6, 7-5 et 6-4 contre sa compatriote Sloane Stephens en quarts de finale des Internationaux australiens, hier.

La championne de 15 tournois du Grand chelem n'avait pas perdu depuis le 17 août; en tournois majeurs, elle n'avait pas été vaincue depuis sa défaite au premier tour de Roland-Garros, en mai dernier.

Stephens, 29e joueuse au monde, accède à cette étape d'un tournoi majeur pour la première fois de sa carrière. «C'est sûr que c'est un bel accomplissement, a dit Stephens, qui a été battue en deux sets par Williams à Brisbane, plus tôt ce mois-ci. Ça représente beaucoup de travail.»

Le Suisse Roger Federer, qui a triomphé quatre fois en Australie, a défait le Français Jo-Wilfried Tsonga 7-6 (4), 4-6, 7-6 (4), 3-6 et 6-3, après trois heures 34 minutes.

Federer a brisé Tsonga au quatrième jeu du dernier set, avant de l'emporter à sa cinquième balle de match. On le verra en demi-finales pour la 10e année de suite à Melbourne. Le champion de Flushing Meadows Andy Murray sera son prochain rival.

Murray a écarté le Français Jérémy Chardy 6-4, 6-1, 6-2. L'Écossais de 25 ans a subi un deuxième bris en servant pour le match, mais il a joué le même tour à son rival dès le jeu suivant.

Dans l'autre demi-finale des hommes, hier, le champion en titre Novak Djokovic sera opposé à l'Espagnol David Ferrer.

Après s'être viré la cheville droite à son premier match du tournoi, Williams a aussi dû composer avec des ennuis au dos à partir de la fin du deuxième set contre Stephens.

L'Américaine, 19 ans, va se mesurer à la Bélarusse Victoria Azarenka en demi-finale.

Azarenka, championne en titre, a battu la Russe Svetlana Kuznetsova 7-5 et 6-1. Elle a été brisée en début de match, dans un quatrième jeu qui a vu 10 égalités, mais elle a pris le contrôle par la suite.•

EN BREF

UCI

Pat McQuaid remplacé sur un comité du CIO

Londres (PC) — Le numéro un de l'UCI Pat McQuaid a été remplacé sur un comité important du CIO, hier, car il doit se consacrer aux suites du scandale de dopage impliquant Lance Armstrong.

McQuaid a été écarté du comité qui évalue les candidatures pour les Jeux de 2020.

L'Irlandais faisait partie du comité de 10 personnes depuis septembre. Il est remplacé par le Suisse Patrick Baumann, secrétaire général de la FIBA (basketball). «Il n'avait plus le temps de s'y consacrer et nous devions trouver quelqu'un d'autre, tout simplement, a dit le v-.p. du CIO Craig Reedie, qui est en charge du comité pour 2020. Il n'y a rien de délicat ou de controversé dans cette décision.»

ATHLÉTISME

Gardiner et Goulet congédiés

Ottawa (PC) — Athlétisme Canada a congédié l'entraîneur-chef Alex Gardiner et le chef de la direction technique nationale Martin Goulet, hier.

La décision découle du rendement décevant du pays aux Jeux olympiques de Londres, l'été dernier. «Je pense qu'avec l'argent impliqué il faut que les gens rendent des comptes, et il y a des attentes quant à la performance, a dit le chef de la direction d'Athlétisme Canada, Rob Guy. Notre milieu est axé sur la performance et comme tout le monde, nous avons des objectifs à atteindre. Nous recevons beaucoup d'argent pour essayer de gagner des médailles, et quand les résultats ne sont pas là, nous devons considérer des façons de s'améliorer.»

Le Canada avait un objectif de trois podiums en athlétisme à Londres, mais il n'y a eu qu'une seule médaille, celle de bronze de Derek Drouin au saut en hauteur.

NFL

10 500 $ pour des bas... trop bas

Santa Clara, Calif. (AP) — Frank Gore portera une attention particulière à ses bas lors du Super Bowl.

Le demi-offensif des 49ers de San Francisco a reçu une amende de 10 500 $ parce qu'il n'a pas porté ses bas assez haut lors du match de dimanche face aux Falcons d'Atlanta, ce qui représente une infraction. Il s'agit de sa deuxième amende de la saison.

Gore a indiqué qu'il était tellement concentré sur la possibilité de participer au Super Bowl qu'il n'a pas accordé assez d'importance à son équipement.

FORBES

Les Knicks valent 1,1 milliard $

New York (AP) — Les Knicks de New York ont ravi aux Lakers de Los Angeles le titre du club qui vaut le plus dans la NBA, selon le rapport annuel de Forbes.

Aidée par les rénovations au Madison Square Garden, la valeur des Knicks a grimpé de 41 pour cent pour atteindre 1,1 milliard $.

Le Madison Square Garden a fait peau neuve au coût de 980 millions $, depuis la fin de 2011. On devrait terminer les rénovations au cours de l'été à venir.

Avant les matchs d'hier, les Knicks occupaient le deuxième rang dans l'Est avec une fiche de 25-14.

Les Lakers valent un milliard $. Leurs revenus seront bonifiés cette saison d'un nouveau pacte de télé de 3,6 milliards sur 20 ans avec Time Warner Cable.

Le rapport publié hier par Forbes estime la valeur moyenne d'une équipe à 509 M $, une augmentation de 30 pour cent par rapport à l'an dernier.

Les Bulls de Chicago (800 M $), les Celtics de Boston (730 M $) et les Mavericks de Dallas (685 M $) complètent le top 5. Les Bucks de Milwaukee sont l'équipe qui vaut le moins, soit 312 M $.•

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Boston	3	2	0	1	0	8	6	5	2-0-0-0	0-0-1-0	2-0-1-0	P-1
m-New Jersey	2	2	0	0	0	5	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Tampa Bay	3	2	1	0	0	13	8	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
Ottawa	2	2	0	0	0	8	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Buffalo	2	2	0	0	0	7	3	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Toronto	3	2	1	0	0	8	5	4	0-1-0-0	2-0-0-0	2-1-0-0	G-1
Pittsburgh	3	2	1	0	0	11	9	4	0-1-0-0	2-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Winnipeg	3	1	1	0	1	6	8	3	0-1-0-0	1-0-0-1	1-1-0-1	G-1
N.Y. Islanders	2	1	1	0	0	5	5	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Montréal	**2**	**1**	**1**	**0**	**0**	**5**	**3**	**2**	**1-1-0-0**	**0-0-0-0**	**1-1-0-0**	**G-1**
Floride	3	1	2	0	0	6	9	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	P-2
N.Y. Rangers	3	1	2	0	0	8	12	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1
Washington	2	0	2	0	0	5	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Caroline	2	0	2	0	0	2	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Philadelphie	3	0	3	0	0	3	11	0	0-1-0-0	0-2-0-0	0-3-0-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Chicago	3	3	0	0	0	14	8	6	1-0-0-0	2-0-0-0	3-0-0-0	G-3
m-San Jose	2	2	0	0	0	10	4	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Minnesota	3	2	1	0	0	6	5	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Anaheim	2	2	0	0	0	12	7	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Dallas	3	2	1	0	0	6	5	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
St. Louis	3	2	1	0	0	12	6	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	P-1
Nashville	3	1	0	0	2	8	8	4	0-0-0-2	1-0-0-0	1-0-0-2	G-1
Columbus	2	1	0	0	1	6	6	3	0-0-0-1	1-0-0-0	1-0-0-1	P-1
Colorado	2	1	1	0	0	5	5	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	G-1
Edmonton	2	1	1	0	0	6	8	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	P-1
Detroit	3	1	2	0	0	5	11	2	0-1-0-0	1-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Vancouver	2	0	1	0	1	5	10	1	0-1-0-1	0-0-0-0	0-1-0-1	P-2
Phoenix	2	0	2	0	0	7	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Calgary	2	0	2	0	0	5	9	0	0-2-0-0	0-0-0-0	0-2-0-0	P-2
Los Angeles	2	0	2	0	0	3	8	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2

NOTE: **m** - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. New Jersey	2	4
2. Pittsburgh	3	4
3. N.Y. Islanders	2	2
4. N.Y. Rangers	3	2
5. Philadelphie	3	0

SECTION NORD-EST

	MJ	Pts
1. Boston	3	5
2. Ottawa	2	4
3. Buffalo	2	4
4. Toronto	3	4
5. Montréal	**2**	**2**

SECTION SUD-EST

	MJ	Pts
1. Tampa Bay	3	4
2. Winnipeg	3	3
3. Floride	3	2
4. Washington	2	0
5. Caroline	2	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	3	6
2. St. Louis	3	4
3. Nashville	3	4
4. Columbus	2	3
5. Detroit	3	2

SECTION NORD-OUEST

	MJ	Pts
1. Minnesota	3	4
2. Colorado	2	2
3. Edmonton	2	2
4. Vancouver	2	1
5. Calgary	2	0

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. San Jose	2	4
2. Anaheim	2	4
3. Dallas	3	4
4. Phoenix	2	0
5. Los Angeles	2	0

Mardi 22 janvier
Winnipeg 4 Washington 2
Tampa Bay 4 Caroline 1
Floride 1 **Montréal** 4
Dallas 2 Detroit 1
Philadelphie 0 New Jersey 3
Nashville 3 Minnesota 1
St. Louis 2 Chicago 3
Los Angeles 1 Colorado 3
San Jose 6 Edmonton 3
Mercredi 23 janvier
Toronto 5 Pittsburgh 2
Boston 3 N.Y. Rangers 4 (P)
Columbus à Phoenix, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Jeudi 24 janvier
N.Y. Islanders à Toronto, 19h.
Montréal à Washington, 19h.
Buffalo en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers à Philadelphie, 19h.
Ottawa en Floride, 19h30.
Nashville à St. Louis, 20h.
Chicago à Dallas, 20h30.
Columbus au Colorado, 21h.
Los Angeles à Edmonton, 21h30.
Phoenix à San Jose, 22h30.
Vendredi 25 janvier
Washington au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
Minnesota à Detroit, 19h30.
Pittsburgh à Winnipeg, 20h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Samedi 26 janvier
Colorado à San Jose, 16h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Chicago à Columbus, 19h.
Philadelphie en Floride, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h.
Los Angeles à Phoenix, 20h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Nashville à Anaheim, 22h30.
Dimanche 27 janvier
Buffalo à Washington, 15h.
Pittsburgh à Ottawa, 17h.
New Jersey à Montréal, 18h.
Philadelphie à Tampa Bay, 18h.
Minnesota à St. Louis, 18h.
Detroit à Chicago, 19h.
N.Y. Islanders à Winnipeg, 20h.
Vancouver à San Jose, 20h.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 23 janvier.

	B	A	Pts	Pén.
Diaz	0	3	3	2
Markov	2	0	2	2
Gionta	1	1	2	0
Plekanec	1	1	2	2
Pacioretty	0	2	2	0
Galchenyuk	1	0	1	0
Desharnais	0	1	1	4
Gallagher	0	1	1	0
Prust	0	1	1	7
Emelin	0	0	0	0
Moen	0	0	0	4
Price	0	0	0	0
Bouillon	0	0	0	0
Bourque	0	0	0	2
Cole	0	0	0	2
White	0	0	0	29
Armstrong	0	0	0	0
Eller	0	0	0	0
Gorges	0	0	0	2
Kaberle	0	0	0	0

GARDIEN

	G	P	DP	DF	Min.	Ba	JB	Moy.
Price	1	1	0		119	3	0	1,51

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	B	A	Pts
Vanek, Buf	2	4	6
Hossa, Chi	4	1	5
Marleau, SJ	4	1	5
Winnik, Ana	4	1	5
Tarasenko, STL	3	2	5
Saint-Louis, TB	3	2	5
Kane, Chi	2	3	5
Couture, SJ	2	3	5
Conacher, TB	2	3	5
Pominville, Buf	1	4	5
Koivu, Ana	1	4	5
Stamkos, TB	1	4	5
Shattenkirk, STL	0	5	5
Thornton, SJ	0	5	5
Heatley, Min	3	1	4
Erat, Nas	2	2	4
Getzlaf, Ana	2	2	4
Selanne, Ana	2	2	4
Oshie, STL	2	2	4
McDonald, STL	2	2	4
Jagr, Dal	2	2	4
Parisé, Min	1	3	4
Hornqvist, Nas	1	3	4
Pietrangelo, STL	1	3	4
Lecavalier, TB	1	3	4
Purcell, TB	0	4	4
Malkin, Pit	0	4	4
Enstrom, Win	0	4	4
Pavelski, SJ	0	4	4
Cogliano, Ana	0	4	4
Neal, Pit	3	0	3
Turris, Ott	3	0	3

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	36	24	8	2	2	134	102	52
Lévis	36	17	13	1	5	121	136	40
C. N.-Dame	37	18	16	2	1	97	101	39
T.-Rivières	36	16	16	1	3	108	109	36
Jonquière	36	15	15	5	1	117	143	36

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chât.	36	23	11	1	1	132	97	48
Lac-St-Louis	36	20	13	0	3	139	127	43
C.A.-Gir.	36	19	13	2	2	139	119	42
C.C.-LeMoy.	36	17	15	1	3	107	129	38
Magog	37	14	19	1	3	114	134	32

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	37	24	9	2	2	130	93	52
C.E.-Blondin	37	18	15	2	2	125	118	40
St-Eustache	36	18	17	1	0	108	122	37
Amos	36	16	20	0	0	108	137	32
Gatineau	36	13	19	2	2	117	129	30

Mercredi 23 janvier
C.A.-Gir. 2 Chât. 1
Vendredi 25 janvier
Lévis à Chât., 19h30.
S. St-François au C.A.-Gir., 19h30.
C.C.-LeMoy. au C. N.-Dame, 19h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 19h30.
Gatineau à St-Eustache, 19h30.
Samedi 26 janvier
L.-St-Louis à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.

JUNIOR AAA

SECTION MARTIN-SAINT-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	40	31	6	1	2	249	151	65
Ste-Agathe	40	21	15	1	3	184	174	46
Terrebonne	40	20	15	3	2	157	177	45
Montréal-Est	42	11	28	1	2	189	285	25
St-Léonard	44	10	29	2	3	176	252	25

SECTION ALEXANDRE-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	41	31	7	3	0	185	107	65
Lachine	41	27	14	0	0	195	155	50
Kahnawake	42	15	22	3	2	179	220	35
Valleyfield	41	14	23	2	2	143	197	32
V.-Dor.	39	14	22	0	3	169	224	31

SECTION DAVID-PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	40	28	11	0	1	196	143	57
La Tuque	41	24	13	2	2	174	132	52
Sherbrooke	42	21	17	3	1	188	152	46
Princeville	40	22	17	1	0	143	150	45
St-Hyacinthe	39	17	17	3	2	129	137	39

Mardi 22 janvier
Princeville 3 Sherbrooke 2
Mercredi 23 janvier
La Tuque 2 St-Jérôme 6
Jeudi 24 janvier
Sherbrooke à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Longueuil, 19h30
Vendredi 25 janvier
Granby à Princeville, 19h.
Valleyfield à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.
V.-Dor. à Kahnawake, 19h45.
St-Hyacinthe à Lachine, 20h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Thet. Mines	25	16	6	3	0	102	85	35
Jonquière	25	16	8	0	1	106	90	33
Cornwall	25	15	8	0	2	103	110	32
Sorel-Tracy	26	11	10	4	1	102	113	27
R.-du-Loup	22	11	7	2	2	98	93	26
St-G. de Beau.	27	11	15	0	1	109	104	23
T.-Rivières	26	8	15	2	1	83	108	19

Vendredi 25 janvier
Cornwall à Sorel-Tracy, 20h.
St-G. de Beau. à Jonquière, 20h.
R.-du-Loup à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 26 janvier
Jonquière à R.-du-Loup, 19h30.
Sorel-Tracy à Cornwall, 19h30.
T.-Rivières à St-G. de Beau., 20h.

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	PTS
A-Laur.	20	16	4	0	114	55	32
Lionel-Groulx	21	14	6	1	85	69	29
C.St-Law.	20	13	7	0	94	70	26
Saint-Laurent	22	10	9	3	88	81	23
Laflèche	20	10	8	2	73	85	22
Sorel-Tracy	20	10	9	1	69	74	21
Alma	20	10	10	0	88	90	20
Dawson	21	7	13	1	58	89	15
Thetford	22	3	18	1	55	111	7

Vendredi 25 janvier
Lionel-Groulx à St-Laurent, 19h30.
Samedi 26 janvier
Thetford à C.St-Law., 14h.
Alma à Sorel-Tracy, 19h.
Saint-Laurent à Dawson, 20h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	45	38	4	2	1	225	118	79
Moncton	46	29	16	1	0	189	146	59
I.-P.-É.	47	25	20	2	0	168	168	52
A.-Bathurst	48	18	24	5	1	167	190	42
St-Jean	46	19	27	0	0	121	179	38
Cap-Breton	47	10	29	3	5	112	200	28

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Rimouski	47	31	11	1	4	185	148	67
B.-Com.	47	31	12	2	2	187	132	66
Québec	45	26	16	1	2	165	140	55
Chic.	48	23	21	2	2	139	149	50
Victoriaville	46	18	21	2	5	154	163	43
Shawinigan	44	10	29	3	2	95	173	25

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Bois.	46	27	14	1	4	192	129	59
R.-Nor.	45	28	16	0	1	182	164	57
Drummond.	45	25	16	2	2	151	157	54
Val-d'Or	46	23	20	0	3	180	170	49
Gatineau	46	21	22	1	2	155	170	45
Sherbrooke	46	13	27	2	4	121	192	32

Mardi 22 janvier
St-Jean 1 Cap-Breton 2
Sherbrooke 6 Drummond. 5 (F)
Gatineau 7 Chic. 2
Mercredi 23 janvier
I.-P.-É. 1 Moncton 6
Rimouski 4 Victoriaville 3
Gatineau 4 B.-Com. 2
Jeudi 24 janvier
Québec au Cap-Breton, 18h.
R.-Nor. à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 25 janvier
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h30.
B.-Com. à Drummond., 19h30.
Rimouski à Gatineau, 19h30.
Chic. à R.-Nor., 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30

SOMMAIRES

Toronto 5
Pittsburgh 2

Première période
1. Pittsburgh, Malkin 1 (Crosby, Letang) 18:51 (an)
Pénalité(s) — Orr Tor (maj.) 5:58, Engelland Pit (maj.) 5:58, Kunitz Pit 10:22, Gunnarsson Tor 15:18, Komisarek Tor 17:53.
Deuxième période
2. Toronto, Macarthur 1 (Kadri, Kulemin) 3:09
3. Toronto, van Riemsdyk 1 (Kulemin, Grabovski) 6:48
4. Pittsburgh, Crosby 1 (Dupuis) 7:17
5. Toronto, van Riemsdyk 2 (Sans aide) 14:34
Pénalité(s) — Dupuis Pit 0:38, Engelland Pit 8:45, Cooke Pit 9:55, Letang Pit 11:48, Kostka Tor 15:57.
Troisième période
6. Toronto, Grabovski 1 (Kulemin, van Riemsdyk) 5:18
7. Toronto, Bozak 2 (Macarthur, Kostka) 18:59 (an)
Pénalité(s) — Kostka Tor 1:29, van Riemsdyk Tor 11:05, Kunitz Pit 11:51, Crosby Pit 18:09, Banc 18:09, Malkin Pit (inc.) 20:00.
Tirs au but

Toronto	7	10	7	—24
Pittsburgh	12	11	7	—30

Gardiens — Toronto: James Reimer (G, 1-0-0); Pittsburgh: Marc-Andre Fleury (P, 1-1-0).
Avantages numériques — Toronto: 1-8; Pittsburgh: 1-5.
Assistance — 18 641.

N.Y. Rangers 4
Boston 3 (P)

Première période
1. N.Y. Rangers, Gaborik 1 (Nash, Richards) 4:36
2. N.Y. Rangers, Gaborik 2 (Del Zotto, Staal) 6:49
Pénalité(s) — Boyle NYR 9:56, Kreider NYR 15:16, McQuaid Bos (maj.) 17:31, Boyle NYR (maj.) 17:31, McQuaid Bos 17:31.
Deuxième période
3. Boston, Marchand 2 (Hamilton, Peverley) 1:05 (an)
4. Boston, Lucic 2 (Chara, Krejci) 12:24
5. N.Y. Rangers, Pyatt 2 (Stepan) 13:10
Pénalité(s) — Staal NYR 0:18, Pyatt NYR 5:21, Chara Bos 8:35, Rupp NYR 16:24.
Troisième période
6. Boston, Horton 1 (Campbell) 15:37
Pénalité(s) — Johnson Bos 4:30, McQuaid Bos 5:17, Kelly Bos 13:55, Nash NYR 13:55, Paille Bos 16:10.
Prolongation
7. N.Y. Rangers, Gaborik 3 (Sans aide) :27
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Tirs au but

Boston	8	10	11	0	— 29
N.Y. Rangers	11	9	11	2	— 33

Gardiens — N.Y. Rangers: Henrik Lundqvist (G, 1-2-0).
Avantages numériques — Boston: 1-5; N.Y. Rangers: 0-5.
Assistance — 17 200.

SOMMAIRE

MARDI

San Jose 6
Edmonton 3

Première période
1. San Jose, Boyle 2 (Pavelski, Thornton) 3:17 (an)
2. San Jose, Couture 1 (Marleau, Pavelski) 4:30 (an)
3. Edmonton, Yakupov 1 (Gagner, Hemsky) 8:25 (an)
4. San Jose, Marleau 3 (Thornton, Stuart) 10:02
5. San Jose, Marleau 4 (Thornton, Couture) 11:07 (an)
6. San Jose, Couture 2 (Havlat, Galiardi) 18:09
7. San Jose, Vlasic 1 (Wingels, Galiardi) 19:20
Pénalité(s) — Hemsky Edm 2:16, Petry Edm 3:03, Stuart SJ 7:49, Potter Edm 10:33.
Deuxième période
8. Edmonton, Schultz 1 (Nugent-Hopkins, Eberle) 14:25 (an
Pénalité(s) — Smyth Edm 8:35, Vlasic SJ 13:25, Boyle SJ 13:59.
Troisième période
9. Edmonton, Hall 1 (Eberle, Smid) 3:34
Pénalité(s) — Clowe SJ 5:55, Belanger Edm 5:55, Irwin SJ 7:47, Pavelski SJ 11:31, Hemsky Edm 17:30.
Tirs au but

San Jose	17	9	5	—31
Edmonton	7	17	5	—29

Gardiens — San Jose: Antti Niemi (G, 2-0-0); Edmonton: Devan Dubnyk (P, 1-1-0).
Avantages numériques — San Jose: 3-5; Edmonton: 2-5.
Assistance — 16 839.

Chicago 3
St. Louis 2

Première période
1. Chicago, Kane 2 (Sharp, Leddy) 7:20
Pénalité(s) — Bollig Chi (maj.) 12:47, Stewart STL (maj.) 12:47, McDonald STL 16:45, Hossa Chi 19:43.
Deuxième période
2. Chicago, Seabrook 1 (Keith, Toews) 8:21 (an)
Pénalité(s) — Tarasenko STL 4:24, Cole STL 6:58.
Troisième période
3. Chicago, Stalberg 2 (Bickell, Oduya) 2:09
4. St. Louis, McDonald 2 (Steen, Shattenkirk) 4:40
5. St. Louis, Oshie 2 (Perron, Pietrangelo) 14:53 (an)
Pénalité(s) — Hjalmarsson Chi 14:30.
Tirs au but

St. Louis	9	9	16	—34
Chicago	7	11	9	—27

Gardiens — St. Louis: Brian Elliott (P, 1-1-0); Chicago: Corey Crawford (G, 2-0-0).
Avantages numériques — St. Louis: 1-2; Chicago: 1-3.
Assistance — 21 455.

Colorado 3
Los Angeles 1

Première période
1. Los Angeles, Clifford 1 (Nolan, Martinez) 15:52
Pénalité(s) — Olver Col 5:55, Parenteau Col 16:41.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalité(s) — McGinn Col 3:50, Martinez LA 4:02, McLeod Col 10:58, Penner LA 14:14, Doughty LA 14:44, Hejda Col 17:43.
Troisième période
2. Colorado, Landeskog 1 (Hejda, Duchene) 1:00
3. Colorado, Jones 1 (Stastny) 2:35 (an)
4. Colorado, Parenteau 1 (Johnson, Wilson) 8:16
Pénalité(s) — Penner LA 1:27, Drewiske LA 3:26, McLeod Col 3:26, Barrie Col 11:06.
Tirs au but

Los Angeles	12	10	7	—29
Colorado	6	13	12	—31

Gardiens — Los Angeles: Jonathan Quick (P, 0-2-0); Colorado: Semyon Varlamov (G, 1-1-0).
Avantages numériques — Los Angeles: 0-6; Colorado: 1-4.
Assistance — 18 007.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Finales d'association
Dimanche 20 janvier
Association nationale
San Francisco 28 Atlanta 24
Association américaine
Baltimore 28 Nouvelle-Angleterre 13
Pro Bowl
Dimanche 27 janvier
À Honolulu
Ass. américaine c. Ass. nationale, 19h.
Super Bowl
Dimanche 3 février
À La Nouvelle-Orléans
Baltimore c. San Francisco, 18h.

HOCKEY UNIVERSITAIRE

LIGUE DE L'ONTARIO

Section Est

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
Carleton	23	16	5	2	85	58	34
UQTR	**22**	**16**	**5**	**1**	**82**	**59**	**33**
McGill	22	14	6	2	75	65	30
Toronto	23	12	7	4	87	66	28
Ottawa	22	11	7	4	88	78	26
Nipissing	22	11	9	2	80	72	24
Queen's	22	8	9	5	53	65	21
Ryerson	23	9	14	0	77	101	18
Concordia	22	5	14	3	56	91	13
RMC	23	3	18	2	41	102	8

Section Ouest

	Pj	V	D	DPF	Pp	Pc	Pts
Western	22	18	4	0	96	57	36
Windsor	22	15	7	0	83	59	30
Lakehead	22	13	7	2	83	76	28
Guelph	22	13	7	2	74	62	28
York	22	13	9	0	74	73	26
Waterloo	22	10	8	4	73	74	24
Laurier	22	10	10	2	61	71	22
Brock	22	7	12	3	68	85	17
UOIT	22	7	14	1	65	87	15

Mardi 22 janvier
McGill 2 **UQTR 3** (F)
Mercredi 23 janvier
RMC 2 Queen's 1 (P)
Toronto 1 Ryerson 3
Jeudi 24 janvier
York vs Guelph
Vendredi 25 janvier
Carleton vs **UQTR**, 20h
Concordia vs McGill
Ryerson vs Nipissing
UOIT vs Western
Guelph vs Brock
Waterloo vs Laurier
Toronto vs Queen's
Lakehead vs Windsor
Samedi 26 janvier
Ottawa vs **UQTR**, 14h
York vs Western
Nipissing vs Queen's
Waterloo vs UOIT
Brock vs Laurier
Lakehead vs Windsor
Dimanche 27 janvier
McGill vs Carleton
Concordia vs Ottawa

HOCKEY

LIGUE SENIOR A ÉMONDAGE MAURICIE

	Pj	V	D	Dpf	Pts
St-Léonard	19	17	2	1	35
Louiseville	19	15	2	2	32
St-Gabriel	19	16	3	0	32
Nicolet	19	8	9	2	18
St-Tite	20	7	12	1	15
Donnacona	19	6	12	1	13
Cap-Mad	18	3	10	5	11
Ste-Anne	19	5	13	1	11

Samedi 19 janvier
Nicolet 12 St-Tite 4
St-Léonard 3 Donnacona 5
Vendredi 25 janvier
Cap vs St-Léonard, 20h30
Louiseville vs Donnacona, 21h
Ste-Anne vs Nicolet, 21h
Samedi 26 janvier
Ste-Anne vs St-Tite, 20h
St-Gabriel vs Louiseville, 20h30
St-Léonard vs Nicolet, 21h

COLLÉGIAL FÉMININ D2

	Pj	V	D	Dp	Bp	Bc	Pts
Lionel-Groulx	16	11	5	0	57	44	22
Ch.-Lennox	14	8	5	1	53	30	17
John Abbott	14	8	6	0	42	37	16
Rimouski	15	3	11	1	31	68	7
Laflèche	**16**	**3**	**13**	**0**	**24**	**74**	**6**

Samedi 19 janvier
Laflèche 1 Lionel-Groulx 8
Samedi 26 janvier
Rimouski vs Ch-Lennoxville
John Abbott vs Limoilou
Laflèche vs Ed-Montpetit
Dimanche 27 janvier
John Abbott vs Ch-Lennoxville

JUVÉNILE DIVISION 1

Section Est

	V	D	N	Bp	Bc	E.S.	Pts	Tt
S St-François	14	7	2	87	61	20	30	50
Pointe-Lévy	12	3	6	85	41	18	30	48
D-Racine	10	8	3	64	49	17	23	40
Estacades	**10**	**9**	**3**	**65**	**66**	**14**	**23**	**37**
Cardinal-Roy	7	12	2	54	72	17	16	33
A St-Louis	5	17	1	48	104	21	11	32

Section Centre

Clarétain	19	5	0	126	42	21	38	59
Massey-Vanier	16	3	2	99	41	18	34	52
C A-Girouard	13	7	0	63	59	17	26	43
F-Lefebvre	8	11	2	59	74	16	18	34
Triolet	5	15	3	51	74	17	13	30
Marcel-Landry	0	22	0	33	151	15	0	15

Section Sud

C C-Lemoyne	17	3	5	116

PATINAGE ARTISTIQUE

Triste fin de saison pour Roxanne Rheault

Serge **L'Heureux**

serge.lheureux@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Après une année de misère, la patineuse Roxanne Rheault, de Sainte-Anne-du-Sault, espérait terminer la saison sur une bonne note au Championnat canadien, la semaine dernière à Mississauga, en Ontario. Malheureusement pour elle, une chute durant son programme court l'a obligée à se retirer de la compétition, sans pouvoir présenter son programme long.

«Je me suis blessée à la hanche en tombant, raconte-t-elle. Ce n'est pas la première fois que j'ai une contre-performance au programme court, mais je pouvais me reprendre dans le long. Là, j'étais vraiment déçue de ne pas pouvoir continuer et montrer ce que je vaux.»

«J'ai travaillé vraiment fort cette année, reprend-elle, mais ça n'a pas toujours donné les résultats escomptés.»

L'année avait déjà mal commencé pour Rheault, victime d'une mononucléose qui lui a fait rater un mois et demi d'entraînement, en début de saison.

«Ça m'a beaucoup retardée, estime-t-elle. En arrivant au Championnat canadien – son septième en autant d'années dans les différentes catégories – je n'avais pas toute la préparation que j'aurais pu avoir, de sorte que j'étais vraiment plus stressée que les autres fois. C'est dans ce temps-là que les chutes peuvent survenir. Avec un mois d'entraînement de plus, j'aurais été mieux préparée.»

La patineuse affirme d'ailleurs toujours ressentir les effets de sa mononucléose. «Je ne suis pas remise à 100 %, ni physiquement, ni psychologiquement, avoue-t-elle. Ça ne m'a pas aidée.»

«J'ai travaillé vraiment fort cette année, mais ça n'a pas toujours donné les résultats escomptés»

Après une semaine de repos pour soigner cette blessure, Rheault espère reprendre l'entraînement avec une motivation renouvelée.

«Même si je n'ai pas pu terminer les championnats canadiens, j'ai été obligée de rester là-bas toute la semaine, raconte-t-elle. Ça m'a fait beaucoup réfléchir de regarder les autres patineuses. Je suis vraiment motivée pour me retrousser les manches, cet été. Avec la santé, ça va aller beaucoup mieux. Je tourne la page.»•

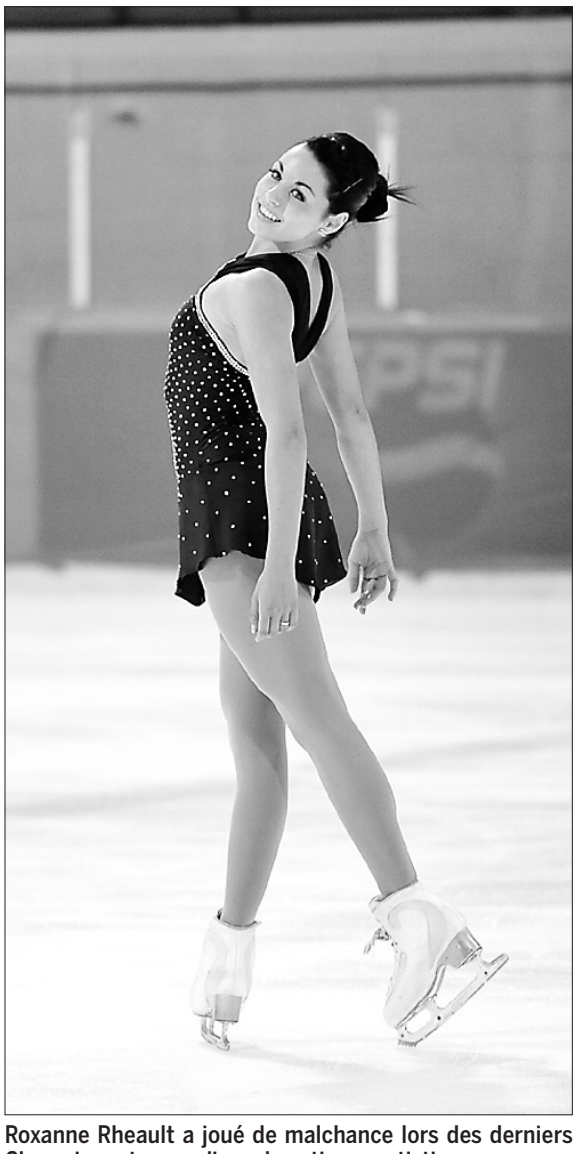

Roxanne Rheault a joué de malchance lors des derniers Championnats canadiens de patinage artistique.

ALOUETTES

Le processus d'embauche bien enclenché

Montréal (PC) — Le processus d'embauche du prochain entraîneur-chef des Alouettes de Montréal est bien enclenché. L'équipe a annoncé hier que certaines entrevues préliminaires ont déjà été effectuées.

Le processus de sélection se poursuivra avec quelques entrevues à la résidence floridienne du propriétaire, Bob Wetenhall, à Palm Beach à la fin de la semaine. Il continuera lors des semaines à venir jusqu'à ce que le choix du nouvel entraîneur soit arrêté, a indiqué l'équipe par communiqué. Toutes ces entrevues auront lieu en présence du propriétaire et du directeur général, Jim Popp.

C'est le même *modus operandi* qu'ont utilisé Wetenhall et Popp au cours des dernières années et qui leur avait permis d'embaucher Don Matthews et Marc Trestman, deux des entraîneurs les plus victorieux des Alouettes.

Popp a au départ dressé une liste de 50 noms. Des discussions préliminaires avec plusieurs de ces candidats ont ensuite été menées pour déterminer qui d'entre eux seront inscrit à la liste finale et convoqués en entrevue.•

Le défi de Défi Quilles Mauricie 2013

Yvon «Ted» **Marineau**

yvontedmarineau@hotmail.com

QUILLES SANS RÉSERVE

C'est bien connu. Tous les salons de quilles de la région présentent des défis qui varient légèrement, de faciles à plus difficiles, en raison principalement des huilages maison plus ou moins permissifs. Ces différences peuvent aussi actualiser une décision venue de la direction pour favoriser une clientèle cible.

Tous les quilleurs savent que généralement, en ce qui a trait aux huilages maison de chaque salon, on consent suffisamment d'huile au centre de l'allée pour garder le lancer vers la poche (*sweet spot*) formée par les quilles nos 1 et 3. La différence se situe sur l'extérieur de l'allée entre les planches 1 et 10 de gauche et de droite: huilages dégradés ou simplement absence de huilage.

Afin de standardiser et niveler le mieux possible ces différences à compter du début des finales régionales et télévisées, Défi Quilles Mauricie 2013 innove pour son volet 375. Le huilage sera contrôlé par son comité technique afin de s'assurer que ledit huilage soit constant et le plus proche possible des huilages maison de tous les salons participants.

Que votre handicap d'équipe limite de 375, fut-il fort ou faible en raison de la qualité de défi de vos allées, il vous faudra dès les qualifications régionales au Quillorama TR ce 10 mars prochain poursuivre votre ascension vers le sommet sur des huilages maison standardisés ressemblant à ceux de nos salons, mais quelque peu différents.

Que voilà une tâche difficile en raison de tous les facteurs qui entrent en jeu: équipement de huilage, conditions atmosphériques (température / humidité / ventilation), état physique de la surface de jeu, etc. Chance égale à tous, sinon ceux et celles qui disputeraient cette étape importante dans leur propre salon d'appartenance jouiraient d'un avantage marqué.

Pour son volet Open, le huilage retenu sera légèrement différent. La portion extérieure de l'allée sera enduite d'une légère quantité d'huile, suffisamment pour réduire considérablement la zone de friction. Ceci rend le lancer plus difficile car il requiert une plus grande précision. Le quilleur devra mirer une zone de friction plus loin et plus petite sur l'allée (42 pi) et plus près du centre de l'allée soit la planche no 10. C'est ce que nous verrons le 17 mars au Capitol Bowling et le 7 avril à Place Biermans. Quatre parties à chaque fois.

«On pourrait risquer l'analogie suivante avec notre sport national: le huilage maison équivaut à lancer dans un filet désert depuis la ligne bleue. Pour l'Open, toujours du même endroit, il faudrait lancer dans la portion droite du filet désert. Que les Crosby se lèvent... », de sourire François Dumas du comité organisateur. Ce type de huilage se rapproche des huilages de type sportif imaginé par la «United States Bowling Congress» et utilisés pour des ligues plus compétitives comme la Méga, chaque jeudi en soirée au Quillorama Trois-Rivières.

Jo Simoneau (240,77)

Saviez-vous que le huilage de l'US Open est le plus énigmatique et le plus extrême qui soit: même quantité d'huile sur les 39 planches, sur une distance de 42 pi. «Au hockey faudrait imaginer une rondelle lancée depuis un filet à l'autre pénétrer dans une ouverture de 12 po sur un panneau de bois. Après trois essais, Crosby est parti vers la douche en bougonnant... L'important c'est que Défi Quilles Mauricie 2013 soit source d'amusement, de satisfaction et de fierté pour la grande famille des quilleurs de la Mauricie... », de conclure Dumas. Bonne chance à tous.

Carol-Ann Tremblay (215,80)

MI-SAISON

Qimcb.com publiait à la mi-saison la liste des meilleurs compétiteurs de la région. Chez les hommes Jonathan Simoneau, de Louiseville, 240,77 domine devant Pierre-David Levasseur 223,58, François Dumas 223,47 et Richard Boutet 223. Chez les dames, Carol-Ann Tremblay de Biermans (215,80) devance Isabelle Rioux 215,28 et sa cadette Patricia Tremblay 198.

TOURNOIS

Défi Quilles Mauricie 375: Capitol Bowling, samedi 26 janvier, 19h; Francheville, dimanche 27 janvier, 13h; Nicolet, dimanche 27 janvier, 13h; Louiseville, dimanche 27 janvier, 13h.

SAINT-MARC

Tournoi 6 allées: Alain St-Georges 1436, Normand Trudel 300-1418, Claude Desaulniers 1409, Gaétan Dauphinais 1349, J.-M. Sirois 300-1389, Jean Laforme 300-1362.

FRANCHEVILLE

Club des 700: Gilles Bournival 736, Mathieu Garceau 744, David Ricard 729. Abat-9 à 5: match record 1398 chez les Aînés: Julien Beaudet 298, Roland Beaulieu 296, Robert St-Germain 266, Gilles Lampron 255 et Mike Bridges 279.

Quillo TR

Chez Margot: des pointages parfaits pour Ginette Toupin et Claude Boisvert. Dans la Commerciale: une 8e parfaite pour André Leduc. Dans la Méga, des sommets pour André Babin 277 et Steve Vézina 276, la régularité pour Bill Cartman 233. Dans la Ligue Amicale, bravo à Stéphanie Vermette 219, Daniel Ménard 258 et Éric Lussier 248.

Capitol

Mario Bourdages se gonfle d'un 278. Richard Boutet en met davantage 279-760.

LOUISEVILLE

Jonathan Simoneau 266 garde la tête devant Pierre-David Levasseur 262, René Milette 264 et Yvon Milette 255.•

Tisser les liens en Caroline du Nord

Les basketteuses des Diablos D2 ont affronté deux des meilleures équipes de l'État

LOUIS-SIMON GAUTHIER
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La troupe de Pierre Goulet, entraîneur des Diablos D2 en basketball féminin, n'a pas attendu la mi-janvier pour disputer ses premières rencontres de 2013. L'équipe s'est rendue en Caroline du Nord, il y a trois semaines, où elle s'est notamment frottée à trois formations de l'endroit, en plus d'assister à deux parties de la prestigieuse National Collegiate Athletic Association (NCAA).

Pendant leur escapade dans le sud des États-Unis, Goulet et ses filles ont pu rencontrer quelques anciens joueurs de la NBA, dont Delaney Rudd et Eric Montross, devenus entraîneur. Ils ont aussi constaté l'ampleur que prend le basketball dans cette région. «Nous n'avions aucune chance de gagner, on voyait ça davantage comme un camp de basket très intense, entre Noël et la deuxième portion de notre calendrier dans la ligue du Centre-du-Québec», témoignait Goulet, heureux d'avoir vécu l'expérience avec son groupe.

«On a tissé des liens et on a vu du basket en masse! On s'est mesuré à des filles du même groupe d'âge que mes Diablos. Deux clubs faisaient partie de la classe *high school*, tandis que le troisième ressemblait davantage à un *prep school*.»

New Hope Christian Academy, les premiers adversaires, se classaient, la semaine dernière, au 36e rang national et occupaient aussi la première place en Caroline du Nord. Les joueuses de Thomasville Prep Academy, croisées après celles de New Hope, figurent quant à elles au troisième échelon du classement de l'État. «New Hope remporte la division 1 chez nous, c'est pas mal certain. Je ne vois pas un calibre chez nous qui pourrait être comparé à celui de ces filles-là. Les deux autres équipes étaient aussi très talentueuses.»

PHOTO: FACEBOOK

L'équipe de basketball féminin D2 des Diablos a amorcé l'année 2013 en Caroline du Nord, où les filles et l'entraîneur Pierre Goulet ont notamment eu la chance de rencontrer Eric Montross, ancienne grande vedette des Tar Heels de North Carolina. Les Diablos ont aussi pu se frotter à deux des meilleures équipes de l'État.

Les Diablos ont eu la chance d'assister à la rencontre opposant Wake Forest à North Carolina State, l'une des belles rivalités du basketball féminin. Le lendemain, ils étaient dans les gradins pour voir l'affrontement entre les Tar Heels de North Carolina et les Hurricanes de l'Université de Miami. «On a constaté que le basketball masculin était beaucoup plus populaire que le féminin. C'était pratiquement vide pour les filles, mais rempli pour les garçons. C'est dommage, mais c'est souvent la réalité dans le sport, comme on peut le voir chez nous avec le hockey féminin...»

En plus de ces deux rencontres, une visite du campus de l'Université Duke était en menu. «Même que les garçons s'entraînaient au moment où nous y étions! C'était symbolique, Duke est la seule université dont les deux équipes n'ont pas encore perdu cette année dans la division 1 de la NCAA.»

Le voyage, d'une durée d'une semaine, a rassemblé le groupe, tellement que Goulet et ses protégées comptent y retourner l'an prochain. Mais d'ici là, il reste beaucoup de basketball à jouer au Québec!

Ça commence ce soir, au pavillon des Sciences, alors que les filles recevront leurs rivales trifluviennes des Dragons du Collège Laflèche, toujours en quête d'une première victoire cette saison. Le match débute à 19 h et sera suivi de l'affrontement entre les formations masculines des deux établissements.

Sport scolaire: hockey et mini-volley au menu

Le deuxième tournoi de hockey scolaire du Réseau du sport étudiant de la Mauricie se tiendra demain, à Saint-Louis-de-France. Cinq équipes se disputeront les honneurs dans deux catégories: soit la division 2 et la division 3. Les deux équipes de l'école Des Bâtisseurs ainsi que l'école intégrée des Forges représenteront la D2, tandis que l'école Vision et une autre formation regroupant plusieurs joueurs du primaire de la Mauricie seront en D3. Le premier match débute à 8 h 30.

Samedi au CAPS de l'UQTR, un tournoi de mini-volley scolaire figure aussi à l'horaire. Pas moins de 38 équipes des trois commissions scolaires de la région prendront part à l'activité dans les divisions 2 et 3. Les parties s'amorcent à 9 h tandis que les deux finales devraient se jouer autour de 13 h 20.•

BASEBALL MAURICIE

Des bénévoles sont prêts à s'impliquer

Baseball Québec n'est pas inquiet

Serge L'Heureux
serge.lheureux@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La situation qui prévaut à Baseball Mauricie, où la présidente Linda Thiffault et plusieurs membres du conseil d'administration ont démissionné, n'inquiète pas outre mesure Baseball Québec. Le directeur général de l'organisme, Gilles Taillon, parle d'une situation temporaire, qui devrait être réglée lors de l'assemblée générale exceptionnelle convoquée pour mardi prochain.

«Je sais que des gens vont se présenter pour prendre les postes, indique-t-il; 80 % à 90 % des postes devraient être comblés.»

En fait, sept des 11 postes au conseil d'administration seront en jeu, les quatre autres étant comblés par des nominations, soit ceux de registraire et de responsables des arbitres, des marqueurs et des entraîneurs. «Ces trois-là sont déjà comblés puisque les personnes qui étaient en place ont décidé de continuer, note Taillon. Pour celui de registraire, une personne a déjà signifié son intérêt.»

Tout devrait donc rentrer dans l'ordre chez Baseball Mauricie après cette assemblée, selon lui. «Ils vont poursuivre comme d'habitude, prévoit-il. Ce sont tous des gens de la Mauricie, qui connaissent le baseball dans la région. Ça va être positif.»

Même s'il affirme n'avoir jamais vécu une telle situation ailleurs dans la province, le directeur général de Baseball Québec reconnaît la difficulté croissante de recruter des bénévoles, comme l'avait souligné Linda Thiffault, mardi. «Le recrutement des bénévoles, c'est une problématique que vit tout le sport amateur présentement, souligne-t-il. Le défi, c'est d'identifier la relève pour être capable de passer le flambeau quand arrivent des situations comme celle qui se produit en Mauricie.» Il ne faut pas chercher bien loin, selon lui, pour trouver les causes de ce désintéressement. «Les parents ont la critique facile. Ça gruge la motivation des bénévoles; il faut être un peu missionnaire de nos jours...»

Gilles Taillon présidera au recrutement des nouveaux «missionnaires» pour Baseball Mauricie, mardi soir prochain au Pavillon des Seigneurs du Complexe sportif de Pointe-du-Lac. «Je vais agir comme président d'assemblée pour m'assurer que les choses sont faites dans les règles», explique-t-il.

Rappelons que cette assemblée spéciale est prévue pour 19 h.•

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

BALLE RAPIDE

Midget: l'équipe du Québec en recrutement

Trois-Rivières (LSG) — L'équipe masculine de balle rapide midget du Québec est présentement en période de recrutement. La formation provinciale prendra part à des compétitions dans plusieurs régions, en Ontario ainsi qu'aux États-Unis. Elle représentera aussi le Québec lors du Championnat canadien midget, qui aura lieu du 4 au 11 août à Saint-Léonard-d'Aston. Les joueurs doivent être nés en 1995, 1996 ou 1997. Pour plus d'information: contacter Jean-Yves Doucet au 819 399-2932 ou 819 229-1348.

FOOTBALL

Un camp pour les jeunes du primaire

Trois-Rivières (LSG) — Un camp d'initiation en football nommé Premier Essai sera offert aux jeunes du primaire, de la quatrième à la sixième année, pendant la semaine de relâche du 4 au 8 mars.

Ces cinq jours d'activités permettront aux joueurs de s'initier au football contact grâce à des pratiques et des parties simulées. Ceux-ci auront entre autres la chance d'évoluer à toutes les positions au cours du camp. Le tout se déroulera au Complexe sportif Alphonse-Desjardins, tous les jours entre 8 h et 16 h.

La date limite pour les inscriptions est fixée au vendredi 15 février. Pour plus de renseignements: *www.campremieressai.com*.

TIR AU PISTOLET

Une affaire de famille!

Trois-Rivières (SLH) — Le Championnat provincial à air était présenté, en fin de semaine, à la Bâtisse industrielle. Une quarantaine de compétiteurs ont bravé les mauvaises conditions météo pour y participer. Au tir à la carabine chez les juniors, les représentants du Club de tir sportif de la Mauricie ont dominé, avec la première place pour Frédéric Lemoine, devant Philippe Dion. Maxime Trépanier, Simon Ouellet et Gabriel Perrault ont terminé respectivement 4e, 5e et 6e.

«On a une belle relève, se réjouit l'entraîneur Gérard Michaud. C'est vraiment une résurrection pour le tir à la carabine dans la région.» Dans la grande finale en classe ouverte (hommes et femmes) à la carabine, Frédéric Lemoine s'est de nouveau imposé.

Au tir au pistolet, Francis LeSieur a pris le 2e rang en classe Ouverte, tandis que son père, Alain LeSieur, terminait premier chez les élites, un point devant Alain Dion. Chez les franc-tireurs, Daniel Lemoine s'est imposé, comme son fils Frédéric l'avait fait à la carabine. Dans la finale masculine, Alain LeSieur a pris le bronze. Enfin, chez les juniors, Andrée-Ann Lesieur a mérité l'or, devant Caroline Dion (fille d'Alain et soeur de Philippe). Soulignons aussi la belle performance de Francis Trépanier chez les juniors.•

Le meilleur pointeur de la semaine
gagne une carte-cadeau de **50$**

Offert par LA CAGE AUX SPORTS TROIS-RIVIÈRES

PRIX FIN SAISON

1 PRIX — Le premier pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un crédit-voyage de **1000$**
Offert par voyages arc-en-ciel

2 PRIX — Le 2e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de **1000$**
Offert par PISCINES ST-LOUIS

3 PRIX — Le 3e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un montant en argent de **500$**
Offert par NUMÉRIQUE TECHNOLOGIES

4 PRIX — Le 4e pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un **chandail** de la LNH identifié à l'équipe et joueur de son choix.
Offert par Le Nouvelliste, LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

LISTE DES JOUEURS | REPÊCHAGE 2012-2013

RONDE 1	EQUIP.	B	P	PTS
1-EVGENI MALKIN	PIT.	50	59	109
2-CLAUDE GIROUX	PHI	28	65	93
3-STEVEN STAMKOS	TB.	60	37	97
4-ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	38	27	65
5-ILYA KOVALCHUK	NJ.	37	46	83

RONDE 2	EQUIP.	B	P	PTS
1-SIDNEY CROSBY	PIT.	8	29	37
2-DANIEL SEDIN	VAN.	30	37	67
3-JOE THORNTON	SJ.	18	59	77
4-JOHN TAVARES	NYI.	31	50	81
5-PHIL KESSEL	TOR.	37	45	82

RONDE 3	EQUIP.	B	P	PTS
1-HENRIK SEDIN	VAN.	14	67	81
2-JAMES NEAL	PIT.	40	41	81
3-BRAD RICHARDS	NYR.	25	41	66
4-ZACH PARISE	MIN.	31	38	69
5-COREY PERRY	ANA.	37	23	60

RONDE 4	EQUIP.	B	P	PTS
1-NICKLAS BACKSTROM	WAS.	14	30	44
2-JASON SPEZZA	OTT.	34	50	84
3-PATRICK KANE	CHI.	23	43	66
4-TYLER SEGUIN	BOS.	29	38	67
5-ANZE KOPITAR	LA.	25	51	76

RONDE 5	EQUIP.	B	P	PTS
1-JONATHAN TOEWS	CHI.	29	28	57
2-LOUI ERIKSSON	DAL.	26	45	71
3-PAVEL DATSYUK	DÉT.	19	48	67
4-RYAN GETZLAF	ANA.	11	46	57
5-MIKKO KOIVU	MIN.	12	32	44

RONDE 6	EQUIP.	B	P	PTS
1-ERIC STAAL	CAR.	24	46	70
2-ERIK KARLSSON	OTT.	19	59	78
3-JAROME IGINLA	CAL.	32	35	67
4-JORDAN EBERLE	EDM.	34	42	76
5-RICK NASH	NYR.	30	29	59

RONDE 7	EQUIP.	B	P	PTS
1-JORDAN STAAL	CAR.	25	25	50
2-LOGAN COUTURE	SJ.	31	34	65
3-MARTIN ST-LOUIS	TB.	25	49	74
4-MAX PACIORETTY	MTL.	33	32	65
5-MIKE RIBEIRO	WAS.	18	45	63

RONDE 8	EQUIP.	B	P	PTS
1-DAVID KREJCI	BOS.	23	39	62
2-JAMIE BENN	DAL.	26	37	63
3-JASON POMINVILLE	BUF.	30	43	73
4-MATT MOULSON	NYI.	36	33	69
5-VINCENT LECAVALIER	TB.	22	27	59

RONDE 9	EQUIP.	B	P	PTS
1-THOMAS VANEK	BUF.	26	35	61
2-PATRIK ELIAS	NJ.	26	52	78
3-HENRIK ZETTERBERG	DÉT.	22	47	69
4-PAUL STASTNY	COL.	21	32	53
5-JOE PAVELSKI	SJ.	31	30	61

RONDE 10	EQUIP.	B	P	PTS
1-PATRICK MARLEAU	SJ.	30	34	64
2-PATRICK SHARP	CHI.	33	36	69
3-BLAKE WHEELER	WIN.	17	47	64
4-DAVID BACKES	STL.	24	30	54
5-SCOTT HARTNELL	PHI.	37	30	67

RONDE 11	EQUIP.	B	P	PTS
1-EVANDER KANE	WIN.	30	27	57
2-TAYLOR HALL	EDM.	27	26	53
3-BOBBY RYAN	ANA.	31	26	57
4-ERIK COLE	MTL.	35	26	61
5-KRISTOPHER LETANG	PIT.	10	32	42

RONDE 12	EQUIP.	B	P	PTS
1-MATT DUCHENE	COL.	14	14	28
2-CHRIS KUNITZ	PIT.	26	35	61
3-PATRICE BERGERON	BOS.	22	42	64
4-MIKE RICHARDS	LA.	18	26	44
5-RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	18	34	52

RONDE 13	EQUIP.	B	P	PTS
1-TEEMU SELANNE	ANA.	26	40	66
2-TOMAS PLEKANEC	MTL.	17	35	52
3-MILAN LUCIC	BOS.	26	35	61
4-DAVID PERRON	STL.	21	21	42
5-TYLER ENNIS	BUF.	15	19	34

RONDE 14	EQUIP.	B	P	PTS
1-OLLI JOKINEN	WIN.	23	38	61
2-JAKUB VORACEK	PHI.	18	31	49
3-RAY WHITNEY	DAL.	24	53	77
4-DANY HEATLEY	MIN.	24	29	53
5-ALEX TANGUAY	CAL.	13	36	49

RONDE 15	EQUIP.	B	P	PTS
1-JEFF SKINNER	CAR.	20	24	44
2-JEFF CARTER	LA.	21	13	34
3-MARIAN HOSSA	CHI.	29	48	77
4-MARIAN GABORIK	NYR.	41	35	76
5-DAVID DESHARNAIS	MTL.	16	44	60

RONDE 16	EQUIP.	B	P	PTS
1-ALEXANDER SEMIN	CAR.	21	33	54
2-ALEX BURROWS	VAN.	28	24	52
3-STEPHEN WEISS	FLO.	20	37	57
4-MICHAEL CAMMALLERI	CAL.	20	21	41
5-JOHAN FRANZEN	DÉT.	29	27	56

RONDE 17	EQUIP.	B	P	PTS
1-SEAN COUTURIER	PHI.	13	14	27
2-ANDREW LADD	WIN.	28	22	50
3-DANIEL BRIÈRE	PHI.	16	33	49
4-DANIEL ALFREDSSON	OTT.	27	32	59
5-PASCAL DUPUIS	PIT.	25	34	59

RONDE 18	EQUIP.	B	P	PTS
1-P.-A. PARENTEAU	COL.	18	49	67
2-JAROMIR JAGR	DAL.	19	35	54
3-ANDREI MARKOV	MTL.	0	3	3
4-P.K. SUBBAN	MTL.	7	29	36
5-BRIAN GIONTA	MTL.	8	7	15

1000$ pour l'équipe parfaite

Défi Hockey inc. remettra 1000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. Vous devez être abonné au rapport personnalisé pour être admissible à ce prix. En cas d'égalité pour le nombre de points entre deux joueurs de la LNH, seront déterminant :
1- Le plus de buts
2- La meilleure fiche dans les +/-

Description du jeu

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés sur le coupon-réponse au bas de cette page.

Comment compter vos points?

Lorsque vous jouez au DÉFI HOCKEY,
1 but vaut 1 point et 1 passe vaut 1 point.

Échangez vos joueurs :

Du lundi 18 février 2013 au dimanche 7 avril 2013,
par Internet, vous pouvez échanger 6 de vos 18 joueurs.

Inscription :

Inscrivez vos choix pour chaque ronde sur le coupon-réponse au bas de cette page.

Réglements abrégés :

1. Le classement des pointeurs est déterminé de la façon suivante : a) plus de points, b) plus de buts, c) meilleure fiche dans le +/-.
2. La date limite pour retourner votre inscription est le mardi 29 janvier 2013 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).
3. Un seul coupon par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté.
4. La liste complète des règlements peut être obtenue au quotidien Le Nouvelliste au 1920, rue Bellefeuille à Trois-Rivières.
5. Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour adressée et affranchie à DÉFI HOCKEY INC., C.P. 1061, Thetford-Mines (Québec) G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions gratuitement par Internet. Une seule demande par enveloppe sera acceptée.
6. Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 14 ans et plus au 1er octobre 2012 à l'exception des employés du Nouvelliste, de Défi Hockey inc. ainsi que des personnes avec lesquelles ils sont domiciliés. Des journalistes sportifs du Nouvelliste et des invités pourront participer à un volet promotionnel. Ils ne pourront évidemment pas gagner de prix.
7. En cas d'égalité chez les pointeurs de la semaine, sera déterminant le meilleur rang au classement général.
8. Pour le classement final seulement, en cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants: 1- le plus de buts; 2- la meilleure fiche +/-. Si l'égalité persiste, le participant ayant effectué sa première transaction de l'année sera gagnant. Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.
9. Publication des 200 meilleurs pointeurs à chaque semaine pendant 12 semaines à compter du vendredi 15 février 2013. Les calculs seront effectués à partir des résultats de la semaine précédente (du lundi au dimanche). Les statistiques utilisées pour la première publication des gagnants seront celles de la semaine du lundi 4 février au dimanche 10 février 2013.
10. Entre le lundi 18 février 2013 et le dimanche 7 avril 2013, le participant pourra échanger jusqu'à 6 des 18 joueurs de sa formation en suivant les modalités ci-après énoncées. Chaque joueur repêché devra être choisi dans la même ronde que celle du joueur retranché et, par ce choix, le participant abandonne ses droits sur le joueur retranché.
11. Les gagnants seront contactés par téléphone dans la semaine suivant la publication.
12. La valeur des prix offerts est de 4500 $.
13. Aucun achat requis

COUPON-RÉPONSE / JOUEURS CHOISIS

Faites le choix de vos 18 joueurs dans la grille et reportez leur numéro dans les 18 cases du formulaire d'inscription.
Conservez la grille pour vos dossiers. Remplissez le formulaire et postez-le au plus tard le **MARDI 29 JANVIER 2013**.

RONDE 1	RONDE 2	RONDE 3	RONDE 4	RONDE 5	RONDE 6	RONDE 7	RONDE 8	RONDE 9	RONDE 10	RONDE 11	RONDE 12	RONDE 13	RONDE 14	RONDE 15	RONDE 16	RONDE 17	RONDE 18

J'inclus un chèque de 11 $, taxes comprises, afin de recevoir un rapport personnalisé et d'échanger 6 joueurs. Avec le rapport de la semaine du 11 février 2013, je recevrai un NIP qui me permettra de connaître mon rang et mon pointage mis à jour quotidiennement et d'échanger par Internet 6 joueurs. Un exemple de la procédure pour faire les échanges vous sera livré avec votre premier rapport. Pour une participation gratuite sans possibilité de connaître votre classement et sans avoir la liste de vos joueurs, voir le règlement nº 5.

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : _____ ÂGE : _____

Retournez ce coupon-réponse avant le **mardi 29 janvier 2013** avec votre chèque ou mandat-poste de 11 $ taxes incluses au nom de Défi Hockey inc. à l'adresse suivante:
DÉFI HOCKEY INC. , C.P. 1061, THETFORD-MINES (QUÉBEC) G6G 7N5

3124508

DOSSIER DES DRAVEURS

Breton a rencontré les Cataractes

Steve **Turcotte**
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — La glace est brisée entre les Cataractes de Shawinigan et les promoteurs qui désirent ramener le hockey junior à Trois-Rivières. *Le Nouvelliste* a en effet appris que Réal Breton a rencontré Martin Mondou et deux autres actionnaires – dont le président Claude Lessard – de la plus vieille concession de la LHJMQ durant une heure mardi.

C'est Breton qui a provoqué cette discussion afin de tenter d'évacuer les tensions qui existent entre lui et ses anciens partenaires depuis qu'il a claqué la porte en juin dernier. Il a aussi avisé les Cataractes que son groupe était disposé à monnayer le veto qui appartient à l'organisation shawiniganaise.

Impossible toutefois, pour l'instant, d'obtenir davantage de précisions sur l'ambiance autour de la table, ni sur la teneur de la discussion. Breton n'a pas rappelé *Le Nouvelliste* tandis que Mondou s'est fait avare de commentaires.

«Notre organisation ne fera pas de commentaires tant que ses membres ne se seront pas réunis afin de discuter de la question», a dit le directeur-gérant.

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Martin Mondou et Réal Breton se sont rencontrés mardi, en compagnie du président des Cataractes, Claude Lessard, pour discuter du retour des Draveurs à Trois-Rivières.

Lessard a offert le même discours. «C'est une question de respect pour tous nos partenaires. Quand nous aurons tenu notre réunion, nous serons en mesure de commenter.»

Sur la tribune du Gala Sport-hommage samedi dernier, Claude Lessard a toutefois indiqué qu'il voyait les Cataractes comme une équipe régionale, au même titre que les Aigles de Trois-Rivières de la Ligue de baseball Can-Am qui feront leurs premiers pas ce printemps au stade Fernand-Bédard.

Rappelons que Réal Breton est à la tête d'investisseurs qui veulent ressusciter les Draveurs dans le nouveau Colisée qui doit être érigé au Complexe Alphonse-Desjardins. Breton a réuni un groupe armé jusqu'aux dents composé notamment de Geoff Molson, des frères Peter et Richard Simons et de Bob Hartley. Le projet est sur la planche à dessin depuis septembre, mais le groupe espérait le garder secret jusqu'en mars, question d'attacher toutes les ficelles. Or il y a eu fuite dans les médias la semaine dernière, ce qui a forcé Breton à approcher ses ex-partenaires après la divulgation de son projet.•

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE CURLING

Lemay est toujours invaincu

Victoriaville (PC) — Le skip Philippe Lemay, du club Laviolette de Trois-Rivières, demeure le seul toujours invaincu après cinq sorties, hier, au terme de la troisième journée des Championnats provinciaux de curling, qui se déroulent sur les glaces du Complexe sportif Sani Marc de Victoriaville.

Lemay, qui évolue en compagnie de Mathieu Beaufort, Jean-Michel Arsenault et Érik Lachance, a poursuivi sa marche victorieuse en triomphant successivement de Jean-François Royer (TMR), par la marque de 5-4, et de Pierre Gervais (Trois-Rivières), 7-2.

«Nous souhaitions démarrer ce championnat masculin avec une fiche positive, en sachant fort bien que la deuxième partie de la ronde préliminaire risquait sans doute d'être plus ardue, compte tenu du fait que chacune des équipes désire se faufiler dans le carré d'as. Disons que le premier objectif a été atteint», a mentionné Lemay, qui fut finaliste l'an dernier à Saguenay.

La journée d'aujourd'hui s'annonce déterminante pour le skip trifluvien qui amorce sa journée à midi en affrontant Jean-Michel Ménard. En soirée (19h30), il se mesurera à Martin Ferland.

Avec une fiche de 5-0, le quatuor de Lemay trône donc au sommet du classement provisoire, devant Jean-Michel Ménard (Etchemin) et Robert Desjardins (Chicoutimi), à 4-1. Desjardins a subi sa première défaite, hier face à Steeve Gagnon (Rosemère/Glenmore).

Ce dernier se retrouve à égalité avec Martin Ferland, au quatrième et dernier rang donnant accès aux rondes finales de ce championnat 2013. Ferland a inscrit un troisième gain consécutif en après-midi, après deux défaites, en disposant de Gagnon, 6-5.

Pendant ce temps, chez les dames, la formation dirigée par Allison Ross, du club Glenmore de Montréal, occupe le premier rang du classement avec une fiche parfaite de quatre victoires en autant de sorties.

PHOTO: SYLVAIN MAYER

Philippe Lemay domine le classement au Championnat provincial de curling disputé présentement à Victoriaville.

En matinée hier, Ross a vaincu Sian Canavan (Longue-Pointe), 12-1, après seulement cinq bouts. Canavan avait débuté le championnat féminin sur des chapeaux de roues, alors qu'en lever de rideau, mardi, elle avait vaincu tour à tour Ève Bélisle (troisième tête de série) et Marie-France Larouche, la favorite du tournoi. «Nous n'avions qu'un but, en nous présentant à Victoriaville, et c'était de gagner le championnat provincial. Certes, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, mais ce bon début ne peut que nous motiver à poursuivre dans la même veine. Nous avons participé à neuf tournois distincts, depuis septembre, et je pense que notre préparation est à point, voire supérieure à l'an dernier», a noté Ross, à la suite de sa troisième victoire consécutive.

En soirée, Ross a fait subir à Julie Hamel, aussi de Glenmore, sa première défaite (7-4) du tournoi. Bien appuyée par Alanna Routledge, la Trifluvienne Marie-Pier Côté et Joëlle St-Hilaire, Hamel avait facilement disposé de Brigitte Gosselin (Sherbrooke) à sa première partie de la journée.

La déception de la journée aura certes été la deuxième défaite consécutive de Larouche. Cette dernière, après avoir plié l'échine devant Canavan en soirée de mardi, s'est fait surprendre par Roxanne Perron (Trois-Rivières/Aurèle-Racine), qui l'a emporté 8-6. Perron a d'ailleurs porté sa fiche à 2-2 en soirée en disposant de Mélanie Bernier 12-6.

Larouche s'est ensuite inclinée 8-7 devant Ève Belisle en soirée et elle montre maintenant une fiche d'une seule victoire et trois revers. Bélisle a, quant à elle, porté sa fiche à 3-1.•

Gomez chez les Sharks

San Jose, Calif. (AP) — La carrière de Scott Gomez, qui piquait du nez depuis quelques saisons déjà, n'est peut-être pas terminée.

Les Sharks de San Jose ont en effet offert un contrat d'une saison à l'ex-joueur de centre du Canadien de Montréal hier après-midi.

Les détails financiers de l'entente n'ont pas été révélés, mais selon plusieurs sources il s'agirait d'un contrat d'une valeur de 700 000 $US.

Gomez, un vétéran de 12 saisons dans la LNH qui a participé à deux matchs des étoiles, a inscrit deux buts et récolté neuf mentions d'aide en 38 matchs la saison dernière avec le Canadien.

Il a passé 11 matchs avec les Aces de l'Alaska dans la Eastern Coast Hockey League (ECHL) cette saison, marquant six buts et ajoutant sept passes à sa fiche.

Au total, il a disputé 902 matchs de saison régulière dans le circuit Bettman avec les Devils du New Jersey, les Rangers de New York et le Canadien, amassant 686 points (169 buts, 517 assistances).

Le récipiendaire du trophée Calder en 2000, remis à la meilleure recrue du circuit, a également été nommé au sein de l'équipe d'étoiles des recrues de la ligue cette année-là.

Gomez a participé à trois finales de la Coupe Stanley avec les Devils (2000, 2001 et 2003), l'emportant à deux reprises (2000, 2003). En 140 matchs éliminatoires, Gomez a obtenu 99 points (29 buts, 70 mentions d'aide) – ses 70 passes lui permettent d'ailleurs d'occuper le 55e échelon de l'histoire du circuit à ce chapitre en matchs éliminatoires.

Gomez a représenté les États-Unis dans plusieurs tournois internationaux, dont les Jeux olympiques de Turin en 2006, la Coupe du monde de hockey en 2004 ainsi que le Championnat mondial de hockey junior en 1998 et 1999.•

SPORTS

«Un pas dans la bonne direction»

Therrien veut diriger un club difficile à affronter

Richard **Labbé**
La Presse

Montréal — Michel Therrien aime bien prononcer les mots «culture» et «changement». Comprendre par là que l'entraîneur du Canadien aspire à changer le visage de son club, qui était généralement perçu comme un club mou et pas très intimidant la saison dernière.

Mais voici que le CH d'aujourd'hui tente de se forger une nouvelle identité, et c'est en plein ce que le nouveau pilote cherche à accomplir au plus vite.

«On veut être une équipe difficile à affronter, a répondu le coach hier à Brossard, après l'entraînement d'équipe. La manière dont on a joué mardi soir, je pense que c'est un pas dans la bonne direction.»

Therrien a tant aimé cette performance qu'il ne va rien changer pour le match de ce soir à Washington, où sa bande va bagarrer face aux Capitals. Autrement dit, ce sera le même alignement que mardi soir contre les Panthers.

PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

En s'en prenant à Tomas Fleischmann pour sa mise en échec dangereuse à l'endroit de Josh Gorges, Ryan White a fait plaisir à ses coéquipiers et à son entraîneur mardi soir.

Therrien espère aussi un résultat similaire.

«Il faut être constant, jouer de la même manière autant sur la route qu'au Centre Bell», a-t-il expliqué.

Bien sûr, la saison ne fait que commencer, et bien sûr, on ne tirera pas de grandes conclusions après un grand total de deux matchs. Mais force est de constater que le Canadien de Therrien semble différent du Canadien de la saison dernière, un club qui, trop souvent, ne semblait pas trop intéressé à jouer la carte de l'agressivité et de la détermination.

Tout le monde a remarqué que Ryan White a rapidement voulu venger un coéquipier victime d'un plaquage douteux, tout le monde a remarqué que le nouveau coach est un peu plus bruyant et démonstratif que les précédents derrière son banc.

Bref, le temps des vacances semble bel et bien terminé. «On va se tenir en tant qu'équipe, a fait savoir Ryan White. C'est le message que l'on veut envoyer. Celui qui veut essayer un coup salaud sur un des nôtres, peu importe qui il est, il aura à en payer le prix. Comme le coach le dit, on veut changer la culture de cette équipe.»

Josh Gorges est bien d'accord. «L'entraîneur veut que cette équipe soit parfaitement soudée, a expliqué le défenseur. Nous en parlons entre nous depuis cet été, on savait que ce club avait besoin de faire des changements. Ce qui est arrivé mardi soir (quand Ryan White s'est attaqué à Tomas Fleischmann), c'est un très bon exemple du genre de choses dont on a besoin.»

Gorges, qui en est à sa septième année avec le Canadien, estime que ce nouvel état d'esprit ne peut pas nuire, surtout après la saison de misère que l'on sait, en 2011-12. «Je ne sais pas si la robustesse est un élément qui nous manquait la saison passée, mais ce n'est pas mal que de s'améliorer à ce chapitre. Les défaites nous apportaient une ambiance négative l'an passé, et ça s'est mis à débouler par la suite.»

L'attaquant Brandon Prust, un ancien des Rangers à qui le Canadien a accordé un contrat de quatre ans cet été, justement pour aider au département de la robustesse, n'a pas voulu admettre que le club montréalais était vu comme un club mou il y a un an à peine.

«Je ne serais pas prêt à dire ça, a-t-il répondu, mais je dirais probablement que l'équipe avait besoin d'ajouter un peu de cran. On n'a pas joué de manière physique samedi contre Toronto, mais on l'a fait mardi contre les Panthers. On a vu les résultats. C'est de cette façon-là qu'on doit jouer, et on doit continuer à le faire.»•

Eller devra encore attendre son tour

Le Canadien présentera le même alignement contre les Capitals

Richard **Labbé**
La Presse

Montréal — Puisque l'entraîneur Michel Therrien ne veut pas changer la proverbiale formule gagnante, Lars Eller ratera un deuxième match de suite, ce soir à Washington.

Le jeune attaquant paie encore pour son premier (et seul) match de la saison, celui de samedi soir contre Toronto, où son manque d'intensité n'a pas du tout fait l'affaire du nouveau pilote, qui insiste beaucoup sur cette facette du jeu. «L'entraîneur m'a dit que j'allais devoir jouer avec plus d'émotion et plus de cran, a expliqué Eller hier, avant le départ de son club pour Washington. En gros, c'est ça. Je dois accepter la critique comme un professionnel, et attendre d'avoir ma chance.»

Le problème, c'est que l'attaquant de 23 ans ne sait pas trop quand il aura cette chance, quand il aura l'occasion de se refaire une réputation aux yeux du nouveau patron.

«Je dois travailler sur plusieurs aspects de mon jeu afin d'être meilleur que ça, a-t-il admis. Les joueurs sont responsables de leurs performances, je n'y fais pas exception. Il y a des gars qui ont mal joué contre Toronto (samedi soir), et ça m'inclut. L'entraîneur doit commencer quelque part, et il commence avec moi, oui.»

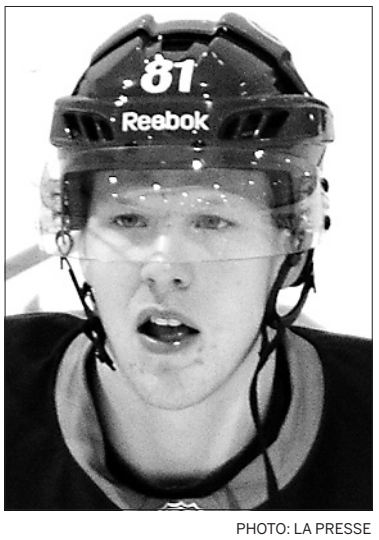

PHOTO: LA PRESSE

Lars Eller sera laissé de côté encore une fois pour le match de ce soir contre les Capitals à Washington.

Doit-on donc en conclure que Michel Therrien, en laissant de côté Eller de cette façon, désire lancer un message au reste de l'équipe? «Je ne vois pas les choses de cette façon, a répondu le principal intéressé. Il faut comprendre comment ça fonctionne; si tu n'es pas capable de faire le travail, il y a quelqu'un d'autre qui va être choisi pour le faire à ta place. Je ne me demande pas s'il s'agit d'un message ou pas. Je sais ce que j'ai à faire pour m'améliorer, je ne vais pas passer mon temps à tenter d'analyser tout ça.»

Ce n'est pas la première fois que Lars Eller est pointé du doigt pour manque d'intensité. Mais Eller était le protégé de l'administration précédente... Peut-être que les nouveaux patrons qui sont en charge vont se montrer un peu moins patients avec lui, qui avait été obtenu des Blues de St.Louis en juin 2010, dans la transaction qui avait impliqué un certain Jaroslav Halak. En tout cas, Michel Therrien affirme avoir été très clair avec cet ancien choix de première ronde. «Je lui ai parlé, a fait savoir le pilote montréalais. Il connaît les raisons de son retrait. Avec le match qu'on a disputé mardi, personne ne mérite d'être retranché de la formation. C'est sûr qu'il va avoir sa chance, mais je ne suis pas capable de dire quand ça va arriver.»•

Des Capitals en mauvaise condition physique

Marc Antoine **Godin**
La Presse

Washington — Plusieurs ont relevé, avant le match de mardi face aux Panthers de la Floride, que le Canadien affrontait un club qui jouait un troisième match en quatre soirs. En ce début de saison, où tout le monde cherche son souffle, c'est un facteur non-négligeable.

Pour leur part, les Capitals de Washington ont très mal paru devant des Jets de Winnipeg qui, justement, disputaient une troisième rencontre en quatre soirs. Ça n'a rendu leur revers de 4-2 que plus embarrassant.

Le nouvel entraîneur-chef Adam Oates a reconnu que le niveau de forme physique de son équipe n'était pas du tout optimal. «On en est assez loin, a-t-il indiqué. Un joueur doit sentir qu'il a suffisamment de réserves pour allonger une présence tout au long du match. S'il n'a pas de réserves et qu'il est coincé sur la glace, ça devient très difficile de jouer comme ça.

«Nous avons des joueurs qui auraient dû en faire davantage (durant le lock-out)», a-t-il ajouté.

À l'instar du Canadien – une autre des cinq équipes de la LNH qui accueille un nouvel entraîneur-chef lors d'une saison écourtée – les Capitals composent avec un calendrier rigoureux qui laisse peu de temps à l'intégration d'un nouveau système de jeu.

La remise en forme n'est qu'une épine de plus à leur pied. «Nous avons beaucoup de hockey à jouer en peu de temps, a mentionné Oates. Il faut savoir différencier ce qui fait partie de la remise en forme de ce qui est de la fatigue.»

C'est pourquoi, même au lendemain d'une défaite peu élégante, les Alex Ovechkin, Nicklas Backstrom, Mike Ribeiro et Mike Green ont pris congé d'entraînement. «Avant de parler du système de jeu, a poursuivi l'entraîneur recrue, il doit être question d'exécution. Durant la première période, mardi, nous n'y étions pas. Des passes ratées qui n'ont pas leur raison d'être, ça n'a rien à voir avec le nouveau système de jeu.»

Dans le vestiaire des Caps, des joueurs nous ont dit que c'est la préparation mentale avant les matchs bien plus que la condition physique qui posait problème en ce début de saison.•

Soyez le gagnant du 1 000 000 $

Vous êtes admissible à chaque semaine pour devenir finaliste (billets cumulatifs).

TANGUAY

MAGASINEZ ET DEVENEZ MILLIONNAIRE

Payez en 50 VERSEMENTS sur tous les électroménagers

Livraison à la grandeur du Québec

SAMSUNG

Vous épargnez 110 $

SAMSUNG Réfrigérateur à portes françaises (557600)
• Affichage et commandes au DEL • Poignée en aluminium • 2 bacs à humidité controlée • 5 tablettes • Machine à glaçons automatique

21,6 pi cu

1499,95
29,99 50 mois
Courant: 1999,95

1589,95
31,79 50 mois
Courant: 1699,95

Vous épargnez 500 $

SAMSUNG Cuisinière à induction (557780)
• Surface de cuisson à induction • Convection véritable • Grande capacité de 5,9 pi cu • Écran tactile en verre et affichage numérique au DEL

Vous épargnez 600 $

Laveuse vapeur (531802)
• Capacité de 4,3 pi cu • 11 cycles • 4 températures • 3 distributeurs

Sécheuse vapeur (531803)
• 9 programmes • Tambour émaillé • 4 températures • Porte réversible • Capacité de 7,3 pi cu

ENERGY STAR

L'ensemble (909033)
Courant: 1799,95

1599,95
31,99 50 mois

Vaste choix de machines à café Saeco

Machine à café espresso de luxe modèle Incanto (550424)
• Moulins à café en céramique ajustables • Pannarello pour mousser le lait à votre guise • Chauffe-tasse • Nettoyage automatique qui facilite l'entretien

Vous épargnez 200 $

999,95
19,99 50 mois
Courant: 1599,95

2e Gagnant-Finaliste
Gilles Bérubé
Rimouski

Pour connaître les gagnants-finalistes surveillez tous les samedis à partir du 12 janvier dans Salut Bonjour week-end TVA

TANGUAY

Visitez notre site web : www.tanguay.ca

2200, boul. des Récollets TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 3 janvier et se termine le 24 février 2013 à 17 heures. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS -- Payez en 50 versements. Toutes les taxes applicables sont dues au moment de l'achat. Tous les versements sont sujets à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $) Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 27 janvier 2013. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.